

Aujourd'hui: Pluie verglaçante, neige vents du sud de 40-70 km/h sur la rive sud
Minimum -14° Maximum 2°
Demain: Ensoleillé, froid

DETAILS PAGE A2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUERIN
MAZDA

1530, boul. Chambray
Chambray, Québec
688-4787

• MONTRÉAL, MARDI 28 NOVEMBRE 1989 106^e ANNÉE N° 40 76 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ lies de La Madeleine: 90 cents **35¢**

Aujourd'hui



A3 DANIELLE HÉBERT

La petite Danielle Hébert, 8 ans, atteinte de leucémie, n'a pas survécu à la transplantation de moelle osseuse provenant de son frère Michel effectuée il y a huit jours.

A16 ALLEMAGNE

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl proposerait aujourd'hui à la RDA un plan de coopération en trois étapes visant à conduire à la réunification des deux Allemagnes.

D1 ÉCONOMIE

La fermeture d'Harold Cummings Chevrolet présagerait d'autres disparitions imminentes, ainsi que d'une concentration plus forte autour des grands concessionnaires.

E1 LITTÉRATURE

Deux grands prix littéraires français, le Médicis et le Fémina, ont couronné hier à Paris deux écrivains français, un Colombien, un Tchecoslovaque et une Américaine.



C1 LA MODE

Jean-Claude Poitras a créé des manteaux de peau de mouton renversée qui peuvent résister à toutes les agressions de l'hiver et qui constituent l'investissement idéal.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	B4 à B7, D14
marchandises	D14, D15
emplois	D15, D16
automobiles	D17, D18
propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	
informations	E1 à E7
horaires	E6, E7
Bandes dessinées	B6
Bridge	D17
Décès	D18
Economie	D1 à D15
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	B4
Feuilleton	B7
Horoscope	B5
La mode	cahier C
Le monde	A16, E8
Loterie	A4
Mots croisés	D16, S10
Mot mystère	D14
Télévision	E1, E2
Têtes d'affiche	A7
Tribune libre	B2

La police arrête le présumé pyromane du Plateau Mont-Royal

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les résidents du Plateau Mont-Royal peuvent maintenant dormir en paix, assure la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Les enquêteurs de la section des incendies criminels détiennent en effet un homme de 29 ans, Alain Saint-Georges, qu'ils croient être l'auteur des multiples incendies qui ont ravagé ce coin

de la métropole depuis le début du mois de novembre.

Le prévenu, un résident de la rue de La Roche, sur le Plateau, a brièvement comparu hier sous sept chefs d'accusation relatifs à autant d'incendies survenus sur le Plateau entre avril 1987 et novembre 1989.

La police de la CUM a fait savoir qu'une vingtaine d'accusations de même nature pourraient être portées d'ici la fin de la semaine. Toutes sont relatives à des

incendies survenus sur le Plateau Mont-Royal entre le 4 et le 24 novembre dernier ou encore avant juin 1989, date à laquelle le prévenu a été condamné à une peine d'emprisonnement pour avoir falsifié des ordonnances médicales. Il a cependant été libéré le 13 octobre dernier, a précisé un porte-parole du SPCM.

Alain Saint-Georges est présentement détenu et doit comparaître vendredi pour son enquête en cautionnement.

La police a en outre précisé que les premières accusations relatives à des incendies criminels portées contre le prévenu remontaient à 1986.

Le dernier brasier du présumé pyromane a été allumé durant la nuit de jeudi à vendredi, le 24 novembre, rue de La Roche. Des policiers du poste 34, rue Rachel, se sont rendus sur les lieux du sinistre et ont pris l'accusé en filature.

VOIR PYROMANE EN A 2



Alain Saint-Georges

Des millions de Tchecoslovaques dans la rue

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

La Presse À PRAGUE

Les Tchecoslovaques ont continué hier à rattraper le temps perdu. À midi, ils s'offraient une grève générale parmi les plus massives — à l'échelle d'un pays moderne. Des millions de personnes sont descendues dans la rue à l'appel de l'opposition.

À 17h, le Forum civique faisait connaître les conditions préalables qu'il allait poser aujourd'hui au premier ministre Ladislav Adamec pour l'ouverture de négociations globales, avec en tête de liste la tenue d'élections libres.

À 17h 30, la place Wenceslas s'était déjà trouvée un homme providentiel, Walter Komarek, en qui beaucoup voient le prochain chef d'un «gouvernement de transition». Cet économiste réputé s'est prononcé pour la formation rapide d'un «gouvernement démocratique de large coalition, avec des gens compétents, de haut niveau intellectuel et moral» et l'adoption de nouvelles réformes et lois «concernant la liberté de parole, de réunion, de la presse et toutes les libertés civiles».

À la même heure à la télévision, on pouvait voir en direct Karel Urbanec, tout nouvel héritier du secrétaire général du Parti communiste, en train de passer un sale quart d'heure dans un débat avec les ouvriers d'une usine de Prague. Comme le disent les représentants du Forum civique, hors-la-loi et presque clandestins il y a deux jours: «Maintenant, ce n'est plus nous l'opposition, c'est eux, les communistes!»

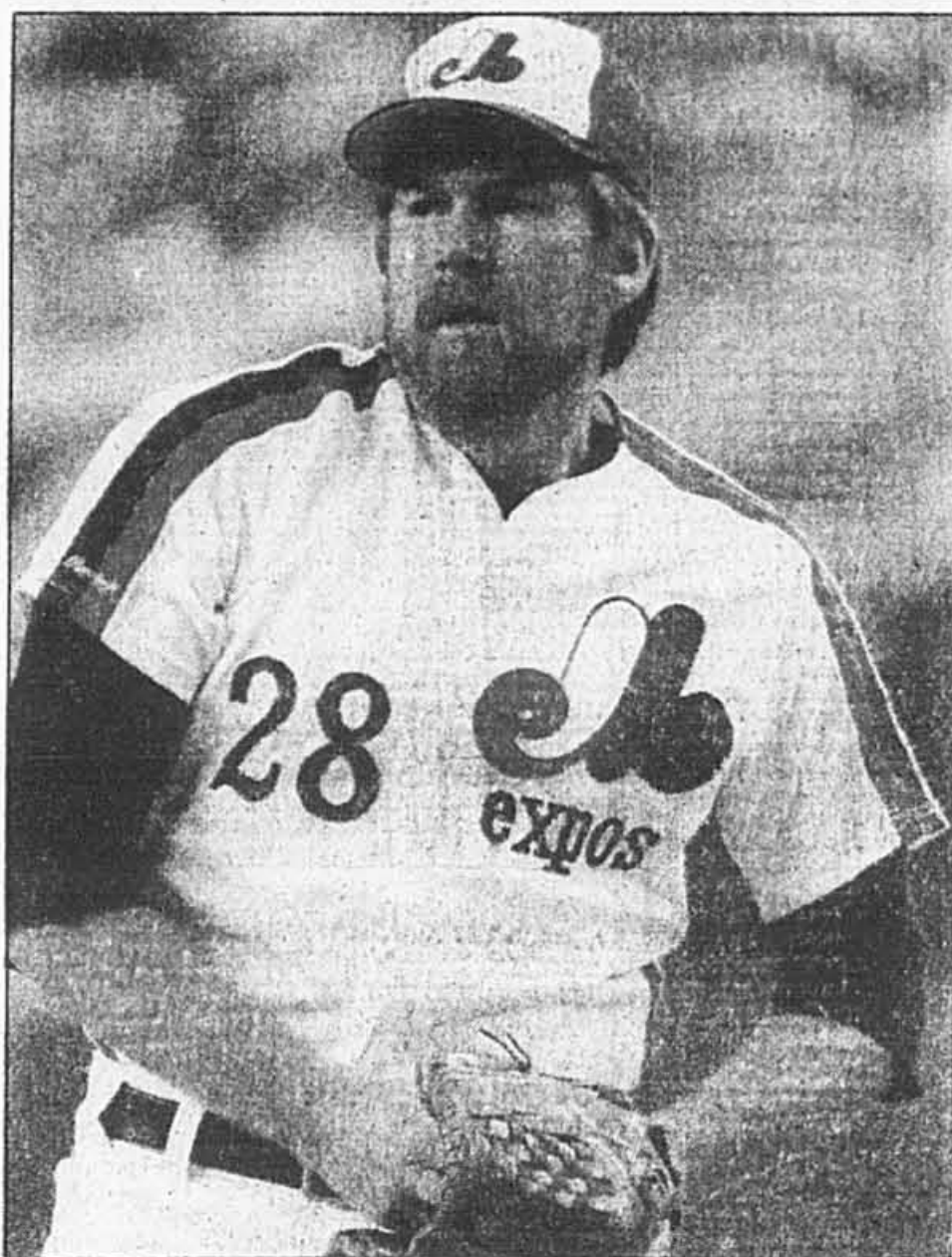
«Vive la liberté!»

Vers midi moins le quart, la place Wenceslas était déjà noire de monde, une foule plus compacte que jamais, où on n'aurait pas pu ajouter une allumette. Les rues avoisinantes, les abords du Théâtre national, du pont Saint-Charles, débordent également. Il y a de grands rassemblements dans des quartiers ouvriers périphériques. Dans cette ville d'un million et demi d'habitants, il y a peut-être 800 000 personnes dans la rue.

Partout, des affiches réclament la participation à la grève: des camions de transport circulent avec le drapeau national; la boutique Christian Dior est fermée; devant l'hôtel Palace, le plus chic en ville, femmes de chambre, réceptionnistes, maîtres d'hôtels en habit déploient une banderole: «Vive la liberté!»

VOIR RUE EN A 2

BRYN SMITH À ST. LOUIS



Après Pascual Perez, au tour de Bryn Smith de quitter les Expos. Les Cardinals de St. Louis annonceront en effet aujourd'hui à 15h que le vétéran lanceur droitier a paraphé une entente de trois ans évaluée à 6 millions\$. «Ce que je recherche avant tout, c'est la sécurité», a dit Smith. *Cahier Sports, pages 1 et 2*

Wilson rejette la TPS à 7% du comité des Finances

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le ministre des Finances, Michael Wilson, a laissé entendre hier qu'il rejettera la proposition du comité parlementaire des Finances de réduire de 9 à 7 p. cent la taxe sur les produits et services.

Selon la proposition du comité, la TPS rapporterait ainsi 20,9 milliards\$ au lieu de 24 milliards\$ au gouvernement pendant la première année.

Le groupe de députés appuie la décision de M. Wilson de ne pas assujettir l'épicerie de base à la TPS «même si le taux de la taxe s'en trouve plus élevé et si la TPS s'en trouve compliquée».

Une partie de la diminution de revenus résultant de la baisse du taux serait «financée» en imposant toutes les transactions immobilières au taux de 5 p. cent. La proposition de M. Wilson prévoit principalement une TPS nette de 4,5 p. cent sur les maisons neuves de moins de \$310 000 et une exonération des maisons «usagées».

Le comité soutient que sa proposition éliminerait les effets inflationnistes découlant de l'entree en vigueur de la TPS, le 1^{er} janvier 1991, alors que M. Wilson a admis que son plan se traduira par une hausse immédiate de 2,25 points de l'indice des prix à la consommation.

Ne voulant pas être associés à une nouvelle mesure fiscale très impopulaire, les députés libéraux et néo-démocrates ont déposé des rapports minoritaires dénonçant la TPS.

Les membres conservateurs estiment dans leur rapport que le risque que les propositions Wilson déclenchent «une douleur»

VOIR TPS EN A 2

Un Boeing 727 explose en Colombie: 107 morts

L'avion aurait été la cible d'un groupe lié aux trafiquants de cocaïne

d'après AFP et UPI
BOGOTÁ, Colombie

Cent sept personnes — 101 passagers et six membres d'équipage — ont péri hier lorsqu'un Boeing 727 de la compagnie colombienne Avianca a explosé en plein vol, peu après son décollage de Bogotá. Un ressortissant canadien figurait sur la liste des passagers, et l'on craint qu'il ne se soit trouvé à bord.

L'appareil, qui venait de quitter l'aéroport El Dorado à destination de Cali, à 500 km au sud-ouest de la capitale, a explosé trois minutes plus tard alors qu'il survolait la localité de Soacha, à 25 km au sud de Bogotá.

Lors d'un appel téléphonique transmis dans l'après-midi à la station de radio privée Caracol de Bogotá, un inconnu a affirmé que l'avion avait été détruit par les «Extradables», un groupe lié aux trafiquants de cocaïne.

L'interlocuteur anonyme a précisé que les «Extradables» — ainsi nommés parce que leurs mem-

bres font l'objet d'une demande d'extradition de la part des États-Unis — avaient commis cet attentat parce que cinq informateurs à la solde du gouvernement se trouvaient à bord.

La radio a souligné que la crédibilité de cet appel n'avait pu être vérifiée, mais des experts en explosifs n'en ont pas moins été dépêchés sur les lieux pour recueillir des débris et les analyser.

Pas de survivants

Selon les premiers témoins et secouristes arrivés sur place, aucun survivant n'a été retrouvé parmi les débris du Boeing, éparpillés sur une zone de trois à quatre kilomètres.

Le pilote d'un avion militaire volant à proximité des lieux de la catastrophe a signalé qu'il avait observé deux explosions, confirmant ainsi les déclarations de plusieurs témoins qui avaient de-

VOIR COLOMBIE EN A 2

● A 5: La chronique de Pierre Foglia



Des secouristes scrutent les débris du Boeing 727 colombien qui s'est écrasé hier, quelques minutes après avoir décollé de Bogotá à destination de Cali.

PHOTO REUTER

EN VOL DIRECT DE MONTRÉAL **HAWAII**

LE MEILLEUR VOYAGE AU MEILLEUR PRIX
Offre sans précédent — 2 semaines pour la période des fêtes du 18 décembre au 2 janvier et du 1^{er} au 16 janvier
À partir de **1276\$** pp. plus taxes
À partir de **999\$** pp. plus taxes
HAWAII TOURS INCLUTANT: avion, hôtel et transferts, départ bimensuel les mardis à partir du 18 décembre. Nombre de places limité

RABAIS JUSQU'À **600\$**
PAR COUPLE

VANCOUVER

2 vols hebdomadaires à partir du 18 décembre, soit le jeudi et le lundi
359\$ plus taxes
Vol aller-retour
LES AILES DE L'OUEST
Vol aller simple **249\$** hors acceptations gouvernementales hors d'origine de Vancouver

TURKS & CAICOS

LA DESTINATION PAR EXCELLENCE
Départs les samedis à partir du 23 décembre.
1 semaine à partir de **719\$** plus taxes
2 semaines à partir de **1132\$** plus taxes
Incluant: avion, hôtel et transferts
TURKS & CAICOS TOURS

Faites votre réservation 90 jours avant le départ et économisez 300\$ par couple • Nombre de places limitées • Consultez les brochures disponibles chez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

PYROMANE

La police arrête le présumé pyromane du Plateau Mont-Royal

Ils l'ont appréhendé peu de temps après la naissance des flammes.

Le service des incendies criminels de la police de la CUM, plus particulièrement les enquêteurs Jean-Pierre Beaudin et Jean Cousineau, étaient sur l'affaire depuis quelque temps déjà.

Le sergent-détective Guy Portier, des incendies criminels, a précisé à *La Presse* que Saint-Georges était connu de la police depuis de nombreuses années. «Mais avant, il allumait plutôt de petits incendies, généralement dans les maisons de chambres où il habitait. Il nous disait qu'il voyait son père là-dedans», a ajouté l'enquêteur.

Rappelons que du 4 au 9 novembre, cinq incendies sont survenus en autant de jours rue Papineau, de La Roche, Gifford et Mont-Royal. Tous ont pris naissance à peu près de la même façon, dans des hangars, et ont été allumés avec un peu de papier et quelques allumettes. Les dommages, en général, furent limités aux hangars.

L'incendie survenu au 1216, rue Gifford, a toutefois forcé l'évacuation de six personnes.

L'une d'entre elles a même été conduite à l'hôpital, incommodée par la fumée. □

RUE

Des millions de Tchécoslovaques dans la rue

Sur la place, la foule est encore presque parfaitement silencieuse. Un service d'ordre d'une efficacité prodigieuse laisse encore passer véhicules et tramways sur la grande artère qui traverse la place à l'horizontale. À midi moins une, la foule se referme tranquillement sur le couloir, et les tramways se trouvent définitivement bloqués.

Au même moment, le métro s'arrête. On apprendra que même l'aéroport est en grève. On entend au loin des sirènes d'usines, des sirènes de bateaux sur le Hordava, les cloches de la cathédrale de Prague perchées sur les hauteurs, à côté du château, palais du président Gustav Husar, l'homme de la normalisation. Sur la place, aucun cri, ni slogan: les centaines de milliers de personnes applaudissent, interminablement. Des gens pleurent.

À la télévision, le grand reportage en multiplex a commencé, retirant une vingtaine ou une trentaine d'équipes à travers le pays.



Des centaines de milliers de manifestants ont envahi une fois de plus la place Wenceslas, hier, à Prague, pendant la grève générale

qui a paralysé toute la Tchécoslovaquie pendant deux heures, entre midi et 14 h.

PHOTOLASER ASSOCIATED PRESS

Pas de gicleurs dans l'aile psychiatrique de l'hôpital Charles-LeMoyne

SUZANNE COLPRON

L'aile psychiatrique de l'hôpital Charles-LeMoyne dans laquelle un patient de 50 ans a péri par le feu dimanche est dépourvue de gicleurs, a révélé, hier, le directeur général Jean-Pierre Montpetit.

Cette aile a été construite en 1976, en ajout au bâtiment principal de l'hôpital de Greenfield Park, sur la rive sud de Montréal, érigé en 1964. À cette époque, l'installation de gicleurs dans les édifices publics n'était pas obligatoire, a expliqué le directeur général.

L'hôpital Charles-LeMoyne a soumissionné à un projet de rénovation de 2,5 millions \$ au ministre de la Santé et des Services sociaux. Ce projet prévoit notamment l'installation de gicleurs dans les différents départements et la restauration de certaines ailes. «Nous attendons toujours une réponse de Québec», a affirmé M. Montpetit.

Rappelons que le quinquagénaire, mort par asphyxie dimanche, a profité d'un moment d'inattention pour s'enfermer dans la chambre d'un autre patient et mettre le feu au matelas. Cet homme, dont on ignore le

nom, faisait l'objet d'une surveillance visuelle aux 15 minutes, en raison de ses tendances suicidaires. Quelques minutes avant l'incident, il était assis dans la salle communautaire du pavillon en compagnie d'autres patients.

«Est-ce qu'il avait remarqué la présence de cigarettes et d'allumettes dans la chambre avant d'aller prendre son repas et prévu y retourner pour mettre le feu? Peut-être mais on ne peut l'affirmer», a dit le directeur, en précisant que ce patient n'avait pas le droit de conserver sur lui des allumettes. «On lui donnait des cigarettes allumées lorsqu'il en faisait la demande», a-t-il indiqué.

Une enquête de l'unité des crimes contre la personne de la Sureté du Québec a été instituée pour déterminer les circonstances de cet incendie et s'assurer qu'il s'agit bien d'un suicide. Les policiers doivent soumettre leur rapport d'ici à quelques jours. De son côté, le coronar investigateur Michel Larose a demandé une autopsie.

«Je vais attendre les résultats, mais je ne m'oriente pas pour demander la tenue d'une enquête publique. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas d'éléments qui me semblent douteux dans cette affaire», a déclaré le docteur Larose.

Prises de vues à Brastilava, Brno, Ostrava, principales villes de province: dans chaque cas, des foules gigantesques rassemblées des midi, des dizaines de milliers, peut-être davantage. Même des villes moins importantes (Kosice, Vysocany, etc.) alignent des rassemblements monstres, étalent des places publiques débordantes de foules compactes. «Élections libres» est le slogan qui revient partout. Mais aussi: «À bas la dictature», «Réhabilitation». Combien de manifestants? 2,5 millions? Plus encore?

On ne savait pas encore hier soir, même vaguement, combien de salariés ont fait grève. Tout ce qu'on a pu voir, ce sont de très nombreux ouvriers à Prague avec les banderoles de leurs usines. À la télévision même, on interviewait des salariés d'entreprises géantes — sidérurgie, chimie, Skoda, mines de charbon.

Répondant aux autorités qui avaient dénoncé le «gaspiage» occasionné par la grève, un ouvrier de la chimie à Brastilava: «Nous économiserons des millions de couronnes quand la milice ouvrière (servi-«ordre fermé du PCT») sera dissoute.» Hier soir, à la conférence de presse du Forum, un ouvrier de CDK (matériel de transport): «Nous promettons de donner un samedi de travail gratuit... dès le lendemain des élections libres!»

À 16h, manifestation monstre, une de plus! Sur la place Wenceslas, Vaclav Klaus, porte-parole du Forum, a énuméré les conditions qui seraient menées aujourd'hui à 11h au premier ministre Adamec.

D'un côté, le Forum a décidé l'arrêt des manifestations quotidiennes et de la grève (mais les étudiants refusent d'arrêter avant de voir la tournure des négociations d'aujourd'hui), tout en maintenant un «état d'alerte généralisé dans le pays». De l'autre, il va demander ce matin à M. Adamec:

■ Est-il d'accord sur le principe des élections libres, du pluralisme, et de la suppression au «rôle dirigeant» du PCT?

■ Est-il «assez fort» pour imposer un remaniement de son gouvernement de sorte qu'il ne contienne que des personnes favorables à la négociation?

«Si la réponse est oui, nous commencerons la négociation. Si c'est non, nous demanderons la démission de M. Adamec et de son gouvernement. Nous ne doutons pas de ce que le président de la République (M. Hisek) manifestera une compréhension totale à ce sujet. Il restera alors à nommer un homme de dialogue, capable de former un gouvernement pluraliste et de transition avant les élections.»

Comme par enchantement, l'orateur suivant était Walter Komarek, un économiste début de la soixantaine, directeur de l'Institut des prévisions économiques et sociales, et dont la notoriété a connu une progression fulgurante dans les derniers mois, conseiller économique de Dubcek en 68 — mais dans l'ombre —, Komarek n'avait été que «rayé» du PCT en 69. Il était devenu comptable. Le premier ministre «réa-

liste» Lubomir Strougal l'avait rappelé au pouvoir en 88, juste avant son limogeage, sous la pression des conservateurs.

L'air d'un professeur un peu excentrique et démodé, M. Komarek a développé d'une voix tranquille une véritable politique «nouvelle»: «Face à la nouvelle situation politique, on ne peut pas faire de compromis entre l'ancienne structure et la nouvelle. Ce serait une perte de temps, et une naïveté politique, que de prolonger un message déjà mort, une réalité abolie. Les anciennes structures à la poubelle!»

— À la poubelle, à la poubelle!, scandait la foule.

— Nos coeurs ne seront pas trompés par une perestroïka bon marché, menée par les bureaucrates arrogants et manipulateurs. Il est vrai que les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Notre peuple n'a-t-il pas montré qu'il méritait un nouveau gouvernement?

Ovation frénétique. Autres détails de cette nouvelle journée folle:

■ Dans la nuit de dimanche à lundi, le Comité central a sacrifié au présidium (pouvoir réel du PCT) les trois dernières têtes réclamées par l'opposition, Jozef Lenart, Miroslav Stepan et Miroslav Zavadil;

■ Le directeur de la télévision, depuis hier soir, est Miroslav Pavel, un «réaliste» proche du premier ministre. Une nouvelle émission est née: deux ministres, en studio, répondant en direct pendant une heure, aux questions des téléspectateurs.

Et, pour finir, cet appel à la «télévision» lancé par le Forum, place Wenceslas: «Ne rejetez pas vos collègues ou voisins communistes! (Ils sont 1,7 million officiellement). Beaucoup sont hostiles au totalitarisme...» Comme si le Forum civique — nébuleuse d'ailleurs indéfinissable — se méfiait déjà d'une victoire écrasante. □

COLOMBIE

Un Boeing 727 explose en Colombie: 107 morts

claré que de la fumée avait fusé brusquement de l'un des moteurs avant que l'appareil ne se brise en deux et ne soit désintégré par deux explosions.

Aucune déféction n'avait été décelée sur l'avion avant son décollage; à la suite d'une inspection effectuée dimanche soir, le Boeing avait été déclaré en parfait état de marche et autorisé à effectuer le lendemain la liaison Bogota-Cali.

Par ailleurs, selon la tour de contrôle de l'aéroport El Dorado, le pilote avait signalé que tout était normal à bord quelques secondes avant que les communications avec l'appareil ne soient brusquement interrompues.

Plusieurs étrangers étaient à bord de l'appareil, dont un Salvadorien qui se rendait à Cali dans le cadre d'une mission de la Banque mondiale. Quant au Canadien que l'on croit s'être trouvé à bord lui aussi, sa mort n'a pu être confirmée. Des anomalies ont été constatées dans la liste des passagers communiquée par Avianca,

plusieurs personnes figurant sur celle-ci n'étant en effet pas montées à bord. «Il était sur la liste des passagers, a déclaré Jim Graham, chargé d'affaires canadien en Colombie, mais nous ne possédons aucune confirmation qu'il ait été tué. Malgré tout, les chances qu'il ne se soit pas trouvé à bord demeurent très faibles.»

M. Graham a ajouté qu'on en apprendrait probablement plus à ce sujet aujourd'hui, et qu'il pourrait alors révéler l'identité de cette personne, qu'il s'est contenté de décrire comme un Canadien détenant en même temps une autre nationalité. □

TPS

Wilson rejette la TPS à 7% du comité des Finances

se spirale des prix et des salaires est bien réel.

Le comité suggère que la baisse du taux soit également compensée, entre autres par une réduction du coût du crédit d'impôt pour taxe de vente prévu pour les personnes à faibles revenus et de son indexation, ainsi que par la suppression de la réduction du taux intermédiaire d'impôt sur le revenu des particuliers. Le crédit serait notamment supprimé pour les célibataires.

Selon M. Wilson, la proposition du comité détruirait l'équilibre de l'ensemble de la mesure fiscale qu'il propose en diminuant les crédits pour taxe de vente pour les plus démunis, la ristourne aux acheteurs de maisons neuves, les mesures destinées aux petites entreprises ou la baisse du taux d'imposition pour les contribuables à revenus moyens.

«Je crois que ma proposition est équilibrée», a déclaré M. Wilson. «On ne peut pas seulement souhaiter, ajoute-t-il, avoir un taux plus bas. Moi aussi, je voudrais un taux moins élevé. Mais il faut le compenser par des modifications qui sont difficiles à faire et qui impliquent des changements aux divers éléments de ma proposition.»

«L'ensemble des recommandations du comité, poursuit-il, démontre qu'il est très difficile de réduire le taux.»

La proposition Wilson prévoit des revenus de 24 milliards\$, dont 18,5 milliards\$ remplaceront le fruit de l'actuelle taxe fédérale des manufacturiers alors que 2,4 milliards\$ serviront à améliorer le crédit d'impôt pour taxe de vente, 700 millions\$ à réduire de 26 à 25 p. cent le taux intermédiaire d'impôt sur le revenu, 2 milliards\$ à indexer les paiements de transfert et les impôts sur le revenu par suite de l'incidence prévue de la TPS sur les prix et 200 millions\$ pour les dépenses administratives fédérales additionnelles résultant de la nouvelle taxe.

Le comité prévoit des recettes de 20,9 milliards\$, soit 18,5 milliards\$ pour remplacer la taxe de vente, 1,2 milliard\$ pour les crédits, 1 milliard\$ pour l'indexation et 200 millions\$ pour l'administration.

Les recettes proviendraient d'une TPS de 7 p. cent pour l'ensemble des biens et services et de

5 p. cent pour l'immobilier, rapportant 18,8 milliards\$, déduction faite des 600 millions\$ versés aux petites entreprises et de l'imposition des plus-values immobilières (1,6 milliard\$) et des alcools et du tabac (500 millions\$).

Il s'agirait dans ce dernier cas de compenser par un accroissement de la taxe d'accise la perte de revenus résultant du remplacement de l'actuelle taxe de vente des manufacturiers de 19 p. cent sur ces produits par une TPS de 7 p. cent.

Le comité précise que le manque à gagner résultant de la baisse du taux de 9 à 7 p. cent serait compensé par l'élargissement de l'assiette fiscale (1,9 milliard\$), la taxe d'accise (500 millions\$), la suppression du taux intermédiaire d'impôt (700 millions\$) et la réduction du coût du crédit pour TPS et son indexation (2,2 milliards\$).

Il suggère de plus que toutes les recettes découlant de la réforme de la taxe de vente, en sus des sommes requises pour compenser l'actuelle taxe des manufacturiers, les hausses connexes, les crédits pour taxes de vente et les frais d'indexation, «servent à réduire le déficit de l'Etat».

M. Wilson promet d'étudier le rapport de 275 pages du comité, qui fait 86 recommandations, et de donner une réponse globale. Il espère présenter un projet de loi sur la TPS avant les Fêtes.

Le document technique qu'il a rendu public il y a quelques mois suggérerait que les maisons neuves de moins de 310 000\$ soient taxées à 9 p. cent mais qu'une ristourne de 4,5 p. cent soit accordée. Le taux augmenterait par la suite pour atteindre 9 p. cent sur les maisons de plus de 400 000\$. La vente d'une maison existante à un particulier est exonérée, tout comme la vente d'un chalet à un particulier et celle d'un terrain pour usage personnel par un particulier n'ayant pas d'entreprise. La vente d'un nouvel immeuble locatif à un propriétaire du secteur privé est assujettie à l'impôt de 9 p. cent. □

Un incendie ravage le toit d'un immeuble

■ Les flammes ont dévoré le toit d'un immeuble de 23 appartements, hier matin, au 3630 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

L'incendie a pris naissance vers 8 h 40, à l'arrière de la bâtisse de trois étages, et nécessita l'intervention d'une centaine de pompiers pendant 80 minutes.

En tout, 15 personnes ont été chassées de leurs logis. Une enquête a été instituée pour déterminer la cause de l'incendie.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Centre communautaire portugais Santa Cruz, 60 ouest, rue Rachel, de 14 h à 20 h;
- à Saint-Luc: organisée par le Club Optimiste, hôtel de ville de Saint-Luc, salle du Conseil, 347, boulevard Saint-Luc, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Châteauguay: parrainée par le Club Lions de Châteauguay, restaurant Rustik, 47, rue Saint-Jean-Baptiste, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

819

à quatre chiffres

3622

LA MÉTÉO

Mardi 28 novembre 1989

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-20	-6	Ensoleillé
Outaouais	-14	2	Ensoleillé
Laurentides	-18	0	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-14	4	Ensoleillé
Mauricie	-14	2	Ensoleillé
Québec	-14	0	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-14	-6	Ensoleillé
Rimouski	-12	-4	Nuageux
Gaspésie	-10	-4	Nuageux
Baie-Comeau	-15	-4	Nuageux
Sept-Îles	-10	-6	Dégagement

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	0	9	
Edmonton	-9	-5	
Regina	-15	-9	
Winnipeg	-22	-16	
Toronto	0	5	
Fredericton	-4	0	
Halifax	-5	0	
Charlottetown	-5	0	
Saint-Jean	-9	-5	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	4	N.-Orléans	21	27
Buffalo	-3	8	Pittsburgh	0	12
Chicago	4	17	S. Francisco	7	15
Miami	20	29	Washington	2	11
New York	1	8	Dallas	12	26

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	9	Madrid	9	12
Athènes	10	15	Moscou	-20	-14
Acapulco	23	32	Mexico	5	24
Berlin	-4	3	Oslo	-6	3
Bruxelles	-1	9	Paris	-2	3
Buenos Aires	17	28	Rome	5	13
Copenhague	-2	4	Séoul	7	10
Genève	-3	3	Stockholm	-3	0
Hong Kong	21	24	Tokyo	8	13
Le Caire	14	26	Trinidad	26	27
Lisbonne	10	17	Vienne	0	3
Londres	2	8			

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces

Annonces classées

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003892) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



Mardi 28 novembre 1989

48-2-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

d'après UPI et AP NEW YORK

■ Abu Nidal, considéré comme le leader de l'un des plus dangereux groupes terroristes au monde — le Conseil révolutionnaire Fatah — a été placé en détention surveillée en Libye.

Selon le *New York Times*, qui fait état de déclarations de dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine et de diplomates arabes, cette mesure résulte de pressions exercées par des éléments arabes et palestiniens.

Abu Nidal, qui est âgé de 50 ans, vivrait présentement dans un complexe domiciliaire situé en banlieue de Tripoli, capitale de la Libye.

Des représentants de l'OLP, principal ennemi de Nidal depuis qu'il s'est séparé du groupe, en 1973, ont laissé entendre que sa détention pourrait signifier la fin de ses «brigades», que l'on croit responsables d'attentats qui auraient tué ou blessé 900 personnes dans une vingtaine de pays depuis 1974.

Cette arrestation présage par ailleurs d'un resserrement des liens entre l'Égypte et le leader libyen Moammar Kadhafi, qui tend depuis quelque temps la main vers ses voisins, se voyant de plus en plus isolé au sein du monde arabe.

Lors d'une réunion qu'ils tenaient le mois dernier, le président égyptien Hosni Moubarak avait demandé au colonel Khada-

fi, comme condition de l'amélioration de leurs relations, d'extraire Abu Nidal, de son vrai nom Sabri al-Banna, ou de l'empêcher d'entreprendre de nouvelles activités terroristes.

Le terroriste vit en Libye depuis sa expulsion de Syrie, en 1987. Il est recherché en Égypte sous diverses accusations, notamment le piratage, en 1985, d'un avion d'Egypt Air qui s'était soldé par la mort de 56 passagers à Malte durant une tentative de secours.

En 1988, un tribunal romain l'avait condamné par contumace à la prison à vie pour avoir organisé les sanglantes attaques de décembre 1987 sur les aéroports de Rome et Vienne, lors desquelles 20 personnes furent tuées.

Montréal promet de construire 50 000 logements sociaux d'ici l'an 2000

MARIANE FAVREAU

■ C'est véritablement le logement social qui obtient la part du lion dans la politique d'habitation que se donne l'administration Doré. Hier, M. John Gardiner annonçait l'intention de l'administration de construire 50 000 logements sociaux d'ici l'an 2000. C'est 10 000 de plus que les premières intentions de la ville exprimées dans son projet Habiter Montréal.

Par logements sociaux, il entend aussi bien les HLM construits avec les fonds de Québec que les logements possédés et gérés par des organismes sans buts lucratifs et par des coopératives.

Actuellement, il se construit 2 500 de ces logements par an. Pour atteindre son objectif, l'administration devra doubler ses efforts à 5 000 logements par an.

«C'est ambitieux, convient M. John Gardiner, responsable des questions d'habitation au comité exécutif. Mais les groupes concernés sont prêts à collaborer. Nous pourrions y arriver avec l'aide du milieu et des gouvernements, et

surtout grâce à leur compréhension des besoins spécifiques de la ville de Montréal.»

Par ailleurs, la ville de Montréal maintient l'interdiction de transformer des logements locatifs en copropriétés.

Ce sont les deux mesures fermes qu'annonçait hier M. John Gardiner, au nom du comité exécutif de la ville, dans le domaine de l'habitation.

Mais l'administration Doré entend aussi favoriser l'accès à la propriété par un crédit d'impôt foncier à l'achat d'un premier logement neuf. Les modalités n'en sont cependant pas encore articulées, notamment quant aux règles d'admissibilité.

Ces mesures découlent du projet de politique sur l'habitation qui a fait l'objet de consultations publiques au printemps. Le comité exécutif a largement tenu compte du rapport de la commission de l'aménagement qui a tenu ces audiences.

L'administration proposait plutôt la possibilité de convertir 1 p. cent du stock locatif dans chacun des arrondissements, avec des mesures strictes pour éviter

l'éviction des locataires. La commission ne les a pas jugées suffisamment étanches.

Le comité exécutif poursuivra toutefois ses études pour voir s'il y a moyen de déroger à cette interdiction tout en assurant la protection des locataires. Ces hypothèses seraient soumises à la consultation.

Quant à l'accès à la propriété individuelle, M. Gardiner promet que les prix maximum admissibles au crédit d'impôt seront rajustés selon le marché, et seront différents selon les quartiers.

Il souhaite que le gouvernement provincial amende son programme d'accès à la propriété (prêt de 70 000 \$ sans intérêt) en haussant le prix maximum d'une propriété admissible. Il est de 100 000 \$ à Montréal, ce qui ne serait pas réaliste, selon M. Gardiner, les maisons neuves y coûtant plus cher qu'en banlieue.

Dernier recours

Dernier recours, le centre pour itinérants, est là pour rester, ont répété hier, à l'assemblée du conseil municipal, le maire et Mme Léa Cousineau. Mais comme cen-

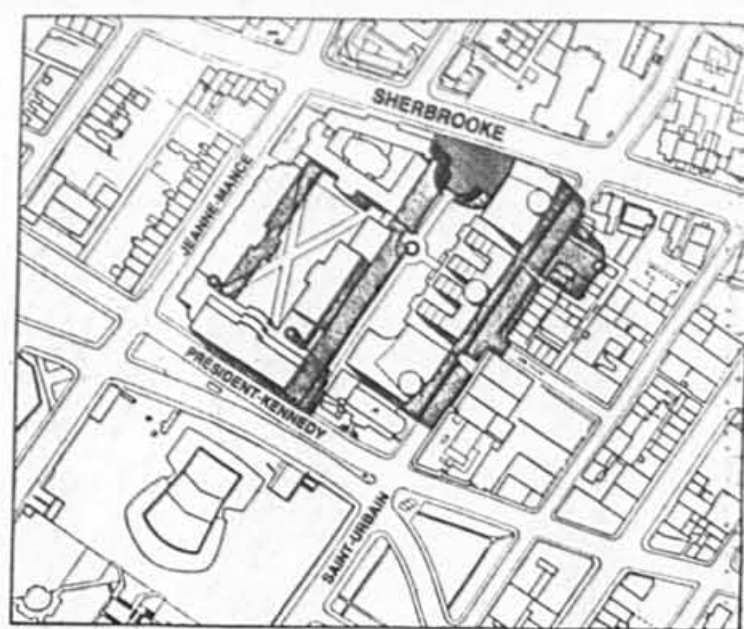
tre de référence, a bien dit le maire.

On en améliorera même les services et l'on fait pression auprès du gouvernement pour qu'il ajoute de nouvelles ressources pour les cas qui ne relèvent pas d'un simple centre de référence.

Toutefois, en réponse à une question du conseiller Serge Sauvageau, Mme Cousineau convient que l'équilibre est fragile entre la capacité d'accueil du milieu et l'intolérance que peut susciter la présence d'un grand nombre de clochards (plusieurs malades ou drogués) dans un périmètre donné.

«La situation est préoccupante, mais Dernier recours n'est pas responsable des problèmes, elle n'en est pas la cause, mais la réponse, a-t-elle assuré. Ce n'est pas un centre de référence, ni un centre d'hébergement qui peut aider les toxicomanes ou les malades mentaux.»

Selon elle, les clochards étaient déjà au centre-ville avant l'installation de Dernier Recours. Il n'est pas question de déplacer le centre, mais plutôt de voir «comment on peut gérer la concentration des clochards au centre-ville».



Le quadrilatère où se trouvera le campus des sciences de l'UQAM.

L'UQAM aura son campus des sciences juste au nord de la Place des Arts

MARIANE FAVREAU

■ Le grand parking situé au nord de la Place des Arts, entre les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain, s'anima bientôt. L'Université du Québec à Montréal y érigera son campus des sciences dans la partie ouest, et un ensemble multifonctionnel comprenant des résidences pour étudiants, des espaces à bureaux et du stationnement souterrain dans la partie est.

De plus, on y logera une maison de théâtre avec ses salles et équipements. Et presque la moitié de la superficie sera aménagée en espaces verts, privé et public.

Vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'UQAM, Mme Florence Junca-Adenot expliquait hier à La Presse que ce projet n'en est encore qu'à l'étape conceptuelle. Mais il est suffisamment avancé pour avoir reçu l'aval du comité exécutif de la ville, et le premier immeuble, le pavillon de la chimie, devrait être terminé en 1992.

Il s'agit d'un investissement total d'environ 60 millions \$ dont une partie devra s'auto-financer, indique Mme Junca-Adenot. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science subventionne la construction des locaux universitaires, mais non les résidences étudiantes et parkings.

Par ailleurs, la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse qui se retrouvera dans le complexe, devrait être financée par le ministère des Affaires culturelles.

Pour l'UQAM, il s'agit du second campus prévu dans son plan directeur, le premier étant regroupé autour du métro Berri-UQAM.

Ce campus ouest ne sera parachevé qu'autour de l'an 2000. Mais les travaux débutent inévitablement par la rénovation de l'ancienne Ecole technique, angle Sherbrooke et Jeanne-Mance. Elle deviendra la porte d'entrée du secteur des sciences de l'UQAM, avec des services comme le registraire, la bibliothèque, etc.

La première phase de construction verra naître le pavillon de la chimie, le long de la rue Jeanne-Mance, derrière l'Ecole Technique, en 1992. Il respectera le gabarit des maisons qui lui font face, indique Mme Junca-Adenot.

On érigera ensuite un immeuble le long du boulevard

President-Kennedy, fermant ainsi le rectangle formé par l'Ecole Technique, et son aile arrière, et le pavillon de chimie. A l'intérieur, un parc réservé aux étudiants et au personnel.

Du côté est, le long de la rue Saint-Urbain, on construira des résidences pour étudiants, la encore d'un gabarit qui respecte l'échelle de la rue. Aux extrémités, toutefois, à l'angle de la rue Sherbrooke et derrière la petite église de pierre, les immeubles à bureaux seront un peu plus élevés.

Entre ces deux ensembles, un espace vert public de quelque 7 000 mètres carrés traversera le complexe, depuis le boulevard President-Kennedy jusqu'à la rue Sherbrooke. A sa hauteur, on prévoit une sorte de belvédère sous lequel (à cause de l'inclinaison du terrain) logera la Maison québécoise du théâtre.

Une entente de principe prévoit déjà que la ville de Montréal cédera à l'UQAM, pour une somme nominale, la petite rue Kimberley et des résidus de l'emprise de la rue President-Kennedy.

Rue Saint-Denis

«L'UQAM des années 2000 aura peut-être réussi à développer un caractère original en terme d'intégration urbaine, estime Mme Junca-Adenot. Nous devons nous implanter dans le milieu bâti de Montréal et non pas dans des champs comme les campus universitaires classiques. Il nous faut donc tenir compte des contraintes là où l'on s'installe.»

En quelque sorte, les «bras du métro» sont les fils conducteurs du développement de cette université. C'est au chantier du campus central, on est justement à creuser un tunnel vertical de 90 pieds de profondeur pour installer l'escalier de secours de la ligne de métro 4 (Longueuil).

Ces travaux d'excavation qui poursuivent, angle Saint-Denis et Maisonneuve, seront terminés en février. C'est alors que la construction proprement dite commencera, d'abord à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine.

Mme Junca-Adenot explique qu'on ne pouvait commencer la construction avant la fin des travaux d'excavation, mais l'entrepreneur est sur le point d'être choisi. Les échéanciers sont respectés, assure la vice-rectrice, et le nouveau pavillon doit être terminé pour juillet 1991.

Une greffe de moelle osseuse n'a pas réussi à sauver la petite Danielle Hébert

MICHELE QUIMET

■ La petite Danielle Hébert, huit ans, atteinte de leucémie, est morte hier à 13h49 dans un hôpital de Iowa City, aux États-Unis. Elle n'a pas survécu à la transplantation de moelle osseuse provenant de son frère Michael, cinq ans, et effectuée le 20 octobre.

«L'infection s'est logée dans les poumons et les sinus, a expliqué hier son oncle, Robert Horton. Pourtant, mardi passé, tout allait bien mais l'infection s'est propagée rapidement et seule une intervention chirurgicale pouvait en venir à bout. Mais Danielle était trop faible pour résister à une telle opération.»

Les parents de Danielle se sont relayés à son chevet jusqu'à son dernier souffle. «Cette épreuve a été épuisante pour eux, a raconté M. Horton. Danielle n'a jamais été seule et elle ne souffrait plus. Les médecins calmaient ses douleurs avec de la morphine.» Elle est morte dans les bras de son père. Elle lui a murmuré quelques mots avant de s'éteindre.

La mère de Danielle, Deborah Hébert, était auprès de sa fille lorsque La Presse l'a contactée hier matin. «Nous vivons des moments très difficiles, a-t-elle expliqué, et je souhaiterais que les médias nous laissent tranquilles. Nous recevons plusieurs appels mais c'est Bob Horton qui s'occupe de tout.»

La sœur de Danielle, Christina, 12 ans, est à Iowa City avec ses parents et sa grand-mère. «Elle va mourir, a dit calmement Christina hier matin en parlant de sa sœur. La leucémie est réapparu.»

Michael, son jeune frère de cinq ans, est revenu à Montréal en compagnie de son oncle et vit

chez une tante pour le moment. «Il n'aime pas être éloigné de ses parents, a expliqué M. Horton. Il est trop jeune pour comprendre tout ce qui se passe.»

Les autorités médicales américaines vont faire une autopsie et le corps de Danielle sera acheminé au Québec mercredi.

La transplantation

Danielle a subi une transplantation le 20 octobre dernier. L'opération était délicate car la moelle osseuse de son frère était à demi-compatibile.

Les médecins ont d'abord détruit toute la moelle osseuse de Danielle à l'aide de différents traitements, dont l'un au cobalt. Puis ils ont prélevé 60 doses de moelle (deux pintes) dans le bas du dos de Michael. Ils l'ont traitée avec une solution pour réduire les risques de rejet et en ont injecté la moitié dans la poitrine de Danielle à l'aide d'un tube qui rejoint la veine jugulaire dans le cou.

Les chances de succès d'une telle opération sont de 40 p. cent.

Danielle avait fêté ses huit ans mercredi. Toute la famille s'était rendue à Iowa City. C'est là que la famille a appris par télex que la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) participerait aux frais de l'opération.

Les Hébert ont fait un dépôt initial de 163 000 \$ US pour couvrir les frais d'hospitalisation et les services médicaux. Ce montant exclut les médicaments et les tests de compatibilité effectués sur 16 personnes à travers le monde afin de trouver le donneur parfait. La facture totale s'élève à 256 000 \$ US.

Selon M. Horton, la RAMQ couvrira environ le tiers de cette somme. Une campagne de financement, menée auprès des Québécois, avait déjà permis de recueillir 234 000 \$.



Les Québécois avaient versé l'an dernier 234 000 \$ pour sauver la vie de la petite Danielle Hébert (photographiée ici avec sa mère).

Une compagnie du New Jersey s'occupera du traitement des déchets des banlieues

MARIE-FRANCE LÉGER

■ C'est la compagnie Foster Wheeler, dont le siège social est à Clinton, dans le New Jersey, qui a obtenu l'aval de la Régie intermunicipale des déchets pour devenir le promoteur du complexe de traitement des déchets des 27 municipalités de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal.

La Régie a préféré le projet de Foster Wheeler à ses cinq autres concurrents car il lui paraissait le plus intéressant sur le plan du recyclage, un des aspects les plus importants dans la politique de gestion intégrée des déchets de la Régie.

L'usine de 270 millions \$ sera complétée au printemps 1993 dans le parc industriel de Montréal-Est, sur un terrain de un million de pieds carrés à l'intersection du boulevard Marien et de l'autoroute Métropolitaine, et pourra traiter les 650 000 tonnes de déchets domestiques produites annuellement par les 850 000 habitants de ces municipalités. Le contrat, qui devrait être signé avant la fin décembre, s'étalera sur une période de 20 ans. Les coûts liés au traitement des déchets, évalués par Foster Wheeler, sont de 50 \$ la tonne

pour 1993. Ils se situent entre 100 \$ et 150 \$ la tonne en 2012. Ce sont les coûts les plus bas proposés par les compagnies intéressées.

Le projet américain, choisi unanimement par les membres de la Régie, comprend la construction d'un centre de tri pour les matières recyclables (incluant un centre de compostage pour les déchets verts) et la construction d'un incinérateur à vapeur qui servira à produire de l'électricité. Près de 20 p. cent des 650 000 tonnes de déchets annuels vont être recyclés. Le reste passera à l'incinérateur, qui sera construit selon les normes environnementales plus sévères de la Californie.

Foster Wheeler a détrôné des firmes québécoises comme Lavallin, Désourdy et Dynamis mais le président de la Régie, Michel Leduc, a tenu à préciser que le contenu québécois pourrait s'élever à 70 p. cent. L'association québécoise de Foster, les Constructions de Saint-Laurent, prendront une part active à l'implantation de cette usine, rendue nécessaire par la fermeture des carrières Miron de Montréal et Meloche de Kirkland en 1993.

C'est la première fois que la compagnie Foster Wheeler construit une usine de recyclage de déchets domestiques au Canada. L'usine de Chapleau, en Ontario, sert au traitement des déchets de bois. Mais Foster Wheeler possède plusieurs installations de recyclage de déchets aux États-Unis, notamment à Commerce, en Californie, et à Charlottetown, en Caroline du Sud. Aux bureaux montréalais de Foster Wheeler, on démentait hier la rumeur selon laquelle des poursuites auraient été intentées contre l'usine de Commerce concernant des taux trop élevés d'émission nocives provenant des incinérateurs.

Tout au plus on indiquait que cette usine n'avait pas encore obtenu de permis officiel depuis son ouverture, il y a deux ans, à cause d'un détail technique. «Dans le monde, nous sommes ceux qui détenons les plus bas taux de rejet dans les airs d'émission des incinérateurs», déclarait à La Presse John Shortleaves, de Foster Wheeler.

Quant au site de Montréal-Est, les porte-paroles de la Régie ont expliqué qu'il s'était imposé de lui-même puisque plusieurs des compagnies intéressées l'avaient proposé, dont Foster Wheeler.

La Régie estime que près de 150 emplois seront créés pour l'exploitation des installations. «Ce n'est pas nécessairement des emplois de haute technologie. C'est très utile pour nous parce que les 23 000 chômeurs qu'il y a dans l'Est, ce ne sont pas des ingénieurs», a lancé le maire de Montréal-Est Yvon La-brosse.

La Régie a mené un sondage auprès de la population du quartier. Il ressort de cette consultation que 43 p. cent des personnes interrogées sont en faveur de la méthode par incinération contre 46 p. cent pour la méthode par compostage. La Régie va mener sous peu une consultation publique plus large.

De son côté, la Ville de Montréal entend inciter le gouvernement du Québec et l'entreprise privée à investir dans le recyclage. Montréal a déjà commencé à implanter progressivement avec succès la collecte sélective des déchets dans trois secteurs de la ville.

Des négociations difficiles avec les chauffeurs de la STCUM

FLORIAN BERNARD

■ Les négociations viennent tout juste d'être entamées entre les chauffeurs d'autobus et la Société de transport de la CUM, mais d'ores et déjà on prévoit que ces pourparlers seront longs et difficiles.

Telle est l'opinion exprimée, hier, par le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin. Il n'y a rien qui permette, selon lui, d'afficher un enthousiasme délirant. Les deux parties ont des vues diamétralement opposées sur une quantité de principes liés à la convention collective.

La question des salaires, par exemple, risque de susciter des affrontements. La STCUM entend présenter des offres qui sont conformes à sa politique budgétaire, récemment adoptée par le conseil de la CUM. Même si elles n'ont pas encore été formulées officiel-

lement, ces offres seraient, selon les sources de La Presse, fort éloignées des demandes syndicales.

C'est toutefois la question des horaires de travail et surtout la demande syndicale d'obtenir une formule de semaine de quatre jours qui risquent de susciter le plus d'affrontement entre les parties. À l'instar de leurs collègues de la STRSM, les chauffeurs et les opérateurs de métro de la STCUM souhaitent répartir leurs heures de travail à l'intérieur d'une semaine de quatre jours. Rappelons qu'après avoir accepté ce principe, la STRSM a fait volte-face sur la question, ce qui a entraîné une grève de plusieurs mois.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, M. Maurice Vézina, de même que les principaux officiers syndicaux sont à Québec, depuis hier, où ils assistent au congrès de la FTQ. Ils ne feront pas de commentaires sur les négociations en cours avant leur retour à Montréal.

Marathon de négociation entre Hydro-Québec et ses syndicats

Presse Canadienne

Hydro-Québec et ses syndicats en grève ont entrepris hier matin un marathon de négociation en présence du conciliateur, marathon qui doit durer jusqu'à vendredi.

Depuis le début de la négociation, soit il y a près d'un an, c'est « la première fois que les pourparlers ont lieu de façon intensive », soulignait hier en entrevue Mme Francine Charest, porte-parole de la direction d'Hydro-Québec.

Ces pourparlers auront lieu à la fois en présence du conciliateur et entre patrons et représentants syndicaux seuls, selon Mme Charest.

À la requête du conciliateur, M. Normand Gauthier, les parties ont accepté de ne rien laisser filtrer du contenu de cette négociation, pour ne pas nuire aux chances de progrès.

Le conciliateur a déjà rencontré les parties à plusieurs reprises, chacune exposant ses demandes et offres, et les justifiant dans le contexte. Après tout ce temps, il semble que M. Gauthier ait « trouvé une façon possible d'enclencher des négociations », explique Mme Charest.

La convention collective des trois unités d'accréditation du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) est échue depuis le 18 décembre dernier. Dès la troisième séance, le conciliateur est intervenu.

Depuis, les négociations n'ont pratiquement pas progressé. Le contenu même des demandes et offres n'a pas vraiment été abordé.

La direction accuse le syndicat de revendiquer, simplement, sans se soucier de la situation à Hydro-Québec, qui n'est plus ce qu'elle était, et sans penser à comparer avec les emplois de même type dans les autres entreprises.

Les 14000 techniciens, employés de bureau et de métier, de leur côté, accusent la direction de vouloir négocier « en tenant seulement compte de ses priorités à elle ».

Le syndicat revendique des augmentations de salaire de six pour cent en 1989, 1990 et 1991 pour les trois unités d'accréditation.

Il demande aussi une réduction de la semaine de travail sans perte de salaire.

Egalement, il tient à la création de 2400 postes permanents.

Il veut aussi limiter le recours à la sous-traitance par Hydro-Québec.

La direction d'Hydro-Québec, quant à elle, offre en 1989 quatre pour cent d'augmentation aux employés de métier; trois pour cent plus un montant forfaitaire équivalant à un pour cent du salaire aux employés de bureau et deux pour cent plus un forfaitaire équivalant à deux pour cent du salaire aux techniciens.

En 1990 et 1991, Hydro-Québec offre la même augmentation. Les employés de métier toucheraient trois pour cent d'augmentation. Les employés de bureau et les techniciens recevraient deux pour cent d'augmentation plus un forfaitaire équivalant à un pour cent du salaire.

Louis Laberge dénonce les politiques de «laisser-faire» du gouvernement Mulroney

FRANÇOIS BERGER
QUÉBEC

C'est par une attaque contre le gouvernement de Brian Mulroney que le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, a ouvert le congrès de la plus importante centrale ouvrière de la province, hier dans la Vieille capitale.

« Les conservateurs à Ottawa ont mis en marche leur rouleau compresseur », a dit M. Laberge devant un millier de délégués.

Dans un discours de 90 minutes retraçant les grandes réalisations de la FTQ au cours de ses 25 ans à la présidence de la centrale, M. Laberge a dénoncé les politiques de «laisser-faire» du gouvernement fédéral, notamment la réforme de l'assurance-chômage, le traité de libre-échange canado-américain et la nouvelle taxe sur les produits et services (TPS).

Il a profité de l'occasion pour lancer un avertissement au gouvernement québécois en disant qu'il espérait « que le gouvernement de Robert Bourassa n'essaiera pas de mettre de l'avant des politiques

semblables, car il nous trouvera sur sa route ».

M. Laberge a dénoncé la réforme de l'aide sociale entreprise par le gouvernement Bourassa ainsi que les velléités de créer des réseaux privés dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Les syndicats subissent encore, huit ans plus tard, les contre-coups de la récession économique de 1981-82, a dit M. Laberge en indiquant que « c'est à partir de cette époque qu'a commencé à souffler le vent de conservatisme ».

Il s'en est particulièrement pris à l'absence de programmes gouvernementaux visant à faciliter la formation professionnelle des travailleurs dans le nouveau contexte économique où la concurrence est devenue internationale et les emplois de plus en plus précaires. « C'est de l'inconscience », a-t-il lancé.

Ni Ottawa ni Québec n'ont mis sur pied une « quelconque commission ou comité » qui serait responsable de vérifier les effets de l'entrée en vigueur du traité de libre-échange et de proposer des mesures concrètes pour « minimi-

ser les dégâts », a souligné le président de la FTQ.

« Encore une fois, c'est sur nos épaules que retombera la responsabilité de dénoncer les abus, de proposer des solutions, de faire des pressions », a-t-il ajouté en exposant les luttes futures que devront mener les 450000 membres de la centrale.

Affirmant que la FTQ « ne reste pas les bras croisés », il a rappelé que 15000 emplois ont été préservés au Québec depuis cinq ans grâce aux investissements du Fonds de solidarité dans des entreprises.

Sur la question de la réforme de l'assurance-chômage, qui réduira les prestations accordées aux chômeurs, M. Laberge a invité le Sénat à « exiger des audiences publiques ».

Au plan plus strictement politique, le syndicaliste s'est dit déçu de la tournure des événements au Nouveau parti démocratique, où les candidats à la succession de M. Ed Broadbent ne « sont pas intéressants ». La FTQ, qui avait appuyé le NPD aux dernières élections fédérales, favorisait la candidature de M. Bob Rae, un politicien bilingue, mais ce dernier n'est pas en lice.

Les syndiqués d'Hydro-Québec pourront poursuivre leurs grèves

GEORGES LAMON

Les 1400 employés de bureau, les techniciens et les gens de métiers (SCFP) d'Hydro-Québec, pourront poursuivre en toute légalité leurs grèves tournantes.

C'est la décision que vient de rendre le juge John R. Hannon, de la Cour supérieure, en déboutant hier, Hydro-Québec qui, le 10 novembre, avait présenté devant le tribunal une requête en évocation. Dans sa requête, la société d'Etat voulait que le tribunal annule la décision du Conseil des services essentiels (CSE) sur la suffisance des listes et déclare ces grèves illégales.

Hydro-Québec soutenait que la décision du CSE, prise le 5 novembre, était « manifestement déraisonnable et qu'en déclarant légales les grèves tournantes, prévues entre le 6 novembre et le 18 décembre, le Conseil avait excédé sa juridiction ».

Dans sa décision de dix pages dont le texte n'était pas disponible hier, le juge Hannon n'a pas retenu les arguments d'Hydro-Québec en particulier sur la question qu'il ne pouvait y avoir deux catégories de services essentiels dans le cas de grève, l'une pour les « maximums », l'une pour les « minimums ».

Hydro-Québec n'a pris encore aucune décision quant à la possibilité d'en appeler de la décision du juge Hannon devant une instance supérieure. On doit étudier le jugement.

Au CSE on n'a pas commenté la décision du juge qui vient en fait de confirmer la pertinence de la décision du conseil, selon lequel les grèves étaient conformes aux normes du Travail.

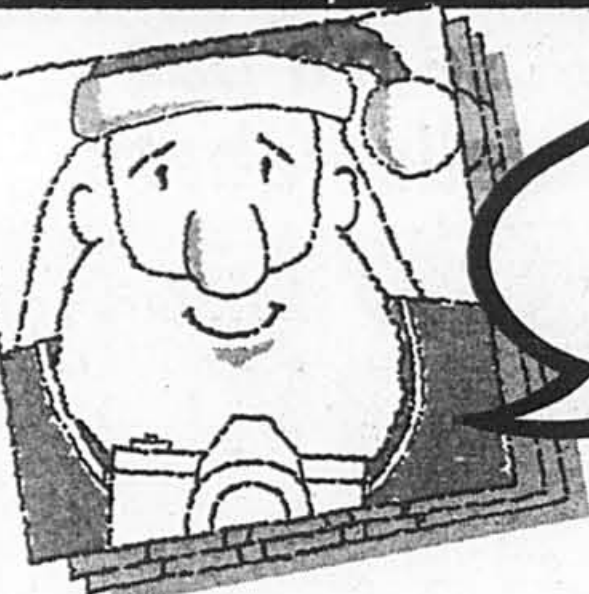
Du côté syndical, le secrétaire provincial du groupe d'employés de bureau n'a pas caché sa satisfaction en apprenant la décision du tribunal.

loto-québec				Résultats			
Banco				Tirage du 89-11-27			
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage				2	14	16	20
PROCHAIN TIRAGE: 89-11-29				25	32	33	41
				43	45	48	52
				56	59	62	64
				68			
Lot				Lot			
Catégorie (mise de 1\$)				Catégorie (mise de 1\$)			
10/10	200 000\$	8/8	25 000\$	6/6	1 000\$		
9/10	5 000\$	7/8	200\$	5/6	25\$		
8/10	200\$	6/8	10\$	5/5	250\$		
7/10	25\$	7/7	5 000\$	4/5	5\$		
6/10	5\$	6/7	50\$	4/4	100\$		
9/9	50 000\$	5/7	5\$	3/3	25\$		
8/9	1 000\$			2/2	7\$		
7/9	100\$						
6/9	5\$						



Boutique
les mut de Cartier
Paris
1498 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (514) 939-0000

LE SOLDE DE NOËL ASTRAL



NOS PRIX DISENT TOUT!

LES PLUS BAS PRIX GARANTIE 60 JOURS

D'ici 60 jours, si vous achetez un de nos appareils-photos, vidéo ou audio annoncé à prix moindre, sur présentation de l'annonce, Astral vous fera une meilleure offre!

astral
Film à haute définition Astral pour photos couleur
• 3 rouleaux 135-24 poses • 100 ASA
• Développement non compris

3/899

COMPREND COUPON DE DÉVELOPPEMENT À 6,99\$

FUJI
3 cassettes vidéo VHS
T-120 ou BETA L-750

3/1699

JOYEUSES FÊTES

BASF
Cassettes audio chrome
Extra II C-90

5/999

ÉPARGNEZ 30%

PENTAX
SF-10
• Mise au point et exposition automatique
• Contrôle total en mode manuel
• Flash auto TTL intégré et escamotable
• Pile au lithium gratuite, valeur 18,99.

36999

COMPREND RABAIS DU FABRICANT DE 30,00\$

SEULEMENT 199

LA OFFRE MULTI-PHOTOS
SEULEMENT CHEZ ASTRAL
Un 8 x 10, deux 5 x 7 et quatre photos portefeuille
De votre négatif 35mm préféré. L'offre vaut pour chaque film couleur 35mm développé. Détails en magasin.

Canon
Sureshot Supreme
• Appareil 35mm haut de gamme
• Mise au point auto
• Entraînement automatique du film
• Pile au lithium et étui compris.

22999

JOYEUX NOËL ÉPARGNEZ 20\$

PENTAX
Zoom 70S
• Appareil 35mm compact entièrement automatique avec mise au point auto.
• Objectif zoom 35-70mm
• Flash automatique zoom.

29999

ÉPARGNEZ 20\$

YASHICA
Ninja Star
• Appareil 35mm compact
• Entraînement automatique
• Mise au point automatique avec objectif 135 et flash automatique!

12999

JOYEUX NOËL ÉPARGNEZ 20\$

Canon
Sureshot Joy Date
• Appareil 35mm entièrement automatique avec mise au point auto • Fonction de poses multiples • Retardateur et flash incorporé.

18999

IMPRIME LA DATE SUR VOS PHOTOS!

YASHICA
DL60
• Appareil 35mm compact
• Système d'avance et de rebobinage motorisés
• Changement du film "Drop-in"
• Mise au point et flash automatique
• Codage DX.

14999

COMPREND PILES & FILM

YASHICA
Ninja Star
• Appareil 35mm compact
• Entraînement automatique
• Mise au point automatique avec objectif 135 et flash automatique!

12999

JOYEUX NOËL ÉPARGNEZ 20\$

IMAGE
AMX 35
• Appareil 35mm à mise au point automatique
• Avance et rebobinage automatiques
• Flash incorporé • Système DX.

8999

ÉPARGNEZ 10%

SANYO
MW 707
• Stéréo AM/FM portatif
• Double cassettes
• Double à haute vitesse.

9999

NO! NO! NO! DOUBLE CASSETTES

GoldStar
PCD-N71
• Portatif
• Radio AM/FM, lecteur de cassette et de disque compact
• 16 mémoires • Lit les CD de 3 po. et 5 po.

19999

DISQUE COMPACT ÉPARGNEZ 50\$

SANYO
MGR 64
• AM/FM cassette stéréo
• Écouteurs compris.

4999

JOYEUX NOËL

GARANTIE PROLONGÉE "COFFRE-FORT"
À partir de 19,99\$. Remboursement en bons d'achat si non utilisée.

GARANTIE ACCIDENT D'UN AN
À l'achat de tout appareil photo 35mm et d'un étui.

JOIGNEZ-VOUS AU CLUB ÉTOILE ASTRAL!

Obtenez votre carte de membre à l'achat d'un appareil-photo, vidéo ou audio et profitez de super rabais additionnels sur le développement, les albums et les accessoires Image.

astral PHOTO

AVEC NOUS, ÇA CLIC!

LE CLUB ÉTOILE ASTRAL
10% de rabais sur tous les produits
15% de rabais sur les services
20% de rabais sur les accessoires

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place. *Indique Centres Vidéo.

*Les Galeries d'Anjou	354-2001	*Mail Champlain	671-5935	*Place Ville-Marie	878-4378	*Place Vertu	336-8272
*Centre d'Achats		Centre Laval	688-3636	Place Bonaventure	878-4378	Centre Rockland	733-2669
Boulevard	721-3939	916, rue Ste-Catherine	845-5225	Place Côte-des-Neiges	343-5209	Centre Dorval	636-8221
*Promenades St-Bruno	687-7988	*Place Versailles	355-4709	2020, rue Université	849-7341	Place Alexis Nihon	933-7209
*Carrefour Laval	687-7988	Promenades		*Centre Fairview	695-6563	*Carrefour Angrignon	363-6918
*Plaza St-Hubert	271-1435	Deux-Montagnes	491-6817	Complexe Desjardins	843-8219	*Place Montréal Trust	843-8836

«Ne me fais plus jamais une peur comme ça», avait dit Michelle Perron à son mari Gilles

Une infirmière de la polyclinique Concorde, témoignant au procès du réalisateur accusé du meurtre de sa femme, rapporte le récit que lui a fait la victime 40 minutes avant sa mort

YVES BOISVERT

Le soir du 15 décembre 1987, Michelle Perron sort de la polyclinique Concorde, où elle travaille, vers 18 h. Dehors, c'est la tempête. Elle se rend à sa voiture, dans le stationnement de la polyclinique. Elle fait démarrer le moteur et sort d'enlever le véhicule.

Au moment où elle se rend compte que les portes sont verrouillées (et que la clé est dans la voiture), elle «sent une présence» derrière elle... Elle se retourne: ouf... C'est Gilles, son mari. «Ne me fais plus jamais une peur comme ça!» lui dit-elle. Et sur ce, M. Perron, mis au fait de la situation, part chercher un double de la clé, tandis que sa femme rentre dans la polyclinique en attendant. Il est 18 h 20.

C'est là que Michelle Perron a fait le récit de cette mésaventure à une collègue de travail, l'infirmière Nicole Villeneuve, venue témoigner hier au procès du réalisateur Gilles Perron, 49 ans, accusé d'avoir assassiné sa femme Michelle ce soir du 15 décembre 1987.

Il est donc 18 h 20. Mme Perron vient de rentrer dans la polyclinique en attendant que son mari revienne avec la clé. Elle discute avec Mme Villeneuve, qui soupe à ce moment-là. Mme Villeneuve demande à Mme Perron si son mari a pris un taxi, vu l'abondance de la neige et la difficulté de marcher dans la tempête. Mme Perron ne le sait pas: «qu'il s'arrange», répond-elle.

Michelle Perron ressort quelques instants plus tard. Nicole Villeneuve ne la reverra plus vivante.

Vers 19 h, une femme crie dans le corridor de l'urgence de la polyclini-

que où travaille Mme Villeneuve. Il est question d'une personne dans le stationnement qui «se sent mal» et on requiert les services d'une infirmière. Mme Villeneuve entend dire que c'est «le mari de Michelle».

L'infirmière se rend dans le stationnement. Elle voit un homme qui s'approche en titubant. C'est Gilles Perron. Il n'a pas l'air bien... Elle croit que c'est lui qui a besoin d'aide.

— C'est toi, Gilles? Tu te sens mal? Viens avec moi, on va aller

voir le médecin à l'urgence», lui dit-elle.

— Non... Ce n'est pas moi... C'est Michelle, dit-il.

— Où est-elle?

Et Gilles Perron montre du doigt la voiture de sa femme.

«J'ai couru vers la voiture», a déclaré hier au jury Mme Villeneuve.

— Et pendant ce temps, où était M. Perron?, a demandé Me Yves Berthiaume, l'avocat de la Couronne.

— Je pensais qu'il me suivait, mais je me suis rendue compte, une fois à la voiture, qu'il n'était pas là.

La porte du passager est ouverte. La voiture n'est pas en marche. Il n'y a même pas de clé dans le contact.

Michelle Perron est assise, la tête penchée, les yeux mi-clos, sur le siège du passager. Elle a une blessure au visage. Elle a perdu beaucoup de sang. L'infirmière prend son pouls. Rien.

Le procès, présidé par le juge André Biron, se poursuit ce matin.

Mélanie Côté: l'infirmier n'avait jamais soigné de personne brûlée à l'urgence

LISA BINSSE

L'infirmier qui a accueilli Mélanie Côté à l'urgence de l'hôpital Jean-Talon, dans la nuit du 4 juin, a constaté qu'elle avait à la main gauche «des petites brûlures noires» à quatre doigts, qui semblaient «superficielles». Mélanie sanglotait, a-t-il dit. Elle souffrait beaucoup et elle était épuisée. Mais, jugeant les brûlures «mineures», il l'a envoyée dans la salle d'attente. Elle a dû y patienter plus de deux heures avant de voir un médecin.

Léo Giguère, 33 ans, infirmier depuis août 1988, a affirmé qu'en aucun temps il n'a été informé du fait que la décharge électrique que Mélanie avait reçu provenait d'une rampe d'alimentation de 750 volts.

Une des amies qui accompagnaient Mélanie lui avait dit que l'adolescente de 16 ans avait reçu une décharge électrique dans le ventre. M. Giguère n'a pas posé de questions. Ce n'est que plus tard qu'il a appris que Mélanie s'était aventurée dans le tunnel de la station de métro Sherbrooke où elle avait mis la main sur la rampe d'alimentation électrique.

L'infirmier témoignait à l'enquête du coroner Anne-Marie David sur

les circonstances de la mort de Mélanie Côté, retrouvée sans vie dans son lit, vers 14 h le 4 juin, environ quatorze heures après avoir reçu la décharge électrique.

M. Giguère, qui travaillait à l'urgence de l'hôpital depuis son embauche en 1988, a expliqué que jamais il «n'aurait pensé qu'elle pouvait avoir reçu une décharge de la rampe d'alimentation. Les brûlures ne correspondaient pas à des brûlures de haut voltage». Il a associé les brûlures à une décharge électrique de bas voltage, compte tenu de la superficie des brûlures et du fait que Mélanie était capable de se déplacer sans aide. C'est aussi parce que Mélanie était «debout» qu'il n'a pas pris ses signes vitaux. Et, à sa connaissance, personne ne l'a fait.

Après avoir demandé à Mélanie d'attendre dans la salle d'attente, M. Giguère lui a apporté de la glace pour soulager la douleur. Il a soutenu hier que personne ne lui avait dit que Mélanie avait perdu conscience dans la salle d'attente, comme l'a déclaré plus tôt à l'enquête un des amis qui étaient avec Mélanie à l'hôpital.

M. Giguère a précisé qu'il n'avait pas reçu de formation particulière pour travailler à l'urgence, outre un stage de trois jours pendant son cours d'infirmier, et une immersion d'un mois après son embauche. Il a reconnu qu'il n'avait jamais vu de

brûlures causées par une décharge de haut voltage. C'était aussi la première fois qu'il recevait une personne brûlée à l'urgence.

Plus tôt hier, le père de l'adolescente, M. Mario Côté, est venu raconter qu'il s'était rendu à l'hôpital avec son amie, Mme Lucie Hallé, après avoir reçu un coup de téléphone d'une des amies de sa fille. M. Côté, pendant son témoignage, a répété essentiellement la version donnée par Mme Hallé le 10 novembre.

Mélanie, a-t-il dit, était bouleversée par ce qui s'était passé. Elle était triste et ne voulait pas en discuter à ce moment-là.

De retour à la maison, M. Côté a surveillé sa fille, allant la voir à quelques reprises pendant qu'elle dormait. Vers 14 h, il a constaté que le côté droit de son visage était bleuté. Son front était froid et ses jambes étaient chaudes, molles et sans vie. Malgré ses efforts, ceux de Mme Hallé et l'intervention de deux policiers et deux équipes d'Urgences Santé, un médecin de Maisonneuve-Rosemont devait constater le décès de Mélanie Côté un peu plus tard.

Les parents de Mélanie tiennent l'hôpital et le médecin de garde, qui a renvoyé Mélanie chez elle après un examen sommaire, responsables de la mort de leur enfant. Ils leur réclament 205 000 \$.

L'enquête se poursuit ce matin.

Colombie, beau et chaud



PIERRE FOGLIA

Un beau gâchis

Huit millions d'Américains se droguent. Pourquoi?

De toute évidence parce qu'il y a quelque chose de fêlé au paradis de M. Bush... On pourrait avancer mille explications. La désespérance à un bout de l'échelle sociale et l'obsession de la réussite à l'autre bout. La pression de l'hypercompétition. Le taux de chômage dans les ghettos noirs et latins qui tourne autour de 20 pour cent. Et c'est sans parler de ceux qui se droguent parce qu'ils en ont envie tout simplement...

Bref, huit millions d'Américains se droguent pour mille mauvaises raisons et quelques bonnes; mais, vous serez d'accord avec moi, il est complètement idiot, grotesque et saugrenu de croire que huit millions d'Américains se droguent pour la seule raison que les narco-trafiquants colombiens leur mettent de force de la coke dans le nez. Ça ne tient pas debout...

C'est pourtant la seule raison qu'on retienne MM. Reagan et Bush. Un jour ils ont décidé que le diable n'était plus communiste mais drogué. Ils sont donc partis en croisade contre la drogue. Ils ne sont pas demandés une seconde pourquoi les gens en prenaient, sans doute parce que se le demander eût été admettre, de facto, qu'il y avait là un problème, peut-être plusieurs... Or M. Reagan comme M. Bush, préfèrent avoir des ennemis que des problèmes. C'est le syndrome du cowboy: tuons l'ennemi, ça tuera le problème...

Et voilà comment fut déclarée la guerre aux narco-trafiquants colombiens. Guerre qui se déroule évidemment en Colombie. Les Américains alimentent la répression en armes et en conseillers et soutiennent la ferveur du gouvernement colombien par le chantage économique (le prix du café). Les narcos, de leur côté, ont pris la population en otage. Bombes, assassinats, et ce n'est pas fini. Ce n'est que le début de l'horreur. Hier est tombé le premier avion, 101 personnes à bord...

L'arrivée de Colombie et je ne vous surprendrai pas j'imagine, en vous disant que les Colombiens en ont plein le cul de la guerre de M. Bush et de son ami M. Barco.

Les Colombiens sont particulièrement fâchés de faire les frais d'une guerre qui ne sert à rien. «Larga y sin porvenir», longue et sans avenir, affirmaient l'autre jour le plus célèbre des Colombiens, le prix Nobel García Márquez.

Les Colombiens savent que lorsqu'on aura arrêté les barons de la drogue d'autres prendront leurs places, que d'autres ont déjà pris leurs places. Et si ce n'est pas en Colombie, ce sera au Venezuela ou en Argentine. Ou tout simplement aux États-Unis mêmes, où on a déjà fait le coup avec le pot, ancienne spécialité colombienne maintenant produite en Californie. D'ailleurs, au moment où on se parle de coke, une nouvelle drogue ravage la côte ouest, l'«ice»: une amphetamine paraît-il plus flyée que le crack, et facile comme tout à produire...

Les Colombiens n'en sont pas à leur première guerre contre les narco-trafiquants. Déjà en 84, le président Betancur, après avoir refusé les offres d'armistice des narcos, leur avait déclaré une guerre «totale». Résultat: les narcos n'ont jamais été aussi prospères, n'ont jamais eu autant de poids sur l'économie, n'ont jamais ouvert plus de restaurants, d'hôtels, de discothèques, d'agences de voyages... En même temps que fleurissaient leurs petits commerces se développait dans le pays une ferveur anticomuniste qui combla d'aise Washington et donna du travail à quelques mercenaires israéliens et britanniques...

Mais cette fois les Colombiens ne veulent rien savoir. À gauche comme à droite, ils souhaitent la négociation avec les narcos... L'extradition aux États-Unis des barons de la drogue est de plus en plus impopulaire dans le pays, et perçue comme une mise en tutelle de la justice nationale... Les derniers purs et durs appartiennent à cette élite néo-libérale, très américanisée, à laquelle appartient le président Barco, marié à une Américaine et conseillé, dit-on, pour tout ce qu'il décide ou presque, par une firme de relations publiques américaines (Sawyer and Miller)...

Les Colombiens en ont plein le dos de cette guerre; mais plus encore, ils sont écoeurés d'entendre dire que c'est de leur faute si le cancer de la drogue ronge l'Amérique du Nord. Fatigués de lire dans la presse étrangère qu'ils vivent dans un pays «gangrené par la mafia», ce qui n'est peut-être pas tout à fait faux, notez bien, mais pas comme on le voit d'ici. Défiant la pourriture et la compromission je vois plus de courage et de droiture dans ce pays-là que dans nos molles démocraties.

L'autre jour, au Nouveau-Brunswick, deux Colombiens étaient jugés pour trafic de drogue. «Vous avez acheminé votre répugnante cargaison sans vous soucier aucunement de la misère et des crimes que la vente de ce produit occasionnent en Amérique du Nord», a lancé le juge aux deux accusés avant de les envoyer en prison pour 22 ans.

Par quel effet pervers ce genre d'ammonestation «privée» devient-elle une condamnation collective des Colombiens? Par quels aberrants raccourcis le Nord-américain moyen en est-il arrivé à tenir 30 millions de Colombiens responsables des crackhousers de Washington et de L.A.?

Je ne suis pas sociologue pour répondre à ces questions. Mais j'arrive de Colombie et je peux dire que 30 millions de Colombiens en ont ras le bol du racisme des gringos...

Un jour, un universitaire de Barranquilla qui prépare un travail sur l'image de la Colombie à l'étranger m'a sorti un article récent du *Los Angeles Times* dans lequel on décrit Luis Ochoa, un des capos de Medellín, en ces termes: «Cette face de bandit, ce porc obèse...» À côté de l'article il y avait une photo d'Ochoa: «Regarde bien la face de ce gars-là, insiste mon interlocuteur. Est-ce une face de bandit? Du tout. C'est une face ordinaire de latino moyen. Ma face, celle d'un peu tout le monde dans cette université, dans cette ville, dans ce pays. Ochoa est un bandit, c'est entendu. Mais une face de bandit? Aussi bien dire alors que tous les Colombiens ont l'air de bandits, et au fond c'est ce que dit cet article...»

Un autre jour c'est un évêque (Mgr Augusto Castro) qui revenait justement d'un long séjour au Québec et se souvenait, devant moi, avec un frémissement de rage, de cet imbécile à l'Université de Montréal qui lui a demandé s'il avait de quoi sniffer. Et ce n'était pas une rage de curé outré, c'était une rage de Colombien écoeuré du cliché, du mépris.

L'arrivée de Colombie en me disant: Mon Dieu, quel foutu gâchis...

Et si, au lieu de cette overdose d'hystérie, on légiférait la dope? La coke ne rend pas l'homme plus semblable à la bête que le scotch, pas moins...

Un risque? Moins que le trafic, la répression, la guerre, la folie.

Notez bien: cette chronique reprendra son cours régulier samedi.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos)
4 déc. ou 9 déc. ou 13 déc.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2)
2-3 déc. et 16-17 déc.
ou 5-6 déc. et 18-19 déc.
- Lotus 1-2-3
30 nov. - 1er déc.
et 7 - 8 déc.
- D BASE III PLUS
16-17 jan. et 25-26 janvier



Autres dates disponibles
en novembre et décembre

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

LE MEILLEUR VOYAGE AU MEILLEUR PRIX

RABAIS JUSQU'À
600\$
PAR COUPLE

Hawaii Tours le #1 sur Hawaii ose ce qu'on a jamais osé.

Offre sans précédent
2 semaines pour la période des fêtes

du 18 décembre au 2 janvier
à partir de

et du 1er au 16 janvier
à partir de

1 276 \$ p.p. plus taxes 999 \$ p.p. plus taxes

Hôtel gratuit pour les enfants de moins de 17 ans
En vol direct de Montréal

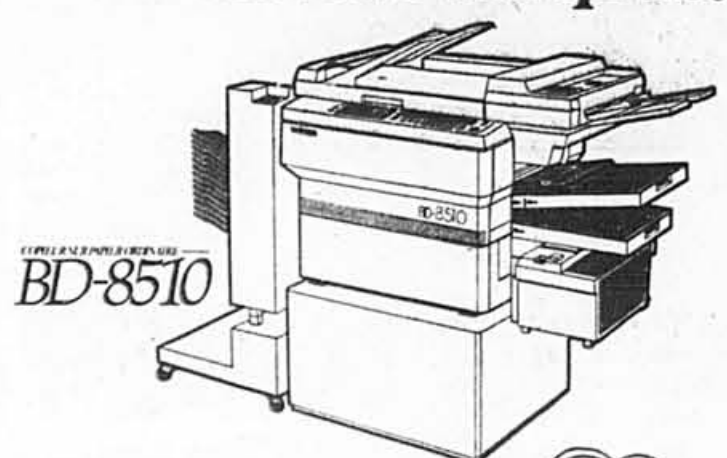
Incluant: avion, hôtel et transferts, départs bimensuels les
lundis à partir du 18 décembre.

Nombre de places limité

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages

HAWAII TOURS

L'expert de la productivité dans votre entreprise.



40 copies minute de productivité multi-fonctions.

Le BD-8510 est un système de
copie multi-fonctions qui accroît la
productivité de votre entreprise.
Grâce à l'alimentation automa-
tique de documents, au zoom
65% - 200% et à la fiabilité Toshi-
ba, vous obtenez des copies impec-
cables 365 jours par an.

Recto verso automatique

Autres modèles de 10 à 62 copies / minute

DMD
Équipement de bureau

3535, rue Rouen est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381

527-2381

VANCOUVER

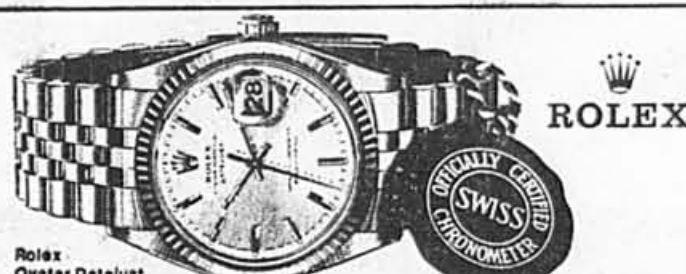
2 vols hebdomadaires
à partir du 18 décembre,
soit le jeudi et le lundi

359 \$
plus taxes

* Supplément de 70\$ pour
le départ des 18, 21 et 28
décembre

Vol aller-retour
Nombre de
places limité

249\$
Vol aller simple
Nous acceptons également les
réservations d'origine de Vancouver.
Consultez votre agent
de voyages



ROLEX
Oyster Datejust
KAUFMANN
2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0395

ALLIANCES À DIAMANTS MEILLEURS PRIX EN VILLE



MONTRES:
BAUME et MERCIER — PIAGET — CONCORDE — SEIKO — LASALLE —
MOVADO — RAYMOND WEIL — PULSAR — MICHEL HERBELIN —
BULOVA — CITIZEN — SWATCH — LORUS — TIMEX

PLUMES:
MONT BLANC — S.T. DUPONT — CROSS — SHEAFFER — PARKER
GRAVURE SUR PLACE DE VOTRE NOM ou LOGO DE COMPAGNIE

REMODELAGE
• Si vous désirez changer le STYLE de votre
bague, nous avons de magnifiques mou-
lures à vous proposer.
• Venez les essayer, vous en serez emballés
Elles seront prêtes pour Noël si vous faites
vite.
• Venez choisir la vôtre, elle redonnera à
vos pierres précieuses l'éclat qu'elles
méritent.

**BIJOUTERIE
le roy**
7139, rue ST-HUBERT
(coin Jean-Talon)
MONTRÉAL
277-3127

Une merveille
technologique
plus un cadeau de Noël



SupersPort 286

- AT 80286, 12MHz
- 1Mo mémoire RAM
- Disque rigide 20Mo
- option 40Mo
- Fonctionne à piles (incluses)

Obtenez GRATUITEMENT:

- le sac de transport
 - le logiciel Microsoft Works
- et en plus **RECEVEZ DU MANUFACTURIER UN REMBOURSEMENT DE**

SEULEMENT

4295\$

175\$



«LES SPÉCIALISTES DU RÉSEAU NOVELL»

5692, rue Jean-Talon est
Saint-Leonard H1S 1M2

255-3799

VISA et MASTERCARD acceptés, possibilité de financement en magasin.

450, boul. René-Lévesque ouest
Montréal H2Z 1Z6

878-3144

C'est à la SQ de décider si elle mettra fin ou non au bingo illégal de Kahnawake

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le ministère de la Sécurité publique et la Régie des loteries et courses du Québec remettent le dossier du bingo illégal de la réserve de Kahnawake entre les mains de la Sûreté du Québec. Ils considèrent que c'est à la SQ de faire maintenant les premiers pas en décidant, ou non, d'effectuer une descente au bingo des Mohawks.

Selon des sources gouvernementales, les policiers de la SQ pourraient saisir très bientôt tout le matériel nécessaire à la tenue du super-bingo.

«C'est un problème policier, c'est à la SQ de décider comment elle va traiter la suite du dossier», a déclaré hier André Blanchet, de la Sûreté du Québec. Les participants du super-bingo s'attendaient samedi soir dernier à ce que la police intervienne. Finalement rien n'est venu perturber le jeu de 2000 personnes, Blancs et Indiens, qui se sont partagé des prix totalisant 18000\$.

Judi, la Régie des loteries et courses décidait de son côté de modifier la loi, pour porter de 3500\$ à 5000\$ le montant maximum permis par soir pour la tenue d'un bingo. Dorénavant, même les foires agricoles font partie de cette réglementation, ce qui signifie qu'elles ne pourront plus présenter des bingos avec des prix qui peuvent parfois grimper jusqu'à 25000\$. Par ailleurs, un organisme détenant un permis de bingo doit prouver qu'il est capable de recueillir 20 p. cent du montant de la soirée, ou 25 p. cent s'il s'agit de 5000\$.

Charles Carpenter, secrétaire de la régie, a expliqué que c'était à la SQ de prendre les décisions dans le cas de Kahnawake. «Ce n'est pas la régie qui dit que c'est illégal. Selon le code criminel toutes les loteries sont illégales au Canada, sauf quelques exceptions», a-t-il indiqué. Il a rappelé que le bingo de Kahnawake ne possédait pas de permis d'explo-

tation parce que personne ne l'avait demandé et que de toute façon il n'avait rien d'un organisme sans but lucratif, à caractère religieux ou charitable.

Du côté du ministère de la Sécurité publique, on donnait le

même son de cloche hier en ce qui a trait à la poursuite des événements. Johanne Denault, l'attachée de presse du ministre Sam Elkas, a déclaré que le dossier était entre les mains de la SQ. «Tout dépendra de ce que la SQ

recommandera», a-t-elle fait remarquer hier. Elle était du même avis que le porte-parole de la SQ, André Blanchet, qui expliquait que «le ministère ne portera pas d'accusations que si la SQ le lui demande».

14 000 bénévoles participent à l'opération Nez rouge

Ces bénévoles se chargeront de ramener les fêtards à bon port

GEORGES LAMON

■ Avec la période des Fêtes revient l'opération Nez rouge qui cette année encore permettra à de nombreux fêtards de rentrer chez eux en toute sécurité grâce aux quelque 14 000 bénévoles qui s'occuperont de leur transport après les parties de bureau et les réunions de famille.

Il y a des opérations Nez rouge dans plusieurs régions du Québec. Pour la grande région de Montréal, l'opération Nez rouge répond au 289-2911.

Pour la sixième année consécutive, (mais la troisième dans la région de Montréal), l'opération Nez rouge se déroulera du 8 au 31 décembre, pour éviter aux automobilistes qui ont levé un peu trop le coude ou pris des médicaments ou des drogues, de risquer des accidents et de subir les foudres de la justice.

Plus de 14 000 bénévoles participeront à cette édition 1989 de Nez rouge comme chauffeurs privés dans 34 opérations qui se tiendront dans 280 villes et municipalités du Québec, pour aider, si besoin est, quelque 4,5 millions de Québécois.

Rappelons que l'an dernier, au cours des 30 opérations dans 250 municipalités, 12 500 bénévoles avaient répondu à 15 573 demandes d'automobilistes.

En conférence de presse, hier au cégep du Vieux-Montréal, le président d'honneur et fondateur de cette opération en 1984, Jean-Marie De Koninck, a rappelé que cette opération visait trois objectifs précis. D'abord la prévention, puis la sensibilisation populaire (c'est l'occasion d'aborder les problèmes liés à l'alcoolisme au volant), et enfin l'éducation. Car, à son avis, si l'opération Nez rouge marche, c'est que «tous les organismes participent à cette entreprise».

M. De Koninck a ajouté que l'opération Nez rouge entreprendra une tournée dans 57 institutions

scolaires du Québec avec la mascotte, Nez rouge, tournée au cours de laquelle il sera surtout question d'alcool au volant. «Il est bon d'atteindre les jeunes, futurs conducteurs, dès le début», a insisté M. De Koninck.

D'ailleurs, encore cette année, se joignent à cette opération, outre la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), les différents services de police du Québec, et un nombre important de commanditaires. Tous les dons versés par des automobilistes reconduits chez eux, seront versés aux Scouts et Guides de Montréal et aux clubs de natation de La-val et de Longueuil.

Pour la RAAQ, qui contribue 200 000\$ à cette opération, il s'agit là d'une «excellente occasion pour les jeunes de s'engager dans une action concrète pour faire diminuer le nombre des victimes de la route» dont ils sont bien souvent. D'ailleurs, M. Pierre Thériault, directeur des communications à la RAAQ, a rappelé que le nombre des accidents routiers avait diminué de 25 p. cent en 1988 en comparaison de 1986. Si en 1973 les routes du Québec ont fait plus de 2200 morts, en 1988, ce nombre s'est élevé à 1090 avec un parc automobile de 66 p. cent plus élevé. Cela ne signifie pas pour autant que ces morts sont uniquement attribuables à l'alcool.

De son côté, le groupe Desjardins, Assurances générales, contribuera pour 150 000\$ cette année à l'opération Nez rouge, en plus des 1000 bénévoles qui participeront à la soirée Desjardins le 22 décembre. Ce qui portera, depuis 1984, à plus d'un demi-million de dollars la participation financière du mouvement à l'opération Nez rouge.

«Si nous pouvons déjà convaincre deux ou trois automobilistes par municipalité de faire appel à l'opération Nez rouge, a admis Daniel Desjardins, vice-président aux communications et au marketing du Groupe Desjardins, ce serait déjà suffisant à notre opération.»

ALLONS, ALLONS À LONDRES TROIS FOIS PAR SEMAINE.

Dorénavant, Canadien relie Montréal à Londres sans escale.

Et Montréal à Manchester, via Toronto, trois fois par semaine. Grâce à son association avec Wardair, Canadien vous offre tout un monde de destinations telles qu'Amsterdam, Copenhague, Frankfurt, Munich, Milan et Rome. Et pour ceux dont les projets de voyage sont plutôt orientés vers la France, Canadien a ajouté Paris sur sa liste de destinations.

Les critères d'excellence de Wardair et le vaste réseau de Canadien sont maintenant réunis pour vous permettre de vous rendre dans plus de villes européennes que jamais auparavant.

Wardair Canadien
ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN.

T E T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la coopération internationale présentera, samedi, une **Soirée sénégalaise** organisée au profit des projets de cet organisme au Sénégal. Elle aura lieu au Centre culturel de la Cité des jeunes, à Vaudreuil, et comprendra défilé de mode, danse, musique et repas sénégalais. Coût: 30\$ par personne. Pour renseignements ou réservation, appeler **Micheline Dion**, 424-0107.

Le Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM) se tiendra, du 7 au 10 décembre, au Palais des congrès, 201, ouest, Viger. Pour détails: 273-4030.

Après avoir vu, le printemps dernier, son mandat de secrétaire général de l'UQTR renouvelé pour une période de cinq ans, **M. André Brousseau** devient, en plus, vice-recteur de cette institution de Trois-Rivières. En vertu de cette nouvelle fonction, il sera appelé à assister le recteur **Jacques R. Parent** dans l'exécution de ses tâches.

Le groupe scout/guide Saint-Zotique de Montréal organise un Marché aux puces qui aura lieu vendredi, samedi et dimanche prochains, au sous-sol de l'église Saint-Zotique, 4365, ouest, Notre-Dame. On pourra en profiter pour déguster de bons petits plats à prix abordables. Pour réservation de tables ou renseignements, appeler **Suzanne Legault**, 935-2479.

La Société Goodfellow invite architectes et ingénieurs, de 8h00 à midi, au Centre international de design, 85, ouest, rue Saint-Paul, où sera présentée une conférence sur l'utilisation du bois traitée pour les années 1990. Un petit déjeuner sera servi à cette occasion.

À la suite du succès remporté l'an dernier, les épiciers Métro réitérent, cette année, leur association avec **LEUCAN**, en réalisant une deuxième édition de la promotion «**Doudoux, plaisirs des fêtes**». Jusqu'au 30 décembre, sera offerte à la clientèle



Le plus gros godet au monde

La fonderie d'acier Amsco, de Joliette, et ses 260 employés se félicitent d'avoir produit le plus gros godet coule au monde. Une trentaine d'adultes pourraient s'y tenir debout. Le transport de cette masse de plus de 48 tonnes d'acier au manganèse à destination d'une mine de cuivre en Arizona a été effectué par une compagnie spécialisée dans ce genre de déplacement. D'une hauteur et d'une largeur de 14 pieds et d'une profondeur de 13 pieds, il pèsera près de 57 tonnes avec ses accessoires, ses dents et ses plaques blindées. Le contrat prévoit la fabrication de trois autres godets qui seront livrés d'ici mars prochain. Selon le directeur de l'usine de Joliette, **M. Jean Payette**, ce contrat est une excellente occasion de démontrer aux compétiteurs internationaux le savoir-faire de son équipe.

une nouvelle collection de Doudoux composée des quatre personnages suivants: Doudouchon, Doudouchien, Doudouchon et Doudouchien. Ces animaux rembourrés, lavables et sécuritaires sont fabriqués de nylon. Le prix de détail est de 9,99\$ et, pour chaque animal vendu, Métro versera 1\$ à LEUCAN. Les profits ainsi accumulés serviront à la réalisation de la phase finale de l'unité Charles-Bruneau, réservée aux enfants atteints de leucémie-cancer de l'Hôpital Saint-Justine. L'an dernier, cette initiative de Métro avait rapporté 100 000\$ à LEUCAN.

Neuf Québécois ont atteint le statut de membres éminents de l'Association internationale des orthodontistes, lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, récemment, à Montréal. Ce

sont: Les docteurs **Michel Bédard**, de Charlesbourg, **Serge Bélisle**, de Saint-Jérôme, **Gérard Bolduc**, de Lac Mégantic, **Louis-Bernard Courchesne**, de Dolbeau, **Bernard Labelle**, de l'Assomption, **Jean-Roch Lamarre**, de Matane, **Jean Lesard**, de Lac-Etchemin, **Richard Millette**, de Drummondville, et **Yvon Turcotte**, de Baie Saint-Paul. Pour atteindre ce niveau, il faut avoir complété au moins 300 heures d'étude post-universitaire dans ce domaine.

Le département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, en collaboration avec la Commission nationale portugaise pour la commémoration des découvertes, présentera trois conférences sur l'art portugais de la Renaissance, données par le professeur **Pedro**

Dias, de l'Université de Coimbra, au Portugal, les 6 et 7 décembre. Il traitera de l'architecture manuéline, de François de Hollande et de l'ouverture à l'Orient dans l'architecture portugaise du 16^e siècle. Renseignements à 343-6184.

Jusqu'à la fin de premier cycle de l'UQTR, **M. Jean-Pierre Bourassa** vient d'être nommé directeur scientifique du nouvel **Insectarium** de Montréal, situé dans un agrandissement du parc Maisonneuve. Il sera inauguré au début de l'an prochain et fera partie d'un grand complexe muséologique de plus de 40 millions\$ comprenant le Biodôme aménagé à même l'ancien Velodrome, le tout se trouvant rattaché au Jardin botanique.

Les entreprises canadiennes ont démontré qu'elles peuvent répondre mieux que leurs concurrentes internationales aux besoins du marché. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada, **M. Harvie Andre**, en proclamant les lauréats des réussites dans le milieu des affaires et de l'industrie. Trois compagnies québécoises ont reçu la Palme d'Or décernée dans chacune de neuf catégories: entrepreneurship, design industriel, innovation, invention, collaboration ouvrière-patronale, marketing,



Le Bal annuel des éditeurs

Le Bal annuel des éditeurs a récemment eu lieu au Windsor, sous la présidence d'honneur de **M. Marcel Masse**, ministre canadien des Communications, que l'on voit au centre en compagnie, de gauche à droite, de **Mmes Celine Masse**, son épouse, **Carole Levert**, présidente de l'Association des éditeurs, **Mireille Kermoyan**, et **M. Ara Kermoyan**, président du bal.

productivité, qualité et petite entreprise. Dans la catégorie entrepreneurship, les trois palme (or, argent et bronze) sont allées à des entreprises québécoises. Or: Repap Entreprises, de Montréal, le plus grand producteur canadien intégré, à l'échelle mondiale, de papier couché de qualité supérieure. Argent: Les bateaux Dorval, de Grand-Mère. Bronze: MPB Technologies, de Dorval. Une autre palme d'or a été décernée à Stelco, de Lachine, et au local 3258 des Métallurgistes unis d'Amérique, dans la catégorie collaboration ouvrière-patronale, et, dans le même domaine,

une palme de bronze à Bombardier, division motoneige, de Valcourt, et à ses employés. Dans le domaine de l'invention, IAF BioChem International de Montréal s'est également mérité la Palme d'Or. Les autres lauréats québécois sont les suivants: la Corporation des tapis Peerless, d'Acton Vale, Palme de Bronze pour la catégorie productivité. Cette société a également remporté la Palme d'Argent, dans la catégorie Marketing, Prevost Car de Saint-Claire s'est mérité la Palme d'Argent dans le domaine du design industriel, tandis que Garaga Doors, de Saint-Georges de Beauce, et Incendex, de Saint-Laurent, ont reçu respectivement les Palmes d'Argent et de Bronze dans la catégorie des petites entreprises.

Un Noël chatoyant



Le Club félin de Montréal, un organisme à but non lucratif, présentera, pour une douzième année consécutive, «**Le Noël des chats**», à la Place Bonaventure, les 2 et 3 décembre, de 9h00 à 18h00. Cette exposition accueillera plus de 250 chats de race pure aussi bien que de gouttière. Sur la photo, **Renee Lemay**, chroniqueur de télévision et porte-parole du Noël des chats, tient un superbe félin en compagnie du Chat Noël, le Père Noël des minous.

Le gouvernement du Pérou vient d'annoncer la nomination de **M. Juan Garland**, diplomate, avocat et économiste, pour exercer, de façon simultanée les fonctions de consul général de son pays à Montréal et de représentant permanent auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

A JEUDI

Solde
16⁹⁹
ch.

Bébé Mickey D'éveil de Disney

8 activités amusantes pour bébé! Se fixe au lit ou au parc. 3 à 24 mois. No 1273019. Notre prix 19,99



A. Solde

22⁴⁹
ch.

GI JOE RAIDER

Le véhicule se sépare pour devenir 2 unités de combat. Figurine articulée incluse. 5 ans & plus. No 1276020. Notre prix 24,99

B. Solde

4⁴⁹
ch.

B. Figurines G.I. JOE

Figurines d'armée complètement articulées. 5 ans & plus. No 1275992. Notre prix 5,99

C. Poupée Maxie

Tire sur ses cheveux pour les allonger! Access. incl. 4 ans & plus. No 1275801. Notre prix 18,99

17⁹⁹
ch.

32⁹⁹
ch.

24⁹⁹
ch.

13⁹⁹
ch.

Les préférés du Père Noël!



A. Guitare avec microphone
Guitare 27" avec amplificateur & haut-parleur. No 1152261. Notre prix 43,99

B. Véhicule télécommandé "Lynx Flyer"
5 fonctions. 5 ans & plus. No 1152211. Notre prix 34,99

C. Véhicule télécommandé "Turbo Stinger"
Véhicule avec 8 fonctions télécommandées & 4 vitesses. 8 ans & plus. No 1152218. Notre prix 79,99

Ens. de jeu La Bande à Pisco de Disney
Avec pâte à modeler. 3 ans & plus. No 1273799. Notre prix 19,99

Playmates AIRPORT PLAY SET
L'animation d'un véritable aéroport. 3 ans et plus. No 0970972. Notre prix 28,99

B. Solde
32⁹⁹
ch.

B. Train électrique
Rails, bloc d'alimentation & fiches de raccordement incl. 8 ans & plus. No 1276484. Notre prix 39,99

A. Solde
24⁹⁹
ch.

A. Jeu d'aéroport 17 pces

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Four MicroLite
Cuit de vrais gâteaux & biscuits! Accessoires, de cuisson & instructions inclus. 6 ans & plus. No 1276135. Notre prix 22,99

B. Écran Magique Etch A Sketch
Un jouet à dessiner toujours populaire! 4 ans & plus. No 1276135. Notre prix 22,99

B. Notre prix
13⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Mini Mega Bloks
1-1/2 an & plus. No 0970911. Notre prix 12,59

B. Mega Bloks 100 pces
Se range dans un sac. 1-1/2 an & plus. No 1102609. Notre prix 29,99

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Jeu d'aéroport 17 pces

A. Solde
24⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
19⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

A. Solde
10⁹⁹
ch.

PASCAL

Ces prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

CENTRES COMMERCIAUX

• Place Metcalfe — 253-1152
• 275 est. rue Sherbrooke — 722-4661
• 4250 est. rue de la Vallée — 494-0111

• Les Jardins Dorval — 400-0101

• 1000-0101 — 400-0101
• 1000-0101 — 400-0101
• 1000-0101 — 400-0101

• Centre Angers — 421-4211

• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211

MAGASINS

• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211

• 421-4211

• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211
• 421-4211 — 421-4211

L'affaire Davis: le coroner attend les intentions de la Couronne

SUZANNE COLPRON

■ Si le procureur de la Couronne, Me André Vincent, prend beaucoup de temps à étudier le dossier de Victor Davis, ce n'est pas le cas du coroner en chef, le docteur Jean Grenier.

«Je suis convaincu de la nécessité d'ordonner la tenue d'une enquête publique pour faire la lumière sur les circonstances de l'accident», a-t-il déclaré hier. «Mais, il y a encore un point d'interrogation...»

Le docteur Grenier a expliqué que la loi des coroners ne permet pas de tenir une enquête publique si des poursuites sont intentées au criminel. «Nous avons tenté à maintes reprises de joindre le procureur de la Couronne pour connaître ses intentions, mais n'avons eu aucune réponse», a-t-il dit.

Victor Davis, 25 ans, est mort à l'hôpital Notre-Dame le 13 novembre, deux jours après avoir été renversé par une voiture à Sainte-Anne-de-Bellevue, en banlieue ouest de Montréal, et sans avoir repris conscience.

Au terme de 11 jours d'enquête, les policiers de la section enquête-accident de la police de la CUM ont remis, jeudi, leur rapport au coroner investigateur, Roger Michaud, ainsi qu'au procureur de la Couronne, Me André Vincent. Le coroner Michaud a transmis ses recommandations au docteur Grenier le jour même, tandis que le procureur de la Couronne, Me Vincent, étudie toujours le dossier. Il rencontrait les enquêteurs hier pour discuter de certains points.

De son côté, l'avocat de la famille Davis, Me Raphael Schachter, a fait savoir qu'il trouvait le temps long. «Comme tout le monde au Québec, nous sommes dans l'attente. Nous ne comprenons pas pourquoi cela prend autant de temps.»

En attendant, Glen Crossley, 19 ans, au volant de l'auto le soir de l'accident, s'apprete à subir son procès pour conduite en état d'ébriété en une autre occasion, le 15 décembre. Selon son avocat, Me Jeffrey Boro, il était sobre le soir de l'accident de Davis.

Crossley s'est rendu au poste de police moins d'une demi-heure après l'accident en déclarant au policier: «Je ne suis pas certain mais je crois avoir frappé quelqu'un».

Ce soir-là, Crossley et deux de ses amis sortaient de la brasserie Belle-Vue, où Davis, sa compagne, Donna Clavel, et une copine, Jennifer Watt, avaient également passé une partie de la soirée.

Une des raisons pour lesquelles le coroner Michaud a recommandé la tenue d'une enquête publique dans cette affaire tient au fait que les témoignages se contredisent. «Il n'a pas eu de difficulté à me convaincre», a laissé tomber le docteur Jean Grenier.

1000\$^{de remise**}

ou financement 6,9% pour 24 mois*.

Eagle Vista

Modèles 89 à 3 et 4 portes
chez votre concessionnaire

Jeep et Eagle

participant!



Plus d'autres bonnes affaires:

Eagle Premier 89
1 500 \$ de remise** ou
financement 6,9% pour 24 mois.*

Familiale Eagle Vista 89
500 \$ de remise.**

Eagle Medallion 89
2 000 \$ de remise** ou
financement 6,9% pour 24 mois.*



GARANTIE 3 60 000 km†

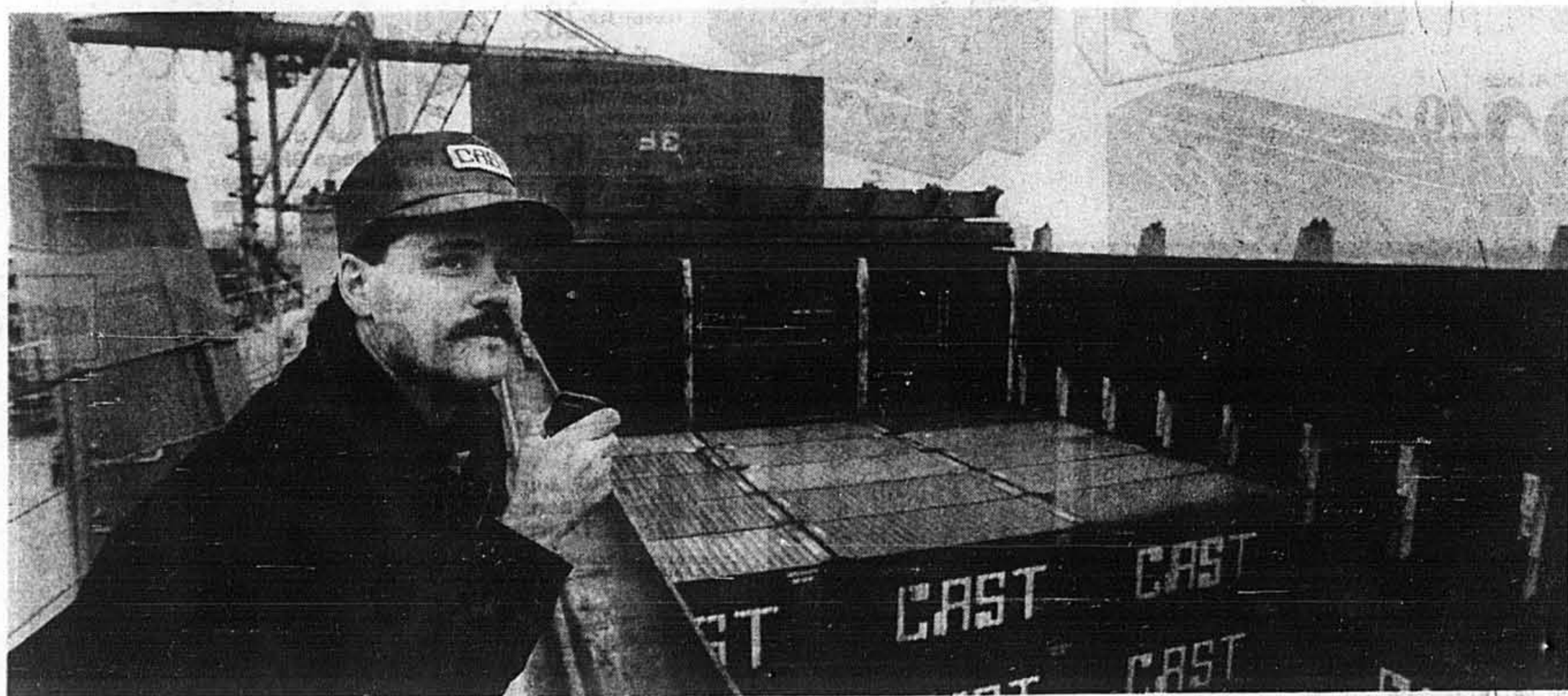
Chez votre concessionnaire Jeep et Eagle du Québec participant...vous ferez une bonne affaire!

*Ces offres sont mutuellement exclusives; elles ne peuvent être combinées et s'appliquent à des achats pour usage personnel seulement. Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent un taux de financement réduit sur des véhicules sélectionnés ont droit au taux de financement de 6,9% pour un terme maximum de 24 mois, 8,9% pour un terme de 25 à 36 mois et 9,9% pour un terme de 37 à 48 mois. Les transactions sont sous réserve de l'approbation de Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison chez un concessionnaire Jeep et Eagle participant entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Les véhicules doivent être achetés et livrés à partir du stock existant du concessionnaire. Les offres de financement excluent les taxes et les véhicules de location au détail, et annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Le coût de l'emprunt variera en fonction du montant financé, de la durée du prêt et du taux de financement. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire pour les détails.

†L'offre de remise est une offre de durée limitée et s'applique aux véhicules indiqués ci-dessus. L'achat doit être effectué et l'acheteur doit prendre livraison du véhicule à partir du stock existant du concessionnaire entre le 30 octobre 1989 et la date où Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment et ne peut être combinée avec aucune autre offre précédente ou aucune autre offre de remplacement en vigueur. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voir un concessionnaire pour les détails.

*Voir un concessionnaire pour les détails.

À l'oeuvre.



Cast.
Une des entreprises
qui met tout en œuvre pour
que le port de Montréal
soit à l'œuvre
à longueur d'année.

CAST

Le système «Blue Box» pour vos expéditions par conteneurs

Peine de prison maintenue en Cour d'appel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trois juges de la Cour d'appel ont refusé d'alléger la peine d'emprisonnement de sept ans imposée à une femme dans la cinquantaine qui avait été reconnue coupable d'avoir fait entrer illégalement de la cocaïne au Canada, via l'aéroport de Mirabel.

Dans ses revendications, l'avocate de Florentine Fournier, Me Josée Ferrari, a expliqué aux juges que sa cliente n'avait pas de casier judiciaire avant d'être traduite devant le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, Chambre criminelle, pour avoir agi comme courrier pour des trafiquants et qu'elle devait de ce fait recevoir une sentence moindre.

Les juges Maurice Fish, Fred Kaufman et Maurice Jacques ont unanimement refusé les arguments de Me Ferrari.

Comme le juge Beaudoin, ils sont d'avis qu'il faut sévir contre le crime organisé et que, dans le cas d'importation de drogue, on doit redoubler d'ardeur dans le but de contrecarrer ceux qui se spécialisent dans ce genre d'importation.

Ce jugement de la Cour d'appel démontre aussi que les juges de première instance ont raison d'imposer des peines sévères à des personnes qui font « le commerce de produits qui ne sont pas cultivés au pays et par ce fait ne font pas partie des richesses naturelles du Canada », avait dit le juge Beaudoin dans le prononcé de sa sentence.

Sans le savoir, Florentine Fournier avait joué un vilain tour à ses « employeurs » car les 4,4 kilos de coke saisis enroulés à son corps n'étaient pures qu'à 52 p. cent environ. En réalité lorsqu'elle a été prise en Colombie, la drogue était pure en 100 p. cent, mais elle a été doublée par les trafiquants avant le départ.

Un meurtrier recherché en Estrie

d'après PC

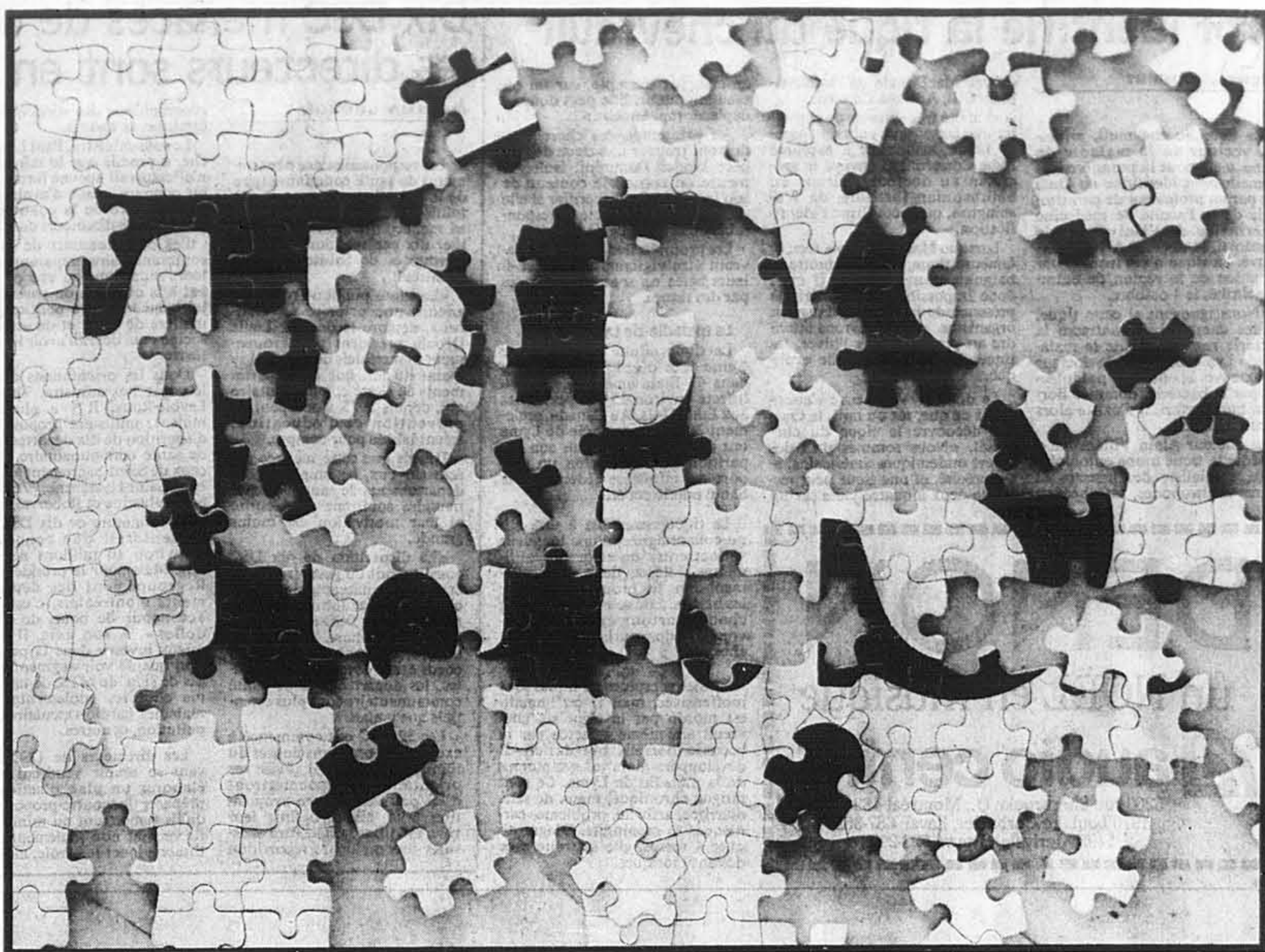
CANTON DE SHIPTON

■ Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, district de l'Estrie, s'affairaient, hier, à recueillir des indices et des témoignages pour retracer le meurtrier de Luc Boisvert, âgé de 32 ans.

Boisvert a été criblé de balles, dans une maison-moblie du canton de Shipton, aux portes d'Asbestos. Dans les milieux policiers, on le connaît comme un membre des Outlaws.

L'arme a craché pas moins d'une douzaine de projectiles, peut-être davantage. L'autopsie révélera le nombre de projectiles qui ont atteint la victime, pratiquement des pieds à la tête, à travers la porte vitrée de la maison mobile.

Les policiers n'écartent pas pour le moment l'hypothèse qu'il s'agit d'une exécution reliée à une guerre intestine du groupe des Outlaws ou encore qu'il s'agit d'un meurtre commandé par un club ennemi.



Pourquoi se casser la tête quand il suffit de demander conseil?



Comment devrez-vous ajuster vos prix? Que deviendra votre marge de crédit? Comment votre chiffre de ventes sera-t-il affecté? Voilà autant de questions que soulève l'entrée en vigueur prochaine de la taxe sur les produits et services. Pour y répondre, il vous suffit de nous consulter. Le portrait d'ensemble que nous tracerons de

votre entreprise sous le nouveau régime fiscal vous permettra de bien connaître toutes les implications de ce dernier et de vous éviter bien des maux de tête.

SKF
GBS GENERAL
 BEARING SERVICE INC.

Montreal 537-7423	Laval 668-5330	Saint-Léonard 325-0471
St-Laurent 744-2721	Longueuil 679-2550	W-est 254-9538

Représentation à travers le Canada
Doane Raymond
 Associés

**RAYMOND, CHABOT,
 MARTIN, PARÉ**
 LA FORCE DU CONSEIL

Représentation internationale:
Grant Thornton
 International

DE MONTRÉAL À QUÉBEC.



Pour la première fois au Québec, un prof identifie la tique du chevreuil

MICHELE QUIMET

La tique du chevreuil, principal vecteur de la maladie de Lyme, a été pour la première fois formellement identifiée au Québec par un professeur de parasitologie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le docteur Alain Villeneuve. La tique a été trouvée sur un chien de la région de Saint-Hyacinthe, le 4 octobre.

« Nous ignorons si cette tique, Ixodes dammini, a contracté la bactérie responsable de la maladie de Lyme, a précisé le docteur Villeneuve. Si elle n'est pas infectée par la bactérie, nommée Borrelia burgdorferi, il n'existe alors aucun danger. »

Le docteur Alain Villeneuve a expédié la tique à une entomologiste, spécialiste des insectes et autres arthropodes, attachée au

collège MacDonald de l'université McGill, Adriana Costero.

« J'ai été très surprise de constater que cette tique était de l'espèce Ixodes dammini, a expliqué Mme Costero. J'ai envoyé le spécimen au docteur Keirans du Smithsonian Institute, de Washington, qui a confirmé l'identification. »

Lorsque Mme Costero a reçu la fameuse tique, elle était morte et baignait dans l'alcool. Il était donc impossible de découvrir la présence de la bactérie dans son organisme. « Nous devons attendre au printemps car l'hiver, les tiques hibernent », a-t-elle expliqué.

Le docteur Villeneuve s'attendait à ce que, tôt ou tard, le Québec découvre la tique du chevreuil. « Nous sommes près des foyers endémiques américains, a-t-il précisé, et une tique peut rester de deux à quatre jours sur un

animal, par exemple, sur un oiseau migrateur. Elle peut donc se déplacer rapidement. »

Au printemps, les chercheurs devront trouver une tique de l'espèce Ixodes dammini, isoler et mettre en culture le contenu de son intestin afin de vérifier si elle est porteuse de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Les propriétaires d'animaux devront être vigilants et vérifier si leurs bêtes ne sont pas infestées par des tiques.

La maladie de Lyme

La tique adulte a la grosseur d'une tête d'épingle. Présente dans 45 États américains, elle a infecté environ 13 000 personnes aux États-Unis. Au Canada, seulement 30 cas de maladie de Lyme ont été rapportés depuis son apparition en 1977, selon un rapport du ministère fédéral de la Santé publié cet été.

La tique ressemble à une minuscule araignée, d'une longueur variant entre un et quatre millimètres. Elle se tient habituellement dans les broussailles ou sur les herbes. Elle se nourrit de sang chaud, surtout celui des chevreuils et des souris à pattes blanches.

Plusieurs espèces de tiques sont inoffensives, mais si un humain est mordu par la tique du chevreuil elle-même infectée par la bactérie Borrelia burgdorferi, il développera alors les symptômes de la maladie de Lyme. Ce sont fatigue chronique, maux de tête, diarrhée, arthrite, problèmes cardiaques et méningite. Diagnostiquée à temps, elle se traite avec des antibiotiques.

Dix DSC menacés de disparaître: les directeurs sont en état d'alerte

MARTHA GAGNON

Les responsables des départements de santé communautaire de la province craignent que le ministère de la Santé ne mette sa menace à exécution de fermer dix centres, dont ceux de Verdun et de Sainte-Justine à Montréal.

« La santé publique n'est pas encore une priorité au Québec », déplore le docteur Louis Drouin, président du Regroupement montréalais des DSC. Il se plaint du fait que les départements de santé communautaire qui, depuis 1973, s'occupent de prévention et d'éducation, soient laissés pour compte.

Depuis que cette menace pèse sur eux, les employés des départements de santé communautaire souffrent d'insécurité et leur motivation est moins grande.

« La disparition de dix DSC constituerait un geste irréfléchi et surtout inacceptable », explique le docteur John W. Osterman, chef du DSC de l'Hôpital général Lakeshore. Au moment où l'environnement est au cœur des préoccupations sociales, les départements de santé communautaire sont plus essentiels que jamais.

Les 32 DSC ont commencé à exercer des pressions auprès du ministère pour qu'il revise ses orientations. Ils soumettront d'ici peu une contre-proposition pour mieux définir leur rôle, modifier la structure et assurer une meilleure répartition

géographique des services sans diminuer la qualité.

Le sous-ministre, Paul Lamarque, a promis que le ministère n'effectuerait aucune fermeture ou coupure avant d'avoir pris connaissance de la contre-proposition des directeurs de DSC.

Les départements de santé communautaire préparent aussi leurs munitions en vue du débat à la commission parlementaire sur la future politique en matière de santé et de services sociaux qui devrait avoir lieu en février.

Dans les orientations dévoilées par l'ex-ministre, Thérèse Lavoie-Roux, il y a plusieurs mois, le ministère proposait la disparition de dix départements de santé communautaire, dont ceux de Saint-Sacrement à Québec, Saint-Hyacinthe, Verdun, Sainte-Justine et Roberval.

La fermeture de dix DSC représenterait une économie d'environ 10 millions de dollars. Mais pour le président du Regroupement des départements montréalais, c'est une « économie de bouts de chandelles ». À son avis, il vaut mieux investir dans la prévention que de voir augmenter les cas de sida, de MTS, de tabagisme chez les adolescentes, de maladies cardio-vasculaires, de pollution, et autres.

Les directeurs de DSC doivent se réunir vendredi pour élaborer un plan d'action et préparer la contre-proposition qu'ils remettront au ministère. Ils veulent non seulement continuer à jouer leur rôle, mais ils

réclament plus d'argent. Le budget des DSC varie de 800 000 \$ à 3,6 millions \$ dans le cas de l'hôpital Saint-Luc.

Le docteur Drouin reproche au gouvernement de ne pas avoir de politique cohérente en matière de santé publique. Et selon lui, des événements récents l'ont démontré. L'épidémie de rougeole a permis de constater qu'il n'y avait pas encore de politique de vaccination, et l'incendie des BPC à Saint-Basile-Le-Grand a fait ressortir l'absence de plan d'urgence.

Parmi leurs projets, les DSC de Montréal doivent lancer une vaste campagne d'éducation auprès de 10 000 entreprises pour les inciter à prévenir les problèmes cardio-vasculaires chez leurs employés. Plusieurs organismes se joindront à cette initiative. Les départements de santé communautaire doivent aussi s'impliquer dans la réalisation d'un sondage de Santé Québec et Santé-Bien-Être Canada sur les maladies cardiaques qui consistera à rencontrer des citoyens chez eux, plus de 2000, pour connaître leur état de santé, leurs habitudes et les risques qu'ils présentent.

Ils réclament toujours des tests de laboratoire accessibles pour détecter rapidement les cas de chlamydia, cette MTS qui peut rendre les jeunes femmes stériles. « Voilà quelques-unes de nos préoccupations », dit le docteur Louis Drouin, chef du département de santé communautaire de l'hôpital Sacré-Cœur.

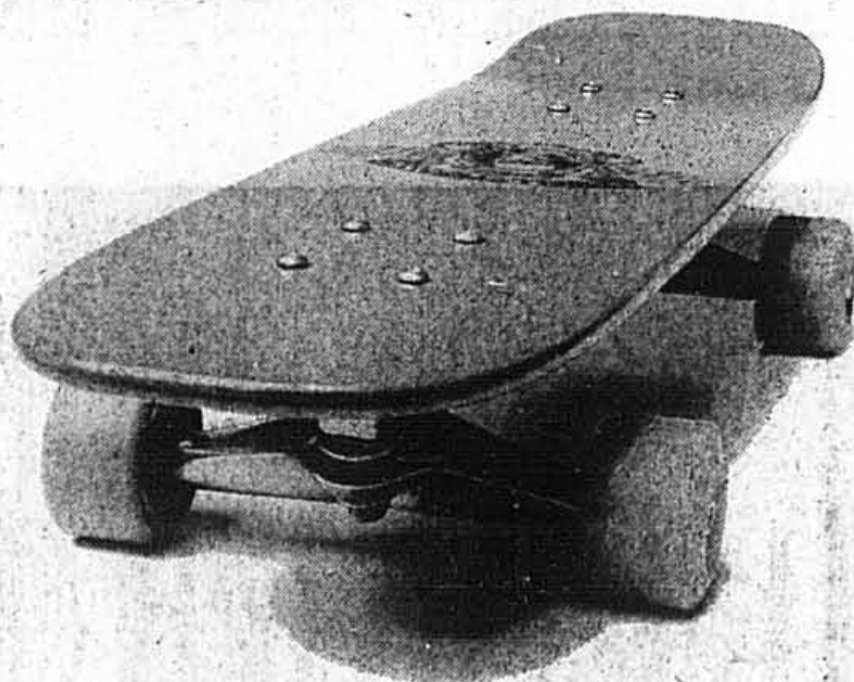
DENON

un NOËL en musique

audio centre

5260 rue Sherbrooke O., Montréal 482-4420
1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627
1493 Merivale, Ottawa 723-2923

Voici une alternative plus économique que le financement GMAC, 8,9%* sur 48 mois, offert sur les Optima et I-Mark d'Isuzu, modèles 1989:



*Taux de crédit annuel basé sur 48 mois. Taux de 9,9% sur 60 mois aussi disponible. Taux consentis aux acheteurs au détail, sous réserve d'approbation par GMAC. Pas de limite au montant financé. Un premier versement peut être exigé. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés avant le 30 novembre 1989. Voyez votre concessionnaire Passeport participant pour connaître les détails, ou composez sans frais le 1 800 263-1999.



PASSEPORT.
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie, Montréal
Québec H3X 3J1 Tél.: (514) 483-5555

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque, C.P. 238, Rock Forest
Québec J1N 1A7 Tél.: (819) 823-1400

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga, Montréal
Québec H1V 3N8 Tél.: (514) 251-1552

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville
Québec J7E 4H6 Tél.: (514) 437-6317

Passeport Laprairie
1055, boul. St-Elizabeth, La Prairie
Québec J5R 1W9 Tél.: (514) 859-8994

Passeport Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy, Tracy, Québec
J3R 4X9 Tél.: (514) 746-1227

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est, Duvernay, Ville de Laval
Québec H7G 4R4 Tél.: (514) 385-9191

Passeport LaSalle
7910, boul. Newman, LaSalle, Québec
H8N 1X9 Tél.: (514) 365-2195

Passeport Terrebonne
705, boul. des Seigneurs, Terrebonne
Québec J6W 1T5 Tél.: (514) 964-1374

Passeport Granby
1348, rue Principale, Granby, Québec
J2G 8C8 (514) 378-1404

L'orphelinat Mount Cashel ferme ses portes

d'après CP

ST-JEAN, Terre-Neuve

■ Sa réputation irrémédiablement ternie par le scandale des agressions sexuelles, l'orphelinat Mount Cashel de Saint-Jean, Terre-Neuve, fermera ses portes, 90 ans après sa fondation.

En annonçant la nouvelle, hier,

le frère Frank Hepditch, dirigeant canadien de la Congrégation des Christian Brothers, a expliqué que la pression sur le personnel et les pensionnaires était trop forte.

« L'orphelinat a été l'objet d'une attention telle de la part des médias, a-t-il dit, que cela vous donne l'impression d'être sous un microscope, ce genre de pression est incroyable. »

Il n'y a pas de date officielle de fermeture. La communauté catholique laïque mettra graduellement fin aux activités de l'orphelinat au cours des mois à venir, à mesure qu'on trouvera de nouveaux foyers pour ses 40 pensionnaires.

La décision a été prise à l'issue de journées de discussions inten-

sives entre les frères et le gouvernement.

L'avenir de cette institution pour garçons était incertain depuis que d'ex-pensionnaires ont affirmé, plus tôt cette année, que des sévices sexuels et des brutalités avaient été commis à Mount Cashel. Depuis, neuf frères et ex-frères ont été accusés, dont un frère qui a été accusé il y a à peine une semaine, pour des agressions qui remonteraient à février dernier.

Les accusations ont été à l'origine d'une enquête judiciaire, toujours en cours, où des témoignages quotidiens et choquants ont fait état d'agressions commises par des frères dans les années 70 et du refus d'agir des autorités policières et gouvernementales de l'époque.

Chris Decker, ministre intérimaire des Services sociaux de Terre-Neuve, a félicité les frères d'avoir pris une décision qu'il a qualifiée de difficile, mais il a admis que la fermeture entraînerait beaucoup de travail.

« À l'heure actuelle, nous n'avons pas de familles pouvant accueillir les garçons », a-t-il reconnu, ajoutant qu'un bon nombre de ceux-ci pourraient être placés en familles d'accueil. Un groupe de travail formé de représentants du gouvernement et des frères verra à superviser la fermeture, a-t-il dit.

Chez les pensionnaires actuels, l'annonce de la fermeture n'a pas plu à tout le monde. Un pensionnaire âgé de 17 ans, qui y réside depuis quatre ans, a dit avoir

l'impression de perdre sa maison et ses amis.

L'archevêque Alphonsus Penney, le chef de l'Eglise catholique de Terre-Neuve, a déclaré pour sa part que la disparition de Mount Cashel, due à de « lamentables événements », est une grande perte. Tout compte fait, a-t-il poursuivi, les frères auront accompli plus de bien que de mal à Terre-Neuve, spécialement à l'orphelinat. « Il faut espérer que les torts causés dans cette institution seront réparés et que le souvenir qui restera de Mount Cashel sera celui du travail chrétien accompli au cours des années », a-t-il conclu.

Mount Cashel a d'abord été un orphelinat mais il accueillait plutôt, ces dernières années, des garçons de foyers brisés ou démunis.

Allan Légère comparaît sous les huées d'une foule hostile

d'après PC

MONCTON

■ Allan Légère, dont l'évasion a fait connaître sept mois de terreur aux résidents du nord-est du Nouveau-Brunswick, a été hué et menacé par une foule hostile quand il a comparu en cour, hier, à Moncton.

« Tu devrais être fusillé ici-même, sur le champ », a lancé un homme dans la trentaine en s'élançant vers Légère. « Lâche, mettez-moi dans la même cellule (que lui) », a-t-il encore crié. L'individu, qui a été retenu par les policiers, n'était pas le seul à manifester son hostilité et à crier des obscénités à l'égard du prisonnier, qui portait des menottes aux poignets et des chaînes aux pieds.

« J'espère que tu vas mourir bientôt », s'est écrié un homme au milieu de la foule d'environ 150 personnes. « Assassins de prétre », a hurlé un autre. L'accusé, âgé de 41 ans, n'a pas réagi.

Légère, le suspect numéro un dans quatre meurtres récents survenus au Nouveau-Brunswick, n'a pas été accusé de ces crimes hier. Il a choisi un procès avec juge et jury pour les trois accusations relatives à son évasion du mois de mai : évasion, séquestra-

tion et usage d'une arme en vue de commettre un délit.

L'accusé a souri et hoché la tête quand le juge a lu les accusations, au cours d'une comparution qui a duré une dizaine de minutes. Quand le juge de la cour provinciale Roger MacIntyre lui a demandé s'il préférait un procès avec juge et jury, ou avec juge seulement, il a répliqué : « Non coupable ». Quand on lui a expliqué l'erreur, il a dit : « Excusez-moi, je n'écoutais pas. »

Légère a été ramené au pénitencier à sécurité maximale de Renous, également au Nouveau-Brunswick, où il demeurera jusqu'à son enquête préliminaire, qui doit débuter le 9 avril et durer une semaine.

La police a fait savoir qu'elle prendrait son temps pour porter des accusations dans les assassinats d'un prêtre âgé et de trois femmes, qui ont provoqué la terreur des habitants de la région de Chatham-Newcastle, le long de la rivière Miramichi.

Légère purgeait une peine de prison à vie à Renous pour le meurtre d'un commerçant, quand il a faussé compagnie à ses gardiens, en mai dernier, lors d'une visite à un hôpital de Moncton, où il devait être soigné pour une infection à l'oreille.



Allan Légère conduit devant le tribunal.

Le fugitif a été repris quand la police a intercepté un véhicule qu'il avait détourné.

Mort de froid dans sa roulotte

Presse Canadienne

CHARNY

■ Un homme de 33 ans qui avait décidé de passer la nuit dans sa roulotte sans chauffage est mort vraisemblablement à cause du froid, en fin de semaine à Charny.

La victime, Noël Bédard, demeurait depuis plus de cinq ans à Charny, une petite ville sur la rive sud du Saint-Laurent, presque en face de Québec.

Valcourt a renoncé à la moto mais pas à l'alcool

Presse Canadienne

EDMUNSTON, N.-B.

■ L'ex-ministre de la Consommation Bernard Valcourt a déclaré hier qu'il a renoncé à la motocyclette mais pas à l'alcool depuis son accident de juillet dernier.

Bronzé et semblant très forme, le député de la circonscription fédérale de Madawaska-Victoria, au Nouveau-Brunswick, s'est cependant empressé d'ajouter qu'il s'abstiendrait de conduire après avoir consommé de l'alcool.

M. Valcourt a plaidé coupable de conduite en état d'ébriété et a démissionné de ses fonctions de ministre au début de juillet à la suite d'un accident de moto. Son

permis de conduire a été suspendu pour six mois et il a été condamné à une amende de 600 \$.

Le député était poursuivi par la police lorsqu'il a perdu le contrôle de sa moto. Il a perdu l'usage de l'oeil droit et doit porter des lunettes pour corriger les dommages causés à ses dents lors de l'accident.

Ancien avocat qui a souvent défendu avec succès des causes de conduite en état d'ébriété, M. Valcourt a songé un instant à contester l'accusation mais y a finalement renoncé car il ne se rappelait pas les détails de cette nuit-là.

Il a soutenu que sa carrière politique n'a pas compté au moment de sa décision.

vage. Après une soirée à écouter la télé, « il a pris une couverture et est sorti dehors. L'hiver, il nous arrivait souvent de dormir dans la roulotte, juste pour le fun », a ajouté Mme Beaurivage.

Habituellement, le couple allumait le système de chauffage au propane, lorsqu'il dormait dans la roulotte. Toutefois, samedi soir, M. Bédard a omis de chauffer l'intérieur de la maison ambulante pour des raisons inconnues.

Ce n'est que le lendemain, dimanche, vers 18 h, que M. Bédard a été découvert sans vie dans la roulotte.

« Comme j'étais malade, je me suis levé vers 16 h. Je n'étais pas surpris de constater que Noël n'était pas dans l'appartement parce qu'il lui arrivait souvent de dormir tard le dimanche. J'ai aussi pensé qu'il pouvait être chez mon père, qui demeure dans le logement au-dessous », a signalé Mme Beaurivage.

Inquiète après avoir cogné à plusieurs reprises à la porte de la roulotte, Mme Beaurivage a fait appel à la police. Des agents sont arrivés sur les lieux, ont réussi à ouvrir la porte, barrée, et ont découvert le cadavre de M. Bédard.

Le coronar s'est ensuite rendu sur les lieux et le cadavre a été transporté à la morgue de Québec.

Aujourd'hui, les médecins-experts doivent pratiquer une autopsie sur le corps de M. Bédard afin de déterminer la cause exacte du décès; tout semble indiquer cependant que le froid a provoqué la mort de l'homme.

C.M. MICHAUD EN FAILLITE!

JUSQU'À **60%** DE RABAIS SUR LES PRIX C.M. MICHAUD jusqu'à écoulement de l'inventaire

UN INVENTAIRE DE **PLUSIEURS MILLIONS** A LIQUIDER À TOUT PRIX!
C'EST LA PLUS GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DE FAILLITE DE L'HISTOIRE DE LA BIJOUTERIE AU QUÉBEC.

Des bijoux de **20\$ à 3000\$.**

Grand choix d'alliances, bagues à diamants, joncs, chaînes en or et en argent, boucles d'oreilles à diamants,

bijoux mode signés Christian Dior et Puccini etc...
Manquez pas ça!



PROFITEZ-EN POUR ACHETER VOS CADEAUX

CM MICHAUD

Une seule adresse

937 rue Bélanger

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

6 FOIS PAR JOUR.



Avec 6 vols quotidiens Montréal-Québec, Canadian International offre aux gens d'affaires un accès privilégié au meilleur réseau national et international du pays. Avec nos Partenaires, nous vous offrons un réseau qui vous emmène vers 140 destinations d'un bout à l'autre du Canada et partout autour du globe.

Montréal-Québec

8h35	11h30	16h25
10h00	14h05	18h40

Jusqu'au 17 décembre 89, profitez de nos tarifs exceptionnels: Montréal-Québec pour seulement 99 \$ l'aller simple. Difficile de trouver mieux!

De plus, jusqu'au 28 février 90, chaque aller simple vous méritera 500 points supplémentaires au programme pour grands voyageurs Canadian Plus.

Canadian
va plus loin

Les médias devraient mettre davantage les événements d'ici et d'ailleurs en perspective

C'est ce que suggèrent des participants à une assemblée du Conseil de presse

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le journalisme québécois a fait l'objet d'une analyse en règle à l'assemblée du Conseil de presse du Québec, hier, et s'il se dégage un fait principal de ce diagnostic multiforme, c'est ce grand besoin que la société contemporaine semble ressentir de se faire analyser, expliquer, justifier, et avec plus de distance qu'actuellement, les événements de tous les jours.

Ce fait ressort du colloque que le Conseil de presse, cet organisme indépendant de protection du public, a organisé dans les salons de la Société Radio-Canada, et qui a réuni des intervenants de presque tous les milieux sociaux.

Les participants à cette rencontre — la première du genre — ont formulé une litanie de griefs contre les médias, dont celui d'une certaine banalisation de la nouvelle. Mais s'il se dégage un consensus, c'est celui qui concerne la nécessité d'une reconnaissance plus évidente du droit du public à l'explication des faits.

Le représentant des téléspectateurs, (l'Asso-

ciation des téléspectateurs), M. Michel Pichette; le directeur de la police de la Communauté, M. Alain Saint-Germain; la présidente de la Centrale de l'enseignement, Mme Lorraine Page; le président de l'Assemblée des évêques, Mgr Robert Lebel, et le président de l'Union des producteurs agricoles, par exemple, et pour n'en nommer que quelques-uns, ont tous insisté sur la nécessité, pour les journaux et la radio-télé, de mettre les événements locaux et internationaux dans une plus grande perspective.

C'est la présidente de la CEQ, Mme Page, qui a peut-être le mieux résumé la liste des griefs. Ceux-ci, on le verra, concernent tous, ou presque, ce qui est perçu comme une la nature plus ou moins triviale de l'information véhiculée par diverses presses.

L'information, selon elle, manque de transparence, penche vers le sensationnalisme, n'écoute que les groupes fortement organisés, distribue les clichés, banalise les événements par de l'information-spectacle, homogénéise l'actualité et fait la partie congrue aux événements importants qui se déroulent sur la scène internationale.

L'avocat Serge Ménard a voulu signaler pour sa part que le journalisme québécois peut être, à certains égards, «plus responsable qu'ailleurs»; il serait selon lui plus respectueux des personnes que celui des États-Unis, mais il a, lui aussi, regretté le «wolf pack effect», cette tendance que les journalistes auraient de changer de direction en fonction de certaines modes.

Le président de l'UPA a peut-être été le plus acerbe. M. Proulx a spécifiquement reproché aux médias, sans toutefois dire lesquels, leur «manque dramatique d'analyse» en matière d'information locale et internationale.

L'écrivain Pierre Vallières, qui avait été invité, parmi les principaux participants, n'a pas été très tendre lui non plus. Il a reproché aux médias de ne pas jouer leur rôle d'éducateurs et de critiques sociaux. Il a dit avoir particulièrement noté une carence du côté de la couverture de la protection de l'environnement et des événements internationaux. Les médias «communiquent le vide par le vide» a-t-il lancé.

Le marketing a-t-il un impact sur l'information? De nombreux journalistes répondent par l'affirmative

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les journalistes du Québec estiment en grand nombre (78,5 p. cent) que le «marketing» a un impact sur la nature de l'information véhiculée par les divers mé-

dias du Québec: les journaux, les autres périodiques, la radio et la télévision.

C'est ce qui se dégage d'une enquête, — un sondage téléphonique — effectué le mois dernier par la firme de consultation du public «Léger et Léger» pour le

compte de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Les enquêteurs ont précisément demandé à 339 journalistes qui ont consenti à s'exprimer, parmi un groupe éligible de 496, et choisis parmi les membres inscrits à la

FPJQ, s'ils croient que le marketing «influence l'information véhiculée dans les différents médias du Québec». Pas moins de 35,1 p. cent ont répondu qu'effectivement les méthodes publicitaires influencent «grandement» l'information tandis que 43,4 p. cent ont dit qu'elle influence «assez» la presse.

Le taux de collaboration, ont dit les responsables du sondage, était de 68, p. cent et la marge d'erreur, en ce cas, est selon eux de 4,44 p. cent.



PAS FOU, ON LOUE!

449\$ PAR MOIS*

BMW vous offre maintenant deux façons avantageuses de louer une 325i 1990, une voiture aux performances exceptionnelles, offerte avec boîte de vitesse 5 rapports, toit ouvrant, fenêtres électriques, climatiser, radio AM-FM stéréo et freins ABS. D'une part, un versement initial de 5 500\$ vous permet d'effectuer des paiements mensuels aussi bas que 449\$.

599\$ PAR MOIS*

D'autre part, si vous préférez ne pas faire de versement initial, la voiture est à vous pour 599\$ par mois, avec les mêmes avantages. Quel que soit le mode de financement que vous choisirez, nous pouvons vous proposer une formule qui répond à vos besoins. Mais dépêchez-vous. Ces offres ne s'appliquent qu'en novembre.

*La taxe de vente provinciale, l'immatriculation, la préparation par le concessionnaire, la livraison, l'inspection, les frais d'assurances et de transport ne sont pas inclus. Contrat de location fixe de 48 mois, kilométrage limité. Sujet à approbation du crédit. Les conditions, les restrictions et les prix varient selon le modèle, la quantité et l'équipement. Voyez votre concessionnaire pour avoir tous les détails.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS BMW DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

MONTRÉAL:
Automobile Canbec Inc.
4090, rue Jean-Talon ouest
731-7871

LAVAL:
Boulevard St. Martin Auto Inc.
1436, boulevard St. Martin ouest
667-4343

KIRKLAND:
Le Centre BMW Kirkland Inc.
16710, route Trans-Canadienne
695-6662

BROSSARD:
Park Avenue BMW
8755, boulevard Taschereau ouest
445-4555



ROLEX
DOUBLE GAGE DE QUALITÉ: ROLEX
Qualité éprouvée et présentation classique.
Rolex est à l'avant-garde et donne l'heure juste, tout en créant les normes incontestables de qualité. Le chronomètre Datejust et la montre Datejust pour dames à remontage automatique peuvent être portés sans dommage jusqu'à une profondeur de 330 pieds, grâce à leur boîtier étanche Oyster. Réalisés en acier et or 18 carats, ils sont offerts avec bracelets assortis Jubilee. Ils offrent une qualité inégale, tant sur terre que sur mer. Offerts en exclusivité chez:

Everest
8910, boul. Lajeunesse
Tel.: 388-5358
CHERBAKA, prop. depuis 1950

QUANTITÉ LIMITÉE POUR NOËL

Bijouterie GAMBARD
AGENT OFFICIEL VENTE ET SERVICE TECHNIQUE
630-A Cathcart., Montréal, Centre-ville 866-3876
présente la collection complète Rolex Oyster.

Rolex Oyster Datejust

AGENT **ROLEX** OFFICIEL

Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.

Depuis 1959
Pino Miserendino
Paola Miserendino Marco Miserendino

BIJOUTERIE ITALIENNE

192, Saint-Zotique Est, Montréal
Tél.: 279-5585

Rolex chez BIRKS

La haute fiabilité des chronomètres Oyster Perpetual Rolex. En acier inoxydable.

À gauche: GMT-Master, lunette tournante et aiguille 24 heures, choix de deux fuseaux horaires. Couronne Twinlock. Étanche jusqu'à 330 pieds.

À droite: Submariner. Lunette tournante graduée pour 60 minutes. Couronne Triplock. Étanche jusqu'à 1,000 pieds.

- 2 ans de garantie
- Gravure gratuite

Parfaitement **BIRKS**

Club Prestige Birks

En novembre et décembre, à l'achat d'une splendide montre de plus de 1 000\$, inscrivez-vous à notre programme sans frais d'intérêt. Rien de plus facile:

- Plan de financement sans intérêt
- Acompte initial de 20%
- 10 versements mensuels égaux

BIRKS

GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE

Traitement complet en seulement 45 minutes sur rendez-vous

ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

Mise au point par le **CRIO**

SEULEMENT 54.95\$

LONGUEUIL
340, boulevard Roland-Thérien
651-5531
De l'extérieur (sans frais) 1 800 567-7688

LAVAL
600, boulevard Saint-Martin Est
entre Pie IX et boul. des Laurentides
668-9883



Oyster Perpetual Lady Datejust
en combiné acier inoxydable
et or 18 ct. Bracelet Jubilé.



Oyster Perpetual Mid-size Datejust
en or 18 ct. Bracelet Président.



Oyster Perpetual Datejust
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Cadran serti de 10 brillants.
Bracelet Jubilé.



Submariner Oyster Perpetual Date
en or 18 ct.
Cadran serti de
diamants et saphirs.
Bracelet Oyster.



Oyster Perpetual Lady Datejust
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Cadran serti de 10 brillants.
Bracelet Oyster.



Oyster Perpetual Day-Date
en or 18 ct.
Cadran et lunette
sertis de diamants.
Bracelet Président.



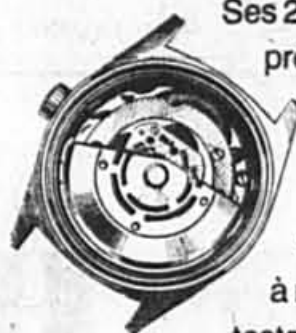
Oyster Perpetual Day-Date
en or 18 ct.
Bracelet Tridor Président.



Oyster Perpetual Lady Datejust
en or 18 ct.
Bracelet Président.

Au sujet de la Rolex Oyster.

À L'INTÉRIEUR DE LA ROLEX OYSTER
Un chef-d'oeuvre de l'artisanat suisse bat à
l'intérieur du boîtier robuste de la Rolex Oyster.



Le mécanisme
à rotor
Rolex Perpetual

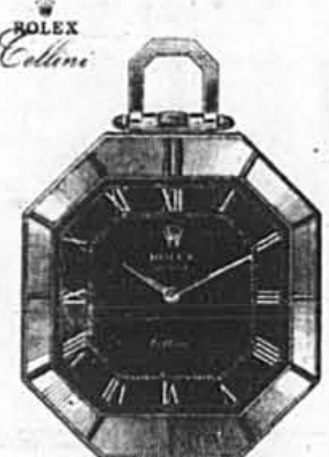
Ses 220 composantes de
précision ont été méticuleuse-
ment assemblées et
rigoureusement testées,
et le mécanisme de
remontage automatique
à rotor Perpetual est un
testament à notre passion pour
l'excellence en matière
de minutage.



Oyster Perpetual Lady Datejust
en or 18 ct.
Lunette décor «écorce»
serie de 12 brillants.
Bracelet Président décor «écorce».



Oyster Perpetual Day-Date
en or 18 ct.
Lunette décor «écorce»
serie de 12 brillants.
Bracelet Président décor «écorce».



Benvenuto Cellini
montre de poche
en or 18 ct.



Benvenuto Cellini Quartz
pour hommes
en or 18 ct.
Bracelet «Damier».



Benvenuto Cellini Quartz
taille moyenne,
or 18 ct.
Bracelet en cuir.



Benvenuto Cellini Quartz
pour dames en or 18 ct.
Bracelet «Milanesa».

Écrivez pour obtenir le catalogue: Montres Rolex Canada Ltée,
80 ouest rue Richmond, Depl. LP, Toronto, Ontario M5H 2B8



Daytona Oyster Perpetual Cosmograph
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Bracelet Oyster.



Explorer Oyster Perpetual
en acier inoxydable.
Bracelet Oyster.



Explorer II Oyster Perpetual Date
en acier inoxydable.
Bracelet Oyster.



GMT-Master II Oyster Perpetual Date
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Bracelet Oyster.



Oyster Perpetual Date
en acier inoxydable.
Bracelet Oyster.



Oyster Perpetual Datejust
en acier inoxydable.
Bracelet Jubilé.



Oyster Perpetual Date
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
cadran avec diamants,
serti de 10 brillants.
Bracelet Jubilé.



Oyster Perpetual Lady Datejust
en or 18 ct.
Cadran «Pleiade» avec diamants.
Bracelet Président.



Lady Oyster Perpetual
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Bracelet Jubilé.



Oyster Perpetual Ladydate
en acier inoxydable.
Bracelet Jubilé.



Oyster Perpetual Ladydate
en acier inoxydable.
Bracelet Oyster.



Thunderbird Oyster Perpetual Datejust
en combiné acier
inoxydable et or 18 ct.
Bracelet Jubilé.

Un juge et un ambassadeur vantent les mérites du traitement Naessens

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Le juge François Wilhelmy, de la Cour du Québec, a témoigné en défense, hier, à Sherbrooke, au procès du chercheur Gaston Naessens. Il a révélé que son épouse, atteinte du cancer, avait consulté le chercheur pour suivre un traitement au 714 X, le produit inventé par Naessens, et que son état général s'était amélioré considérablement.

Appelé à la barre par Me Conrad Chapdelaine comme dernier témoin de la défense dans cette cause, le juge Wilhelmy, de Sherbrooke, a parlé au

nom de sa femme qui est incapable de le faire depuis qu'elle a subi une laryngotomie.

Le juge, qui avait appris l'existence de Naessens à l'occasion de l'arrestation de ce dernier, a laissé entendre qu'il aurait préféré qu'on puisse obtenir ce traitement dans les centres de santé.

Juste avant lui, un ambassadeur de France, M. Renaud Vignal, a révélé que son épouse, atteinte de leucémie depuis plus de cinq ans et que la chimiothérapie devait rendre stérile, utilise le 714 X et a donné naissance le 7 mars à un garçon en parfaite santé.

Trois autres témoins, souffrant de cancers aux intestins,

à un oeil et à un sein, ont aussi relaté qu'ils avaient bénéficié du traitement de Naessens.

C'est ce qui ressort de l'audience d'hier dans cette cause qui se déroule devant le juge Jean-Louis Pélouin, de la Cour supérieure, et un jury de six femmes et de cinq hommes.

Naessens, âgé de 65 ans, est inculpé d'avoir causé la mort de Mme Angèle-Thérèse Langlais par négligence criminelle en lui faisant de fausses promesses de guérison complète. Il est aussi accusé de voies de fait sur la personne de Mme Langlais au moyen d'une série d'injections, de fraude aux dépens du mari de cette dernière et de voies de fait sur une autre patiente.

Havelock décidera lundi d'éventuelles poursuites

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ On saura lundi prochain, à l'issue de la rencontre du Conseil exécutif du canton de Havelock, si des procédures judiciaires seront entreprises contre le ministère de l'Environnement et Guy Prévost Inc., compagnie qui exploite un dépotoir dont les émanations importunent plusieurs résidents de cette agglomération frontalière.

Convoqués par le maire Gerald Beaudoin, hier soir, 65 citoyens de ce hameau voisin de Hemmingford ont manifesté leur volonté de voir cesser les activités du dépotoir de la compagnie Pré-

vost, où l'on brûle des déchets domestiques, à deux pas de leurs maisons.

«Les citoyens sont très réceptifs et très attentifs. Ils sont prêts à dépenser les sommes nécessaires pour faire ce que le ministère de l'Environnement ne fait pas», a commenté M. Beaudoin, après la réunion.

Outre les désagréables effluves, les Havelockois dénoncent la source de pollution que constitue ce dépotoir, situé non loin du ruisseau Boileau où s'abreuve le bétail du coin.

Le ministère de l'Environnement a d'ailleurs poursuivi la compagnie de M. Prévost au début de l'automne parce qu'elle ne

respectait pas le règlement l'obligeant à conserver une zone de sûreté large de 150 mètres entre le dépotoir et le cour d'eau. Après avoir reconnu la compagnie coupable, le juge l'a condamnée à 25\$ d'amende, selon la recommandation du ministère, raconte M. Beaudoin.

Les participants à la rencontre d'hier ont en outre été les premiers signataires d'une pétition demandant la fermeture du dépotoir, qui circulera jusqu'à mardi prochain. Le document sera alors envoyé au député de Beauharnois-Huntingdon, M. André Chénail et au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis. Des lettres leur seront aussi expédiées par le canton.

Les Jeunes Récupérateurs de Longueuil aux prises avec un déficit de 120 000 \$

PIERRE BELLEMARÉ

■ Rien ne va plus chez les Jeunes récupérateurs de Longueuil, qui s'attendent à terminer l'année avec un déficit de 120 000 \$.

Le ministère de l'Environnement, qui a soutenu cette entreprise depuis six ans, estime maintenant qu'elle ne correspond plus aux normes du programme PARFAIR.

«Notre demande de subvention de 86 000 \$ a donc été rejetée», explique Hélène Beaumier, directrice générale de cette entreprise. «Notre seule consolation est qu'un fonctionnaire de l'Environnement — M. Bernier — m'a fait savoir qu'on pouvait recevoir un montant maximum de 10 000 \$, que le ministère peut verser sans avoir à obtenir une autorisation du Conseil du Trésor».

Il n'en demeure pas moins que la situation financière des Jeunes Récupérateurs, dont le budget de fonctionnement est de quelque 300 000 \$, est passablement précaire. C'est pourquoi ils envisagent de s'associer à un autre groupe, que Mme Beaumier refuse toutefois d'identifier.

Parmi les variétés de papier récupérées, seuls le papier blanc et le papier informatique génèrent des profits de 25 000 \$ cette année. Mais le papier journal, à cause des coûts de traitement, provoquera un déficit de près de 36 000 \$ et dans l'ensemble des papiers récupérés — incluant le papier couleur, le papier mixte, le papier kraft et le carton — les Jeunes Récupérateurs accusent un déficit global de 40 000 \$, pour

une quantité totale de 1035 tonnes.

À compter de vendredi, les gens qui avaient l'habitude d'aller porter le papier journal directement à l'entreprise, dans le parc industriel de Longueuil, ne pourront plus le faire. Les cinq boîtes de dépôt seront enlevées.

«Pour traiter ce papier journal, il nous en coûte 120 \$ la tonne», précise Mme Beaumier, tout en déplorant l'absence totale d'aide de l'administration municipale du maire Roger Ferland. C'est simple. Les Jeunes Récupérateurs déboursent 165 \$ pour faire recycler chaque tonne de papier journal et leur client, Papiers Cascades, l'achète 45 \$ la tonne.

En outre, cette entreprise menace de ne plus récupérer le papier journal de Boucherville, où on en récolte de six à sept tonnes par semaine.

«La ville ne verse que 40 \$ la tonne. L'ex-directrice, Myriam Tison, leur a déjà suggéré d'aug-

menter le prix à 142 \$. En contrepartie, la ville a offert de faire la cueillette du papier, une manœuvre qui coûte 38 \$ la tonne. Finalement, nous proposons à Boucherville de faire cette cueillette et de nous verser, en plus, 83 \$ la tonne», affirme Mme Beaumier.

Elle rencontre d'ailleurs, aujourd'hui même, le directeur général adjoint de Boucherville, Pierre Maloney, pour tenter d'en arriver à une entente là-dessus. «Les Bouchervillois et l'ensemble des citoyens sont de plus en plus sensibilisés à la récupération. Il serait dommage de mettre fin à six ans d'efforts», conclut Mme Beaumier.

Les Jeunes Récupérateurs et leur douzaine d'employés comptent néanmoins de bons clients dans le papier blanc et le papier informatique: Xerox, Hydro-Québec, la CSST, certaines banlieues de la Rive-Sud et 46 bureaux administratifs de la ville de Montréal.

La Commission Charbonneau retient les services de l'avocat Jean Keable

Presse Canadienne

■ La Commission d'enquête sur les déchets dangereux vient de retenir les services du procureur Jean Keable, celui qui avait présidé, de juin 1977 à janvier 1981, la Commission d'enquête sur des opérations policières menées en

territoire québécois à la suite des événements d'octobre 70.

La critique de l'opposition officielle en matière d'environnement, Denis Lazure, croit que cette décision est susceptible de donner de la crédibilité à la Commission Charbonneau.

Son président Yvon Charbonneau a indiqué hier que Me Keable pourra notamment aider la Commission à décoder les informations brutes fournies par le ministère de l'Environnement relativement aux poursuites intentées depuis la mise en vigueur du règlement québécois sur les déchets dangereux, en 1985.

Aussitôt que le ministère de l'Environnement communiquera les dossiers qui font l'objet d'enquête de la part de la «police verte», Me Keable en évaluera l'intérêt pour la Commission.

Après la première tournée d'audiences publiques qui prendront fin vendredi à Hull, la Commission entreprendra une dizaine de rencontres avec des gens qui en ont manifesté l'intérêt. Certaines personnes pourraient également être assignées.

M. Charbonneau n'a toujours pas décidé si le tout se déroulera ou non à huis clos et quelle sera la participation de Me Keable.

La semaine dernière, en participant aux audiences publiques tenues à Longueuil, M. Lazure a constaté que la Commission n'était pas à l'affût pour découvrir les causes des problèmes en posant des questions pointues et pertinentes.

Hydro-Québec poursuivie par le ministère de l'Environnement

Presse Canadienne

■ La société Hydro-Québec est poursuivie par le ministère de l'Environnement pour avoir négligé de respecter le règlement sur les déchets dangereux sur deux de ses terrains où sont entreposés des condensateurs et de transformateurs contenant des huiles usées aux BPC.

Les infractions reprochées auraient été notées le 13 décembre dernier sur des terrains situés à Tracy, chemin Saint-Roch et rue Bourget.

La cause sera entendue à Sorel le 13 décembre.

Le ministère de l'Environnement reproche à la société d'Etat d'avoir négligé de se conformer à l'article 50 du règlement sur les déchets dangereux stipulant que les équipements d'entreposage de déchets dangereux doivent être inspectés au moins une fois par semaine et les résultats de ces inspections notés dans un registre devant être conservé pendant au moins deux ans.

Hydro-Québec aurait également omis d'ériger une clôture de protection et une cuvette de rétention de façon à réduire le danger en cas de débordement.

Il a été impossible hier de savoir si la société d'Etat s'est depuis conformé à la réglementation québécoise en matière de déchets dangereux.

RECTIFICATIF

L'annonce sur les mallettes à documents qui a paru dans ce journal le jeudi 23 novembre 1989 se lisait: «...vous économisez 32 \$ par rapport au prix courant suggéré...»

Prière de lire: «vous économisez jusqu'à 32 \$ par rapport au prix courant suggéré...»

Nous nous excusons de tout ennui que cette omission a pu causer.

Samsonite

HO! HO! HO! HO!

MONTREAL TORONTO



VOUS N'EN REVIENDREZ PAS!

Du 1^{er} décembre 1989 au 31 janvier 1990, Intair vous fait tout un cadeau: un aller simple de Montréal (Dorval ou St-Hubert) vers Toronto/Pearson (aérogare #1) à seulement 89\$.

Amenez aussi les enfants. Pour eux, Intair vous fait l'aller simple à 49\$ s'ils sont en votre compagnie (enfants jusqu'à l'âge de 14 ans).

Mieux encore, il n'y a presque aucune restriction pour profiter de ces tarifs du temps des Fêtes et vous avez la possibilité de modifier vos heures et dates de réservation si nécessaire, et ce, sans frais additionnels. Vous devez seulement réserver au moins trois jours avant le départ. Tous les billets doivent être achetés avant le 31 décembre 1989.

Réservez vite, réservez maintenant, les places risquent de partir vite. Contactez votre agent de voyage ou Intair: Montréal 636-3890. En région, sans frais 1 800 361-0200.

INTAIR

Mission réussie pour Discovery, avec un jour de retard

Agence France-Press

Base aérienne Edwards, États-Unis

La navette spatiale américaine Discovery s'est posée hier à 19h30 locales, avec une journée

de retard, sur la base aérienne d'Edwards, en Californie, à l'issue d'une mission de cinq jours

au cours de laquelle elle a vraisemblablement déployé avec succès un satellite de renseigne-

ments.

La navette était pour la première fois commandée par un astro-

naute noir, le colonel d'aviation Fred Gregory, 48 ans. Elle avait décollé de nuit de Cap Canaveral, en Floride, mercredi dernier, ce qui ne s'est produit que trois fois, illuminant à giorno le ciel à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde.

Initialement, Discovery devait se poser dimanche mais la NASA a reporté son retour à lundi en raison de la persistance de vents forts sur la base aérienne d'Edwards.

La charge emportée par Discovery était tenue secrète. Mais, selon les spécialistes, il s'agit d'un satellite de renseignements lancé pour le compte de la très secrète Agence nationale de Sécurité (NSA), chargée spécialement de l'écoute des communications. Selon ces spécialistes ce satellite de type « Magnum », d'un poids de trois tonnes, est destiné à écouter les communications militaires et diplomatiques de l'URSS et il a été placé sur une orbite survolant ce pays.

Comme c'est la coutume lors de lancements de missions concernant la défense, l'heure du décollage, mercredi, n'avait été annoncée que 10 minutes à l'avance. En outre le compte à rebours avait été arrêté pendant trois minutes pour rendre encore plus difficile la tâche des navires-espions soviétiques naviguant au large de Cap Canaveral.

C'est la cinquième fois qu'une navette américaine est utilisée pour une mission de défense et celle-ci marque le début de la fin des vols militaires de l'avion orbital américain.

L'accident de Challenger, en janvier 1986, avait en effet fait prendre un retard considérable au programme de lancements de satellites-espions et le Pentagone avait décidé de revenir aux lanceurs conventionnels, qui devraient être à l'avenir exclusivement utilisés pour ce type de mission.

Jusqu'en 1993, le calendrier de la NASA ne compte ainsi plus que cinq autres missions concernant la défense, et treize autres, inscrites à l'origine au calendrier de 1992 à 1998, ont été annulées.

EN AVANT, SKIEZ!

6900\$*

Du 8 au 27 décembre 89 et du 2 janvier au 1^{er} février 1990.

8900\$*

Du 28 décembre au 1^{er} janvier 1990. Du 4 au 8 février 1990 (Semaine du Carnaval). Minimum 3 nuits.

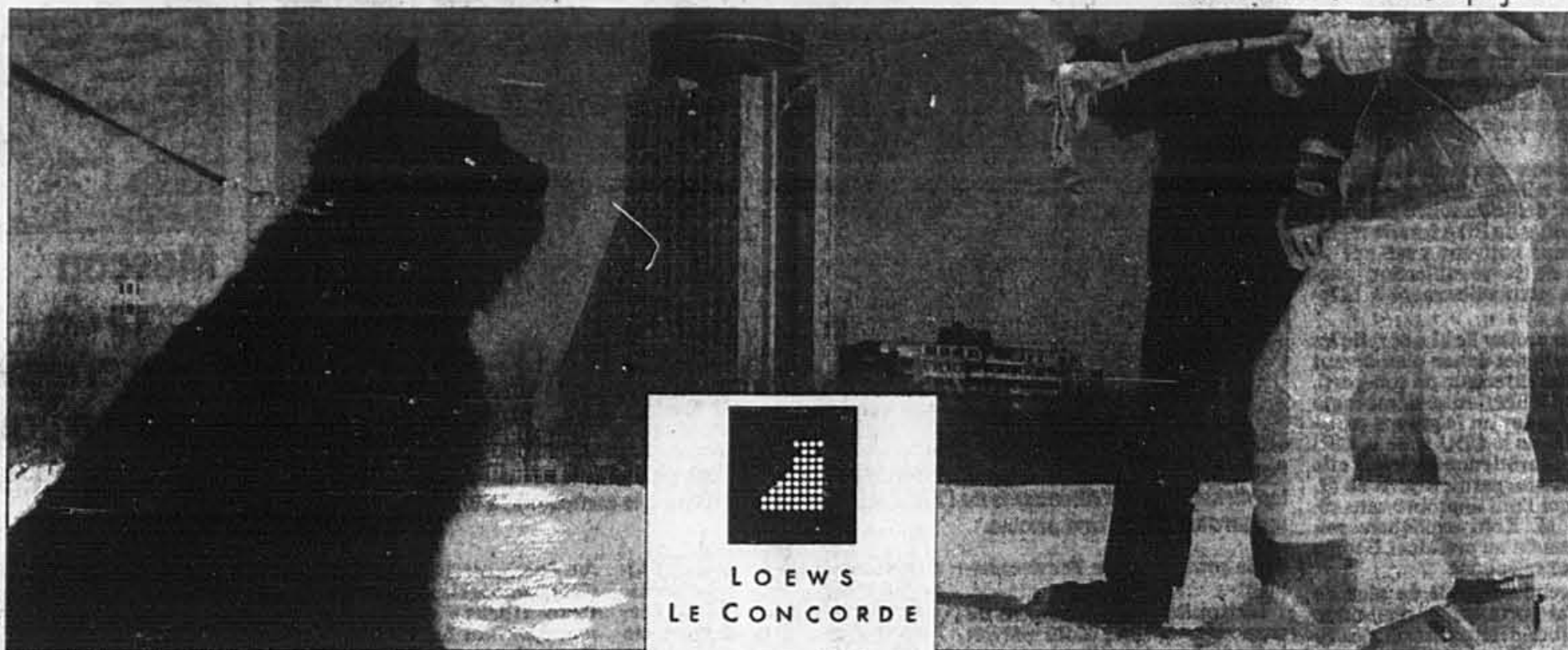
7900\$*

Du 11 février au 1^{er} mars 1990. Minimum 2 nuits.

Juste à côté sur les plaines d'Abraham. Juste un peu plus loin, sur les pentes du Mont Sainte-Anne ou de Stoneham. Le ski vous attire? Nous vous proposons des prix d'amis. L'hôtel Loews Le Concorde. L'hôtel sur les Champs-Élysées de Québec. Pour le ski, l'après-ski et la compagnie. Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais : 1 800 483 5256. 1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

Visite la vie! Visite la Compagnie!



L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC

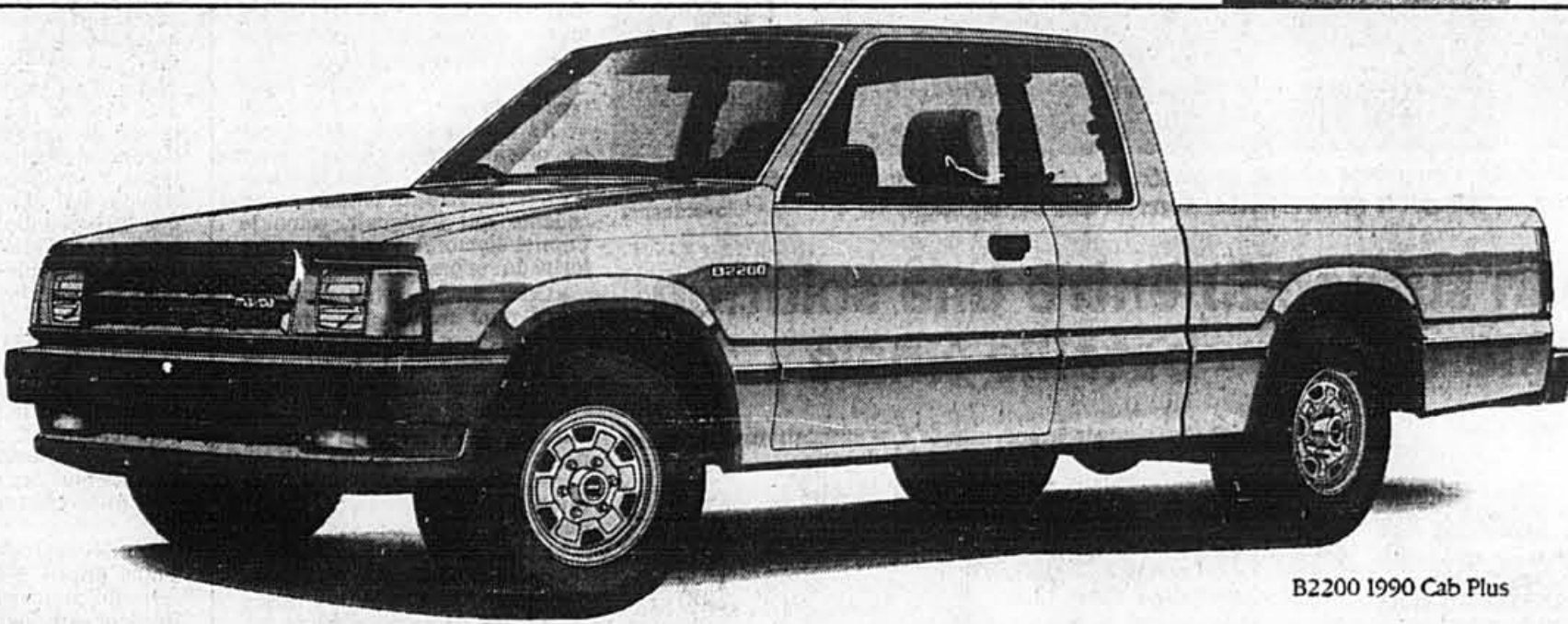
LES CAMIONNETTES MAZDA

LE NUMÉRO UN des importées pour les ventes, trois ans de suite

LE NUMÉRO UN de l'industrie pour la garantie

LE NUMÉRO UN pour la qualité*

LE NUMÉRO UN pour la satisfaction de la clientèle**



B2200 1990 Cab Plus

Nous sommes numéro Un en 1990.

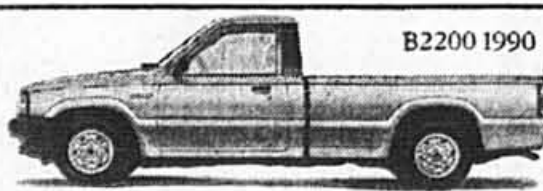
- Les camionnettes Mazda 1990 offrent le freinage anti-blocage aux roues arrière en équipement de base. Nissan ne le fait pas. Toyota non plus.
- Les camionnettes Mazda sont les importées les plus vendues au pays et ce, depuis trois ans. (Base: chiffres de ventes dévoilés par les fabricants.)
- Les camionnettes Mazda sont dotées de la garantie numéro Un de l'industrie: 5 ans/100 000 km, y compris une garantie 3 ans/80 000 km pare-chocs à pare-chocs.
- La Mazda B2600 4x4 1990 possède un moteur plus puissant que ceux de Nissan et Toyota, ainsi que des roues auto-bloquantes en équipement de base.
- La Mazda B2200 Cab Plus 1990, montrée ici, est la seule camionnette de sa catégorie à offrir un pare-chocs

arrière avec marchepied, des vitres teintées, la radio AM/FM cassette stéréo et deux sièges à rabat dirigés vers l'avant. Et tout ça, en équipement de base. C'est notre meilleur vendeur!

● ** Les camionnettes Mazda sont les seules importées classées par J.D. Power numéro Un pour la satisfaction de la clientèle pendant trois années consécutives (1986-87-88).

● * Les camionnettes Mazda sont les compactes numéro Un pour la qualité et la satisfaction de la clientèle tel que mesuré par un sondage indépendant de J.D. Power I.Q.S. (1989) effectué auprès de propriétaires de camionnettes nord-américaines et importées.

● Mazda présente une gamme complète de camionnettes 4x2 et 4x4 de type Cab et Cab Plus. Venez conduire les numéros Un dès aujourd'hui!



B2200 1990

MAZDA

JE ME SENS BIEN.

Atli Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2881/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacouto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Les Automobiles
Dante Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1222

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Dellisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Silverbrook Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quélin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacouto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dorval-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreille Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
990 Route 812
Val-David
322-3937

Greffe d'une partie du foie

d'après Reuter

CHICAGO

■ Grâce à un nouveau procédé qui permettra, espère-t-on, de sauver la plupart des enfants qui succombent chaque année à des affections du foie, des chirurgiens du Centre médical de l'Université de Chicago ont greffé hier une partie du foie d'une femme à sa fille de 21 mois.

C'était la première fois qu'une opération utilisant un donneur vivant était effectuée aux États-Unis. Quatre greffes du genre avaient déjà été faites au Brésil, en Australie et au Japon, avec un taux de succès de 50 p. cent.

La mère, Teresa Smith, 29 ans, de Schertz, au Texas, a été ramenée dans sa chambre vers le milieu de l'après-midi. Elle se trouvait dans un état satisfaisant, en dépit d'une rupture de la rate survenue lors de l'excision du lobe gauche de son foie et qui a nécessité l'ablation de l'organe.

L'opération sur la petite fille, évidemment beaucoup plus longue, ne devait prendre fin qu'en début de soirée. L'enfant souffrait d'atésie des voies biliaires, la plus commune des maladies de foie mortelles chez les enfants.

La greffe a été rendue possible grâce à une technique chirurgicale portant sur une reconstruction extrêmement complexe des vaisseaux sanguins mise au point par le professeur Christopher Broelsch, de l'Université de Chicago, qui a été utilisée lors des quatre transplantations précédentes.

Jusqu'à maintenant, les enfants qui avaient besoin d'un nouveau foie devaient attendre qu'un autre enfant meure, et jusqu'à 50 p. cent d'entre eux succombaient avant qu'un donneur ait pu leur être trouvé.

L'université prévoit effectuer 20 greffes de foie de ce genre au cours des 12 prochains mois.

Nouveau procès

■ La Cour d'appel du Québec a récemment cassé le verdict de culpabilité rendu contre les frères Pierre et Robert Vézina en février 1987 et a ordonné un nouveau procès pour les deux hommes qui avaient été condamnés à la prison à vie pour le meurtre de Jacques Auclair, le 23 avril 1984.

La Cour d'appel a cassé le verdict et ordonné un nouveau procès parce qu'un des témoins de la Couronne au procès présidé par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, n'avait pas été formellement assermenté.

Après avoir été reconnu coupable du meurtre de M. Auclair, propriétaire d'un commerce de location de vidéo, les deux frères avaient vivement contesté le verdict devant le juge Boilard qui les avait condamnés à 25 ans de prison avant de pouvoir être éligibles à une libération conditionnelle.

Repères

L'Inde sans majorité

Aux élections sanglantes et entachées de fraude qui ont mobilisé pendant trois jours 60 p. cent des 500 millions d'inscrits dans « la démocratie la plus peuplée du monde », le Parti du Congrès du premier ministre sortant Rajiv Gandhi tombe de haut, voyant sa performance record de 415 sièges en 1984 fondre à 200 — la majorité absolue étant de 273 sièges.

Pour la deuxième fois en 42 ans d'indépendance, le parti du mahatma Gandhi et du pandit Nehru, seule formation politique implantée dans toutes les régions et au sein de toutes les communautés de l'Inde, est donc mis en minorité — la première ayant été en mars 1977, lorsque la coalition Janata rafla 299 sièges, n'en laissant que 153 au Congrès.

C'est dire que le revers de 1989 pour le Parti du Congrès est moins cuisant que celui de 1977. Il est même « surmontable » dans la mesure où l'opposition se présente, cette fois, en rangs dispersés, avec des idéologies inconciliables. Ainsi, le Front national (FN), principal rival du Congrès regroupant cinq partis régionalistes et dirigé par V. P. Singh, ancien ministre de la Défense de Rajiv Gandhi, ne totalisait hier soir que 92 sièges.

Outre les 150 tués et les nombreux blessés dans des violences intercommunautaires, et la reprise du vote pour cause de fraude dans plus de 1100 bureaux, le fait marquant de la consultation aura été la poussée fulgurante du parti intégriste hindou BJP, passé de deux à plus de 70 sièges.

À l'autre pôle, les deux formations communistes (CPM et CPI) rassemblaient hier soir 35 sièges, sur 400 résultats connus — quelque 125 résultats sont à venir, et l'Assam ne votera qu'en janvier. Or, BJP et communistes s'excluent mutuellement de toute éventuelle coalition avec le FN, bien qu'ils s'entendent tous pour que le Congrès soit relégué à l'opposition.

Si bien que Rajiv Gandhi a pu obtenir hier du président de la République, R. Venkataraman, la dissolution du Parlement tout en restant au pouvoir pour expédier les affaires courantes jusqu'à ce que le chef de l'État demande de former un gouvernement au chef du parti qui, à son avis, commande une majorité en Chambre.

Propulsé par la vague de sympathie qui déferla sur l'Inde après l'assassinat de sa mère, Indira Gandhi, par ses gardes du corps sikhs en 1984, Rajiv Gandhi, alors âgé de 40 ans et politicien malgré lui, marqua l'accession d'une nouvelle génération au pouvoir à Delhi. Sa formation de pilote, son image de « Monsieur Net » et sa réputation de technocrate modernisateur aidèrent à prolonger l'état de grâce de ses premières années au pouvoir.

Mais son inexpérience face aux barons du Congrès, la « culture de patronage et de corruption » propre à ce quasi-parti unique, son inaction dans le massacre de sikhs après l'assassinat de sa mère, l'incohérence de sa politique face aux terroristes sikhs au Punjab et tamoul au Sri Lanka, la montée des forces centrifuges, et surtout son implication dans le scandale Bofors — le vendeur d'armes suédois lui aurait versé 60 millions \$ sur un contrat de 1,7 milliard \$ — ainsi que l'engagement « hindouiste » croissant du parti expliquent qu'une majorité d'Indiens ait voté « contre Rajiv Gandhi et le régime du Congrès ».

L'électorat n'a pas opté cependant pour un camp précis. Il a plutôt engagé l'Inde sur la voie d'une instabilité qui pourrait s'avérer salutaire pour la démocratie, à condition que le Parti du Congrès en tire les leçons qui s'imposent — comme ce fut le cas entre sa défaite de 1977 et son retour au pouvoir en 1980.

JOONEED KHAN

Kohl va proposer à la RDA de former une confédération avec la RFA

d'après AFP et Reuter
BONN

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl va proposer aujourd'hui à la RDA, à l'occasion de l'ouverture du débat budgétaire à Bonn, un plan de coopération en trois étapes conduisant à la réunification de l'Allemagne, a-t-on appris de source parlementaire.

Au même moment, des centaines de milliers d'Allemands de l'Est ont défilé en soirée dans plusieurs villes de RDA lors de manifestations souvent axées sur le thème de la réunification allemande, particulièrement à Leipzig.

Le chancelier Kohl a dévoilé les grandes lignes de son plan devant le comité directeur de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), et devant le groupe parlementaire de la CDU et de la CSU (Union chrétienne-sociale), aile bavaroise du parti du parti de M. Kohl, qui l'ont approuvé sans réserves. M. Kohl expliquera son plan demain au président George Bush par téléphone.

La première partie du plan de M. Kohl porte sur la réalisation de la libre détermination des citoyens en RDA par un changement de la constitution est-allemande, dont l'article premier assure au parti communiste (SED) un rôle dirigeant, et par la tenue d'élections libres et à bulletins secrets.

Lorsque que cette étape aura été franchie, la deuxième partie du plan prévoit que les deux Allemagne développent entre elles des structures confédérales. La RFA et la RDA pourraient ainsi collaborer au sein de commissions spéciales dans les domaines de l'économie, des transports et



Pour la première fois hier, des journalistes occidentaux ont pu visiter les luxueuses installations que les dirigeants de l'Allemagne de l'Est s'étaient fait construire à la campagne, à Wandlitz. On voit ici un gardien près d'une piscine.

de la protection de l'environnement.

La troisième partie du plan du chancelier Helmut Kohl prévoit enfin l'édification d'une Allemagne unie, après approbation des citoyens des deux pays.

Le quotidien Bild Zeitung précise dans son édition d'aujourd'hui que le plan Kohl implique que la RFA et la RDA conservent leurs places respectives au sein de l'OTAN et du pacte de Varsovie et que la politique extérieure et de sécurité de chacune des deux Allemagne restent strictement indépendantes.

Le secrétaire général de la CDU, M. Volker Ruehe, a indiqué devant la presse que l'objectif

de son parti était l'« unité de l'Allemagne dans une Europe unie ». Le numéro deux de la CDU a souligné que son parti était favorable à des « étapes intermédiaires » conduisant à la réunification des deux Allemagne.

Le parti d'extrême droite Les Républicains a présenté à galemment à Bonn un programme électoral axé sur la réunification de l'Allemagne dans ses frontières de 1937, en vue des élections générales en RFA de décembre 1990.

On note par ailleurs qu'à Leipzig, où quelque 200 000 personnes se sont rassemblées pour le huitième lundi consécutif, « l'unité allemande » a été le mot d'or-

dre dominant. Les banderoles réclamaient également des « élections libres » ou la « fin du monopole du SED » (parti communiste).

« Einigkeit, Recht und Freiheit » (« Unité, Droit et Liberté », les premières paroles de l'hymne ouest-allemand), « Allemagne unie », « Une Allemagne unie dans une Europe unie », « Notre but, une seule Allemagne », « Nous voulons être un seul peuple de frères ! » : tels étaient quelques uns des innombrables slogans en faveur de la réunification.

À Halle, des dizaines de milliers de personnes avaient répondu à l'appel du mouvement d'opposition Nouveau Forum et ont réclaté des « élections libres », des « syndicats indépendants du SED » et exigé que le parti communiste « quitte les entreprises », selon l'agence officielle de presse ADN. D'autres manifestations ont eu lieu à Dresde, Magdebourg, Neubrandebourg et à Schwerin.

Hongrie : le président sera élu après les législatives

d'après AFP et Reuter

BUDAPEST

Les élections présidentielles auront lieu « sans aucun doute » après les législatives du printemps prochain et se feront par le Parlement, a annoncé la télévision hongroise hier soir, à l'issue du référendum de dimanche sur la date et les modalités des présidentielles en Hongrie.

Ce résultat — un infime avantage de 6118 voix ayant répondu « oui » à la question « est-ce que les présidentielles doivent avoir lieu seulement après les législatives » — renverse la tendance précédente qui indiquait, selon le Comité électoral, une infime majorité de réponses négatives.

« Cette tendance ne changera plus » d'ici mardi (aujourd'hui) lorsque seront rendus publics les résultats définitifs par le Comité électoral, a ajouté la télévision.

Quelque 2 152 036 électeurs ont répondu « oui » à la question principale contre 2 145 418 réponses négatives au cours de ce premier référendum complètement libre dans un pays de l'Est.

Le résultat rendu public par la télévision conforte le succès d'ores et déjà obtenu en raison d'un score de toute manière honorable par quatre mouvements d'opposition — dont les libéraux de l'Alliance des démocrates libres.

Ces quatre groupes avaient appelé la population à répondre « oui », c'est-à-dire à se prononcer pour l'élection du président de la République après les législatives du printemps prochain par le Parlement issu de ces dernières.

Le parti socialiste au pouvoir (PSH - successeur du PC) enregistre en revanche une défaite. Il a en effet appelé la population à répondre « non » à la question essentielle et en conséquence à se prononcer pour l'élection du Président de la République au suffrage universel avant les législatives du printemps. Le candidat du PSH, le très populaire ministre d'Etat Imre Pozsgay, était en effet donné largement favori pour les présidentielles.

Face à l'infime écart entre les deux catégories de réponses, Kiss, porte-parole du SZDSZ, a proposé un compromis au PSH : organiser les présidentielles au suffrage universel — selon les vœux du parti socialiste — mais après les législatives, conformément au souhait des quatre partis d'opposition. Une telle solution devrait toutefois obtenir l'aval du Parlement.



Cette famille libanaise s'empresse de fuir Beyrouth, de crainte que le nouveau président Hraoui n'utilise la force pour déloger le général Michel Aoun du quartier chrétien.

PHOTO REUTERS

Le Liban suspendu entre une solution pacifique et une « bataille finale »

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

BEYROUTH

Le nouveau président libanais Elias Hraoui a enjoint le général chrétien Michel Aoun, chef du gouvernement de militaires chrétiens, de mettre fin à sa rébellion afin d'éviter d'autres combats mais ce dernier a rétorqué en invitant la population chrétienne, en particulier « les jeunes », à se présenter dans les casernes pour se joindre « à la bataille finale ».

Le gouvernement Hraoui a assuré qu'une solution militaire au « cas Aoun » n'était pas inéluctable.

Michel Aoun s'est dit prêt à la bataille mais également disposé à discuter de paix à condition de le faire directement avec la Syrie.

Le chef du gouvernement nommé samedi à Chitaura, dans le centre du Liban où stationne l'armée syrienne, M. Salim Hoss a souhaité mettre un terme à « la rébellion » du général Aoun par « des moyens pacifiques ».

« Nous sommes déterminés à mobiliser tous les moyens politiques et pacifiques dont dispose la légalité pour mettre un terme à cette situation », a ajouté M. Hoss, un sunnite modéré.

Le président libanais avait fait surgir le spectre d'une nouvelle flambée de violence en évoquant, dimanche soir, la possibilité d'une attaque éclair contre le palais présidentiel de Baabda, où le général Aoun, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth et en donnant 48 heures à Aoun pour se ranger.

Le général Aoun avait immédiatement affirmé qu'il était « prêt à se défendre ». Hier soir à Beyrouth, une manifestation de soutien au général chrétien, regroupant des milliers de personnes autour du palais de Baabda, s'est déroulée à une heure tardive.

De son côté, le ministre de l'Information du gouvernement Hoss, M. Edmond Rizk, a affirmé que « la confrontation n'est pas inévitable ». « Personne ne doit penser que ce gouvernement est un gouvernement de guerre. C'est un gouvernement de paix, et j'insiste sur ce point », a dit M. Rizk, un chrétien maronite.

Enfin, un communiqué de la présidence de la république a souhaité « que le langage de l'amour rassemble tous les Libanais pour éviter que le langage du canon ne soit utilisé pour mater la rébellion ».

Le général Aoun a réaffirmé qu'il était pour la paix « mais pas pour la soumission ». « Je suis prêt à négocier avec la Syrie de ses intérêts et de ses préoccupations de sécurité au Liban mais sans renoncer à la souveraineté du pays », a-t-il dit à la presse.

Le général Aoun a également fait état de préparatifs militaires syriens. « Il y a eu des missions de reconnaissance syriennes, des renforts de troupes et la possibilité d'une opération hélicoptère existe », a-t-il déclaré.

Il semble cependant que le gouvernement Hoss ait choisi pour le moment d'épuiser tous les moyens politiques et diplomatiques à sa disposition pour isoler le général Aoun.

Ainsi, M. Rizk a lancé un appel « aux responsables de toutes les institutions pour qu'ils rejoignent d'eux-mêmes et immédiatement le processus de paix représenté par le gouvernement légal unifié ».

Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères du cabinet Hoss a demandé à ses missions diplomatiques à l'étranger d'informer les autorités concernées que « les documents émanant du gouvernement de M. Hoss sont les seuls légaux ».

Enfin la radio officielle syrienne est, elle aussi, intervenue pour marquer les limites dans lesquelles, pour l'heure, la Syrie entendait maintenir son intervention.

Le général Aoun, s'il refuse de se démettre, sera « assiégé par les forces légales libanaises » qui auront cependant à leur disposition « tout le potentiel » de la Syrie, a souligné le commentateur de Radio-Damas.

Des experts militaires occidentaux assurent que le président Hraoui aurait besoin d'une aide directe et importante de l'armée syrienne, forte de 35 000 hommes au Liban, pour mettre à exécution son projet de s'installer rapidement au palais de Baabda.

Enfin, le Conseil des patriarches et évêques catholiques s'est proposé comme médiateur entre M. Hraoui et le général Aoun et le Vatican a souligné par la bouche de son représentant au Liban que seule « l'entente » pouvait apporter une solution.



Moscou accorde l'autonomie économique aux Baltes

d'après Reuter et AFP

MOSCOU

Le Parlement soviétique a massivement approuvé, hier, une loi accordant une large autonomie économique aux trois républiques baltes d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, ouvrant un nouveau chapitre dans leurs relations avec Moscou.

La nouvelle loi donne aux Baltes le contrôle total, à partir du 1er janvier, des terres et des ressources naturelles des trois Républiques, ainsi que de la plupart des opérations financières.

Les autorités soviétiques retiendront toutefois la moitié des revenus des entreprises industrielles de la région gérées par le pouvoir central. Du centre dépendront toujours les biens des forces armées, les oléoducs, gazoducs et « autres biens d'importance nationale ».

Le premier vice-premier ministre, M. Léonid Abalkine, a pressé les députés de voter la loi. « Il faut réaliser un premier pas, assez osé, radical », a-t-il dit, qui permettra, sur la base de l'expérience acquise par les républiques baltes, d'envisager l'indépendance économique des autres républiques soviétiques.

Les députés baltes ont exprimé leur satisfaction et ont fait l'éloge du gouvernement qui est parvenu à mettre au point un compromis après un débat passionné la semaine dernière au Soviet suprême.

Pour certains, l'adoption de cette loi pourrait faire tomber la fièvre indépendantiste qui s'est emparée des Républiques baltes ces derniers mois. « Cela va nous aider à construire une union d'un nouveau genre avec Moscou et à sortir tout le pays de la crise », a estimé l'économiste lituanien Kazimira Prunskene. « Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, comme un contrôle total du crédit et de la politique monétaire, mais je dois féliciter le gouvernement qui a trouvé les moyens de parvenir à un compromis. »

La loi a été approuvée par 296 députés. Il y a eu 67 voix contre et 37 abstentions. À l'annonce des résultats, les élus des pays baltes se sont levés et ont applaudi.

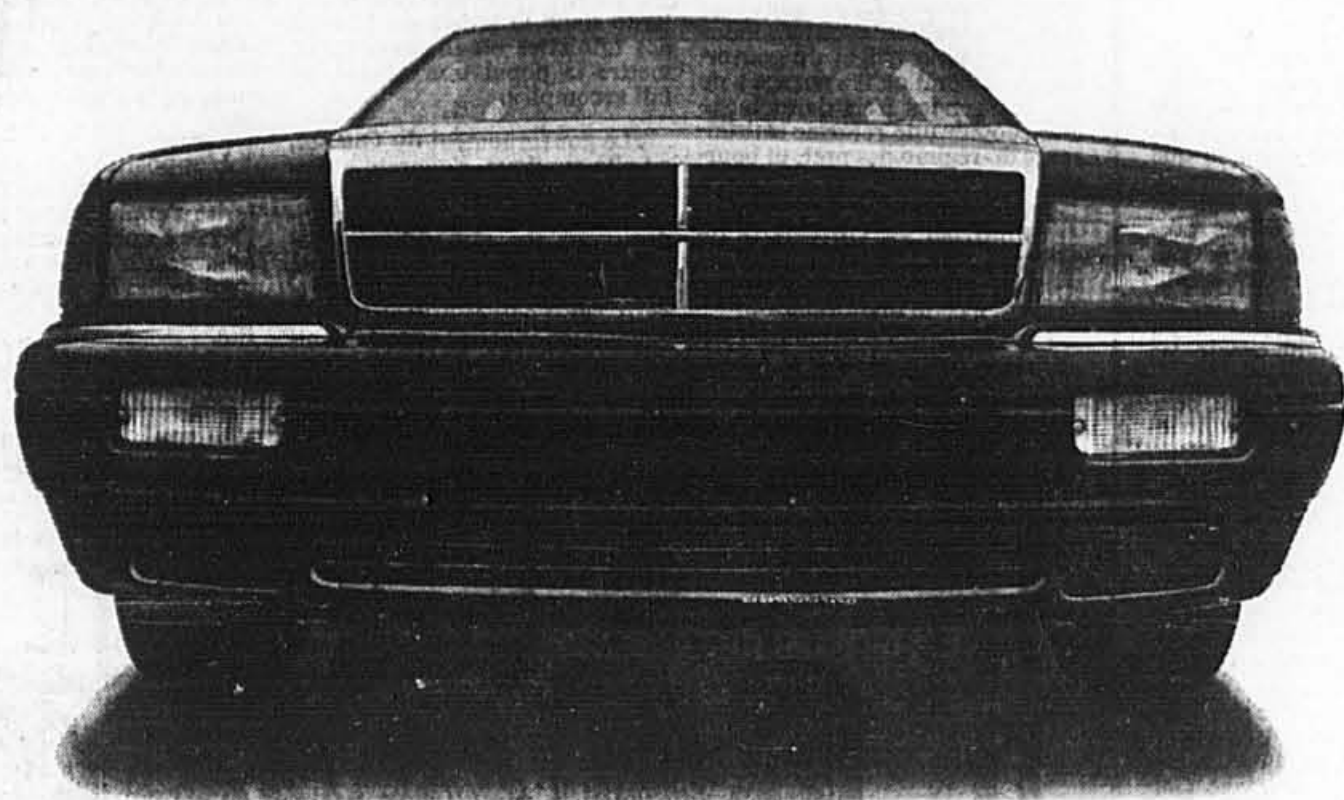
L'universitaire letton Youri Boyars a estimé que cette loi pousserait à modifier leur attitude les mouvements populaires baltes qui ont, à des degrés différents, réclamé l'indépendance des trois Républiques.

« Si nous voulons réussir à démocratiser l'Union soviétique et si nous nous mettons d'accord sur une législation particulière à propos de notre souveraineté, alors, peut-être, il n'y aura pas de problème de sécession », a-t-il dit.

La seule objection a été soulevée par un petit groupe de députés, mécontents que la nouvelle loi n'intègre pas explicitement aux républiques baltes de créer leur propre monnaie, ce à quoi l'Estonie s'est déjà engagée.

Cette loi sur l'indépendance économique des républiques baltes introduit pour la première fois une réelle décentralisation économique en URSS. Elle constituera pour l'ensemble de l'Union un véritable ballon d'essai et son application déterminera en partie la façon dont s'élaboreront les relations entre Moscou et les républiques, estiment les observateurs.

FAITES FACE AUX ANNÉES 90 AVEC CHRYSLER!



JUSQU'À 750\$ DE REMISE EN ARGENT* OU CRÉDIT OFFERT**

Quand Chrysler se met de la partie! Vous êtes gagnant à tout coup!



500 \$ de remise en argent*

PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW 1990.

Les SUNDANCE et SHADOW 90 : des voitures familiales complètes à partir de 11 650 \$***.

- Ensembles-options avec réduction jusqu'à 1 300 \$*.
- Incluant 47 caractéristiques standard.
- Air climatisé ou transmission automatique sans frais***.



500 \$ de remise en argent*

ou crédit offert**

DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM 1990

Les SPIRIT et ACCLAIM 90 : des voitures familiales sportives et excitantes.

- À partir de seulement 13 650 \$***.
- Économisez jusqu'à 1 100 \$* avec les ensembles-options.
- Moteur V-6 multipoint ou turbo 2,5 litres.
- Air climatisé sans frais***.
- De plus, 57 caractéristiques standard incluant radio AM/FM stéréo, fermeture protection/enfants, essuie-glaces intermittents, etc.



500 \$ de remise en argent*

ou crédit offert**

DODGE DAKOTA 1990

Le DAKOTA : un pick-up mi-grandeur qui fait face à toutes les situations.

- Économisez jusqu'à 1 100 \$* avec les ensembles-options.
- Moteur V-6.
- Transmission automatique sans frais***.

500 \$ de remise en argent*

EAGLE SUMMIT 1990.

La SUMMIT : la voiture de demain... dès aujourd'hui!

- Technologie japonaise de pointe.
- Voiture excitante avec un style aérodynamique et une ergonomie des plus attrayantes.



750 \$ de remise en argent*

JEEP CHEROKEE
LIMITED 1990

- JEEP : un nom qui dit tout
- Technologie Jeep, style Jeep.
- Meilleur groupe motopropulseur de sa catégorie.
- En exclusivité, le Selec-Trac : système 4x4 en prise permanente

Chrysler a le plus haut taux de satisfaction à la clientèle de tous les constructeurs automobile nord-américains** et ce, depuis les trois dernières années!

En 1990, personne ne bat Chrysler, personne!

* Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 21 octobre 1989 et ce, jusqu'à la fin de ce programme. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

** Ces offres sont mutuellement exclusives et conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Taxes, préparation, immatriculation, transport et assurances en sus et à la responsabilité de l'acheteur. Voyez votre concessionnaire participant pour de plus amples renseignements.

*** P.D.S.F. excluant le transport, l'immatriculation et les taxes. Le concessionnaire peut avoir à commander. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

† Les rabais sur les ensembles-options sont basés sur les P.D.S.F. des options si achetées séparément. Tous les concessionnaires peuvent ne pas avoir ces véhicules spécialement équipés en stock pour livraison immédiate. Le concessionnaire peut avoir à commander. Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

†† J.D. Power & Associates 1989

††† Climatisation ou transmission automatique offerte sans frais supplémentaires à l'achat d'un véhicule équipé d'un ensemble-options inclus dans ce programme d'offres. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir ces véhicules équipés d'ensembles-options en stock. Taxes en sus. Détails chez le concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

GARANTIE
7/115

GARANTIE
3/60

Garantie limitée.
Détails chez
le concessionnaire

Garantie limitée.
Détails chez
le concessionnaire.



CHRYSLER CANADA

C'est maintenant le temps ou jamais d'acheter ou louer votre nouvelle Chrysler 1990.

À T.-N., l'opposition appuie toujours Meech, mais aimerait parler un peu plus d'économie

MARIO FONTAINE

■ Les Terre-neuviens sont loin d'être unanimes à dénoncer l'Accord du lac Meech. Le chef du Parti conservateur de la province, Thomas Rideout, déposera en effet demain une résolution favorable à l'entente constitutionnelle à l'Assemblée législative de St. John's. Il y prônera l'adoption de l'accord dans sa forme actuelle, et poursuivra les réticences exprimées par le premier ministre libéral de l'île, Clyde Wells.

M. Rideout ne s'illusionne pas, toutefois, sur les chances du gouvernement libéral d'accepter sa proposition. D'autant plus que celle-ci survient une semaine jour pour jour après que l'Assemblée ait adopté une autre résolution, émanant des gouvernements celle-là, qui stipule au contraire que la province retirera son appui à l'entente constitutionnelle si elle n'est pas modifiée.

M. Rideout vise un double but en déposant sa résolution, expliquait-il hier à *La Presse*: faire le point sur la question constitutionnelle dont il déplore qu'elle siphonne les meilleures énergies au détriment des problèmes économiques, et rappeler que l'opposition conservatrice approuve cette entente visant à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien.

Le précédent gouvernement terre-neuvien, dirigé par Brian Peckford, avait ratifié l'accord. Mais les conservateurs ont été défaits en avril dernier par le libéral Wells. Celui-ci s'oppose au concept de société distincte pour le Québec, exige une réforme du Sénat, et menace de retirer l'appui de sa province au Lac Meech s'il n'obtient pas des modifications majeures.

« Nous maintenons notre appui à l'entente du lac Meech. On sait qu'elle n'est pas parfaite, mais c'est une autre pierre à l'édifice constitutionnel canadien », explique M. Rideout. Les conservateurs détiennent 21 des 52 sièges à l'Assemblée de St. John's.

Le leader conservateur admet que M. Wells a été accueilli avec une « sorte d'euphorie » à son retour de la conférence des premiers ministres d'il y a trois semaines, au cours de laquelle le cas Meech avait été abordé. Il s'est tenu debout et cela lui a valu beaucoup de sympathie, constate M. Rideout. « Le problème, poursuit-il, c'est qu'il continue de frapper toujours le même tambour. Tout ce qu'on entend, c'est Meech, Meech, Meech. Les milieux d'affaires se fatiguent, et

commencent à émettre de sérieuses réserves sur son intranquillité ».

Terre-Neuve affichait un taux de chômage de 17,2 p. cent en octobre, le plus élevé au Canada. L'industrie des pêches souffre considérablement de la réduction des quotas de prises imposée par Ottawa. Le projet d'exploitation pétrolière Hibernia demeure en suspens, et les négociations avec Hydro-Québec en vue de l'exploitation des ressources du Labrador sont encore au stade préliminaire. Et, pour ne rien arranger, rien ne va plus au méga-projet de production de concombres de Mount Pearl.

Une confédération payante

Paul Bugden, directeur-général de l'Economic Council of Newfoundland, constate qu'on parle moins de constitution quand on passe ses journées à se chercher un emploi. L'Accord du lac Meech est considéré comme très important ici, mais l'économie l'est également.

L'Economic Council est une société de la Couronne provinciale, qui émet des avis au cabinet et compile les statistiques. On apprend par exemple que cette province, entrée dans la confédération en 1949, tire entre 45 et 50 p. cent de ses revenus du gouvernement fédéral. De fait, le libéral Joey Smallwood avait amené ses compatriotes à appuyer l'adhésion au Canada en faisant valoir les nombreux programmes fédéraux: assurance-chômage, pensions de vieillesse et allocations familiales.

Selon M. Bugden, Terre-Neuve reçoit environ \$3 d'Ottawa (péréquation, éducation, santé, aide à l'habitation et aux entreprises, etc.) pour chaque dollar qu'elle envoie au fédéral en impôts et taxes.

Même si le Québec a proportionnellement beaucoup moins profité de la confédération, le dernier sondage Gallup, publié hier, révèle qu'à peine 19 p. cent des résidents des Maritimes estiment que l'accord du lac Meech sera une bonne chose pour le Canada même s'il vise à réintégrer le Québec.

Pour s'appliquer, l'accord doit être ratifié par tous les gouvernements avant le 23 juin 1990. Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick exigent des modifications au texte initial pour l'avaliser. Une volte-face de Terre-Neuve aurait également pour effet de le faire avorter.

Le Commissaire aux élections absout Bouchard et Mulroney

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ On ne peut pas prétendre que des candidats qui ont dépassé les limites permises au domaine des dépenses d'élection ont enfreint la Loi électorale du Canada, estime le Commissaire aux élections fédérales, M. George Allen.

Réagissant à un article publié hier par le quotidien *Le Soleil*, M. Allen a précisé que la loi électorale fédérale était tellement vague qu'elle se prêtait à de nombreuses interprétations.

Le Soleil titrait, sur la foi de notes de service, que le premier ministre Brian Mulroney, le ministre des Transports, Benoît Bouchard et le député conservateur Pierre H. Vincent, avaient dépassé le plafond des dépenses électorales, mais que le Commissaire avait jugé bon « de clore le dossier » de M. Mulroney, contre l'avis du directeur du financement des élections, M. Frederick B. Slatery.

D'après *Le Soleil*, le commissaire Allen aurait décidé d'accepter le rapport des dépenses électorales du premier ministre Mulroney « sans amendement ». Dans le cas de M. Bouchard, il aurait mis en doute la réussite d'une éventuelle poursuite et de ce fait, aurait décidé de tourner la page. La réponse

du commissaire au sujet du dossier de M. Vincent reste inconnue.

M. Slatery expliquait, toutefois, que les notes échangées portaient sur les lignes directrices et non sur la Loi électorale du Canada.

Refusant de parler de cas précis, M. Allen a expliqué que de façon générale, il n'entamait pas de poursuites contre des candidats qui auraient dépassé les limites permises à moins d'être convaincu d'avoir devant lui une cause solide qu'il pourrait gagner devant les tribunaux ou que des candidats mal intentionnés aient délibérément faussé leur rapport de dépenses.

Selon lui, cette loi est « très vague » et comprend beaucoup de « zones grises ». D'où la difficulté d'interpréter ce que constitue une « dépense d'élection » aux termes de la loi.

Mais d'emblée, le commissaire reconnaît que la ligne de démarcation n'est pas toujours facile à tirer.

Il a expliqué qu'il croyait que les dépenses déclarées par ces trois candidats seraient sensiblement les mêmes que les chiffres officiels du directeur général qui seront dévoilés d'ici quelques semaines. Et dans tous les cas, leurs dépenses électorales étaient en-deçà des limites permises.

sa rencontre de la semaine prochaine avec le président soviétique Mikhail Gorbatchev.

« Le premier ministre vient de rentrer d'une visite d'une semaine en Union soviétique, et le président y voit une excellente occasion d'obtenir directement ses commentaires à ce sujet », a précisé Marlin Fitzwater, secrétaire de presse de la Maison-Blanche.

Il s'agit de la quatrième rencontre privée de l'année entre les deux hommes.

Filmon invite Québec à appuyer la réforme du Sénat pour aider à sauver le Lac Meech

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le Québec et l'Ontario pourraient aider à sauver l'Accord du lac Meech en proclamant leur appui à la réforme du Sénat, a laissé entendre, hier, le premier ministre Gary Filmon, du Manitoba.

« Si, par exemple, les premiers ministres (David) Peterson et (Robert) Bourassa indiquaient qu'ils approuvent la réforme triple E du Sénat, cela aiderait toutes les provinces... à considérer un amendement constitutionnel avec un appui beaucoup plus grand », a déclaré M. Filmon, après une rencontre avec son homologue de Terre-Neuve, M. Clyde Wells.

bec comme une société distincte à Le triple E de la réforme représente un Sénat élu, égal et efficace.

« Ce n'est pas la seule solution, a précisé M. Filmon, mais cela aiderait grandement ».

MM. Filmon et Wells ont eu un entretien à Toronto au lendemain du match de la coupe Grey, auquel ont assisté quelques autres premiers ministres provinciaux. Un peu plus tard, M. Wells s'est entretenu avec M. Peterson.

« Nous sommes tous d'accord pour dire que la réforme du Sénat est importante, a constaté le premier ministre de l'Ontario. Nous sommes tous d'accord pour considérer cette affaire en priorité, après la ratification de l'Accord du lac Meech ».

M. Bourassa a déjà fait savoir qu'il était impossible d'effectuer une réforme du Sénat sans l'adoption de l'entente constitutionnelle.

Le sénateur Lowell Murray, ministre responsable des relations fédérales-provinciales à Ottawa, doit rencontrer aujourd'hui même à Fredericton le premier ministre Frank McKenna, dans un dernier effort pour sauver l'accord. Il sera à Winnipeg le 4 décembre, avec M. Filmon, puis à Saint-Jean, avec M. Wells.

Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les deux seules provinces à ne pas avoir entériné l'Accord du lac Meech, qui deviendra caduc le 23 juin si elles ne l'ont pas fait à cette date.

Cette entente reconnaît le Qué-

l'intérieur du Canada, augmente les pouvoirs des provinces relatifs à la Cour suprême du Canada et au Sénat, accorde des droits plus grands au Québec en immigration et limite les pouvoirs de dépenser du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale.

M. Wells, qui a menacé de retirer l'appui de Terre-Neuve, a déclaré: « Je pense que les gens considèrent que les conséquences de l'accord seraient une espèce de souveraineté-association et ils ne sont pas prêts à accepter cela ».

Un sondage Gallup a montré, hier, que seulement un Canadien sur quatre appuie l'Accord du lac Meech. C'est l'appui le plus faible manifesté dans quatre sondages Gallup sur le sujet.

Frais de scolarité: des milliers d'étudiants attendus à la rentrée parlementaire

CONRAD BERNIER

■ Aujourd'hui, à l'occasion de la rentrée parlementaire, plusieurs milliers d'étudiants sont attendus à Québec pour exiger du gouvernement libéral qu'il s'engage à ne pas hausser les frais de scolarité et à adopter une réforme satisfaisante du régime des prêts et bourses.

Trois universités de la région de Montréal — Université de Montréal, UQAM et Concordia — ainsi que plusieurs cégeps participent à cette manifestation.

La secrétaire générale de l'Association nationale des étudiants

du Québec, Josette Côté, accusait hier le gouvernement Bourassa « de refuser tout débat public relativement à ce dossier, de vouloir voter le dégel des frais de scolarité dans le secret du Conseil des ministres et, finalement, de mettre la population devant un fait accompli ».

« Le gouvernement du Québec, a-t-elle expliqué, s'apprête à mener une campagne, à partir d'une étude qu'il a lui-même commandée, pour convaincre la population qu'une hausse des frais de scolarité n'aurait pas d'impact négatif sur l'accessibilité. Il veut augmenter chaque année les frais de scolarité de quelque 300 \$,

pour en arriver à un montant total de 1100 \$ en 1992. Puis, pour circonscire l'opposition au dégel, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, pourrait bonifier son projet de réforme du régime d'aide financière aux étudiants en annulant une partie des réductions qu'il a faites dans les bourses. »

L'opposition du mouvement étudiant au dégel des frais de scolarité s'appuie sur le principe de l'accès à une éducation de qualité comme un droit fondamental dont toutes les personnes doivent pouvoir bénéficier en pleine égalité.

Selon les étudiants, un dégel

des frais de scolarité est une mesure injuste et élitiste qui pourrait forcer plus de 20 000 étudiants à abandonner leurs études. Ils disent par ailleurs que cela ne réglerait pas les problèmes financiers des universités qui ont subi des réductions de 300 \$ millions au seul chapitre des subventions gouvernementales depuis 1980.

Enfin, les porte-parole de l'ANEEQ ajoutent que, chaque année, près de la moitié des étudiants abandonnent le cégep ou l'université sans avoir obtenu un diplôme. Il semble que 30 p. cent de ces abandons soient dus à des conditions économiques déficientes.

CINÉ MAGOT

À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

SUPER
35

CÂBLE
5

À L'AFFICHE CE SOIR

21 HEURES

À BOUT DE COURSE

(Runaway Train)

AVEC
REBECCA DeMORNAY ET JON VOIGHT

PLUS DE 100 000\$ EN PRIX À GAGNER!

16 VOYAGES*
(valeur approx. de 4 000\$/ch.)
pour deux en Floride
au Parc d'attractions des
Studios Disney/MGM
(départ le 31 janvier 1990)

PARTICIPEZ!
Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin au 1-900-750-2323 (50¢ de frais d'appel). Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur, vous serez alors éligible au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Ciné-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

16 CAMÉSCOPES*
(valeur approx. de 1 600\$/ch.)
16 MAGNETOSCOPES*
(valeur approx. de 500\$/ch.)

* À chaque émission de Ciné-Magot, vous aurez la chance de gagner soit: un voyage, une caméra, un magnétoscope ou un des nombreux autres prix.

Réglement disponible à Télévision Quatre Saisons de votre région. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

STUDIOS

PARC D'ATTRactions